La Voix de l'Est



PHOTO JANICK MAROIS

MORT D'UNE CYCLISTE À LA SUITE D'UN DÉLIT DE FUITE

LES POLICIERS ONT UNE PISTE

PAGE 3

NOUVEAU REVERS POUR L'ENDUROCROSS

PAGE 4

MAUVAIS DÉPART

4

2

PAGE 27



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Laboratoire
Nous Sommes
La Clef du Sommeil
Évelyne Desjardins
Inhalothérapeute, PSGT
450 991-3838
3161371

L'équipe Béliveau
Service in English
Jason Béliveau Natalie Bernier Renaud Béliveau
Courtiers immobiliers
Cell.: 450 525-2977 Cell.: 450 525-5323 Cell.: 450 777-6743
450 378-4120
RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière

- FONDS DE COMMERCE -
SERRURIER ÉTABLI À GRANBY DEPUIS 18 ANS.
VENDU AVEC TOUT L'INVENTAIRE, LA CAMIONNETTE ET L'ÉQUIPEMENT.
BONNE CLIENTÈLE FIDÈLE.
MLS 9838500



FERMETTE, 41 200 PI CA, «RING», 6 STALLES, ÉCURIE
MLS 9392260 • 669, CH. BÉLAIR



ZONÉ RÉSIDENTIEL / COMMERCIAL
4, BOUL. LECLERC EST, 4 CAC, RÉNOVÉE,
MLS 8761383 • 209 000 $



169 000 $, SUR LE BORD DE L'EAU, TERRAIN 22 614 PI CA,
1672, 6e RANG • MLS 10917594

Résidentiel • Commercial • Agricole • Succession

PERQUISITION À FARNHAM

Des pneus volés et du pot

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Une perquisition réalisée dans un bâtiment agricole de Farnham pour récupérer des pneus volés quelques semaines plus tôt à Bromont a permis aux policiers de découvrir une plantation qui contenait plusieurs centaines de plants de cannabis.

Cette histoire a commencé à Bromont, le 18 mars dernier, lorsque la compagnie Sports Odessa a rapporté le vol de 16 pneus de machinerie lourde dont la valeur grimpe à près de 30 000 $. L'enquête policière a permis aux agents bromontois d'obtenir un mandat de perquisition pour fouiller des granges situées sur une propriété de la route 104 à Farnham, mercredi.

« Ça nous a permis de retrouver 14 des 16 pneus volés dans deux bâtiments agricoles », explique Marc Tremblay, inspecteur à la surveillance du territoire au service de police de Bromont.

Un couple de Cowansville dans la trentaine a été interpellé. L'homme sera accusé de possession d'un bien criminellement obtenu. La femme a été remise en liberté avec une promesse à comparaître à une date ultérieure. L'enquête pour élucider le vol est toujours en cours.

En plus d'avoir résolu une partie de cette affaire, les agents ont retrouvé des matériaux de construction qui avaient été dérobés sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec dans Brome-Missisquoi, explique l'agent Louis-Philippe Ruel, porte-parole du corps policier en Estrie.

Les policiers étaient loin de se douter que les bâtiments leur réservaient une autre surprise : une plantation contenant environ 500 plants de cannabis y était aménagée. Les agents ont donc obtenu un autre mandat de perquisition pour procéder au démantèlement des installations de la culture illicite, ce qui a été réalisé hier.

En plus du couple arrêté pour le dossier des pneus volés, deux autres personnes ont été épinglées en lien avec la culture de cannabis.



PHOTO ALAIN DION

Une enquête pour vol de pneus a conduit les policiers sur une propriété agricole de Farnham, mercredi. En plus d'y retrouver les biens volés, les agents ont découvert une plantation d'environ 500 plants de cannabis.

ATTENTAT DU MÉTROPOLIS

Bain déçu de sa place dans la salle d'audience

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

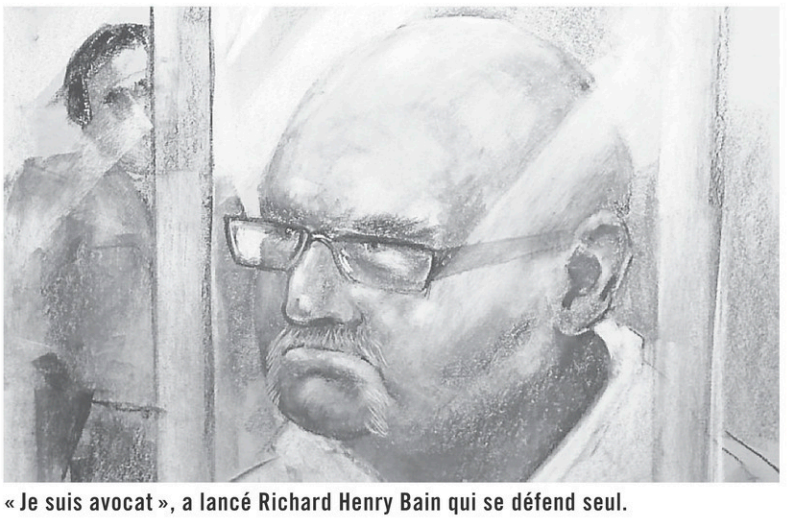
MONTRÉAL — Richard Henry Bain était bien déçu, hier matin, d'être confiné dans le box des accusés pour son enquête préliminaire. L'homme de 62 ans, qui assure lui-même sa défense pour l'attentat du Métropolis, s'attendait à s'asseoir à la table des avocats.

« Je suis avocat », a lancé celui qui est accusé de meurtre, de plusieurs tentatives de meurtre, d'incendie criminel et de possession d'armes prohibées.

« Êtes-vous reconnu par le Barreau ? », a rétorqué sèchement le juge Pierre Labelle.

Le ton était donné. Le juge Labelle n'avait pas l'intention de laisser le champ libre aux envolées de M. Bain. Quand ce dernier amorçait un monologue sur la politique, la liberté ou le « Maroisgate », le juge le ramenait à l'ordre et a même fait valoir qu'il pourrait être expulsé de la salle s'il ne respectait pas les consignes.

M. Bain se défend seul, car il soutient qu'il n'a pas les moyens de payer un avocat. L'homme, qui exploitait une petite pourvoirie à Labelle, est retraité. L'aide juridique a conclu qu'il n'est pas admissible en raison de ses revenus.



« Je suis avocat », a lancé Richard Henry Bain qui se défend seul.

Non-publication

Après quelques mises au point, hier, la procureure de la Couronne Éliane Perreault a demandé que la preuve qu'elle allait présenter à l'enquête préliminaire soit frappée d'une ordonnance de non-publication. Elle estime que cela est nécessaire pour assurer l'impartialité du jury qui, éventuellement, aura à juger M.Bain.

Habituellement, c'est la défense qui demande une telle ordonnance, mais M. Bain n'en veut pas. C'est même le contraire. Il tient absolument à ce que l'exercice soit public, position qui est partagée par les médias. Deux avocats mandatés par ces derniers, Mark Bantey et Éric Meunier, ont fait des représentations en ce sens hier matin.

« Alléluia, prions le Seigneur, Dieu m'a envoyé ces gentlemen ! », a lancé M. Bain.

Se disant incapable de décider sur-le-champ, le juge Labelle a reporté sa décision au 10 mai. Il a rendu une ordonnance de non-publication « temporaire » d'ici là.

La Couronne a ensuite commencé à faire défiler ses témoins. Bernard Ouellet, agent reconstitutionniste de la Sûreté du Québec, a témoigné. Richard Simoneau, technicien en scènes de crime de la SQ, maintenant à la retraite, s'est ensuite avancé à la barre pour détailler les photos qu'il a prises de la scène de crime.

L'enquête préliminaire de M. Bain se déroulera par intermittence au cours des prochaines semaines. La Couronne a 33 témoins à faire entendre, soit des policiers, des civils et des experts.

Rappelons que les faits reprochés à M. Bain sont survenus le soir des élections du 4 septembre dernier, au Métropolis, où Pauline Marois et le Parti québécois célébraient leur victoire. Un technicien de scène, Denis Blanchette, a été abattu, tandis qu'un autre, Dave Courage, a été gravement blessé.

M. Bain répète souvent que sa cause est « politique ». C'est un procès « de meurtre », a rectifié le juge Labelle.

» EN BREF

Saisie de tabac à la prison de Cowansville

COWANSVILLE (JFG) — Le personnel du pénitencier de Cowansville a mis la main sur trois colis qui contenaient du tabac destiné aux détenus, mardi.

Les paquets, qui ont été saisis lors d'une patrouille dans un secteur où les prisonniers n'ont pas accès, dissimulaient 276,9 grammes de tabac. Selon les autorités carcérales, la valeur de la marchandise avoisine 4430 $ sur le marché noir entre les murs de l'établissement.

« Nous trouvons occasionnellement des colis contenant du tabac à proximité du pénitencier. C'est le département de la sécurité préventive qui enquête sur ce genre de dossiers. Dans le cas de la dernière saisie, personne n'a été arrêté pour l'instant », indique Caroline Bouchard, directrice adjointe au service de gestion de la prison de Cowansville, ajoutant qu'un nombre accru de patrouilles de sécurité est effectué pour éviter la recrudescence du trafic de tout genre au sein du pénitencier. Des fouilles dans les cellules sont également réalisées.

Mme Bouchard mentionne qu'un prisonnier qui serait impliqué dans de telles activités illicites pourrait voir son dossier réévalué. « Les mesures pourraient même aller jusqu'au transfert d'un détenu dans un établissement à sécurité maximale », note-t-elle. Rappelons qu'il n'est plus permis de fumer dans les centres de détention fédéraux. Cette réglementation émane d'une approche graduelle préconisée par le Service correctionnel du Canada (SCC) depuis le 5 mai 2008.

Quatre arrestations pour alcool au volant en quelques heures à Granby

GRANBY (KB) — Quatre conducteurs qui ont pris le volant avec les capacités affaiblies par l'alcool ont été arrêtés en quelques heures seulement à Granby. Les agents les ont interceptés entre 19 h mercredi soir et 2 h dans la nuit. L'un d'eux a été interpellé lorsqu'il est arrivé à l'angle du boulevard Pierre-Laporte et du rang Bergeron, vers 19 h 05, alors que les agents étaient sur place à la suite du délit de fuite qui a causé la mort d'une cycliste. Quelques vérifications ont permis de constater qu'il était en état d'ébriété. Deux autres conducteurs ont été arrêtés lors de patrouilles régulières et un quatrième individu a été intercepté à la suite d'une collision survenue à l'angle du boulevard David-Bouchard et de la rue Saint-Hubert. Ces personnes feront face ultérieurement à des accusations de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

CYCLISTE HAPPÉE MORTELLEMENT À GRANBY

L'enquête policière progresse



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca



PHOTO JANICK MAROIS

Les policiers de Granby et de la Sûreté du Québec ont multiplié les efforts pour recueillir des informations qui pourraient leur permettre d'identifier l'auteur du délit de fuite qui a causé la mort d'une cycliste, mercredi. Ils ont notamment érigé un barrage sur le boulevard Pierre-Laporte, à l'angle du chemin Bergeron, en fin d'après-midi hier, afin de questionner les automobilistes.

GRANBY — L'enquête policière entourant le décès d'une cycliste âgée de 54 ans, Andrée Carbonneau, survenu mercredi à Granby, progresse. Les policiers détiennent maintenant la marque et le modèle du véhicule qui serait impliqué dans le délit de fuite mortel. Il s'agit d'un Pontiac Montana ou Transport des années 2000 de couleur bourgogne.

L'analyse des débris retrouvés sur les lieux de la tragédie le long du boulevard Pierre-Laporte par les reconstitutionnistes en scène d'accident a permis de cibler ce type de véhicule, a expliqué l'agent Louis-Philippe Ruel, porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, corps policier qui est maintenant responsable de l'enquête en raison du niveau de service. Il travaille en collaboration avec les policiers de Granby.

Les agents ont d'ailleurs saisi un déflecteur noir qui était installé au-dessus d'une roue du véhicule.

Rappelons qu'un conducteur qui a aperçu un vélo tordu dans le fossé, mercredi vers 18 h, a fait demi-tour pour se rendre sur place. C'est à ce moment qu'il a découvert la victime, Andrée Carbonneau, une résidante de Québec, qui gisait gravement blessée dans le fossé. La dame travaillait dans la région. Le délit de fuite dont elle a été victime serait survenu entre 16 h 30 et 18 h.

Les ambulanciers ont prodigué des manoeuvres de réanimation, mais en vain. La quinquagénaire, qui souffrait de blessures qui étaient cohérentes avec celles subies lors d'un impact, n'a pas survécu. Son décès a été officiellement constaté à l'hôpital.



PHOTO JANICK MAROIS

L'enquête policière pour faire la lumière sur le délit de fuite qui a coûté la vie à Andrée Carbonneau, une résidante de Québec âgée de 54 ans, a été transférée à la Sûreté du Québec, a indiqué l'agent Louis-Philippe Ruel. Tout est mis en branle pour épingler le responsable de cette tragédie.

À la recherche de témoins

Depuis, les policiers ne lésinent sur aucun moyen pour retrouver l'auteur du délit. Ils ont entre autres organisé un important barrage routier sur le boulevard Pierre-Laporte, à l'angle du chemin Bergeron, hier, dans l'espoir de recueillir le moindre indice qui les conduira au responsable.

« On tente d'entrer en contact avec toute personne qui pourrait avoir de l'information concernant les faits qui se sont produits hier (mercredi). On vise les gens qui passent ici de façon quotidienne, qui ont l'habitude d'être dans le secteur. Ce sont ces personnes qui auraient pu voir la dame ou encore le véhicule immobilisé en bordure de la chaussée », indique l'agent Ruel.

Pendant deux heures, tous les conducteurs qui ont circulé dans le secteur ont été questionnés par les policiers de la SQ et ceux de Granby. « Est-ce que vous avez vu quelque chose en passant ici hier ? Si vous entendez quoi que ce soit au sujet du délit de fuite, appelez-nous », ont répété les policiers à des centaines d'automobilistes.

Claude Gagnon, un cycliste rencontré sur les lieux du barrage, s'est dit attristé par la tragédie. « J'ai vu ça dans le journal ce matin (hier) et c'est très touchant. On pense aussi à la tragédie qui est arrivée à Rougemont il y a quelques années et ça nous ramène à la triste réalité », confie-t-il. « On est assez prudents, mais ce qu'on voudrait c'est qu'on puisse mieux cohabiter sur la route », dit-il, en ajoutant qu'il roule occasionnellement dans le secteur du boulevard Pierre-Laporte.

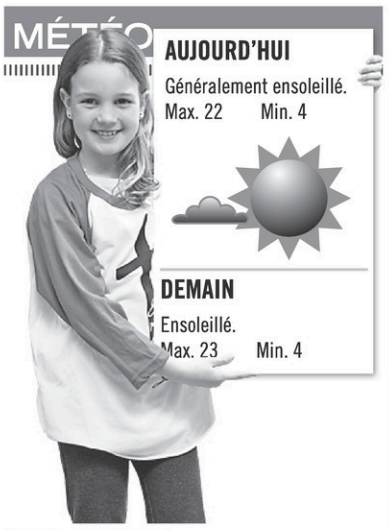
La communauté cycliste est consternée par la tragédie, a confié Stéphane Labrecque, vice-président du club les Cyclones de Granby, hier, lors d'une entrevue téléphonique avec *La Voix de l'Est*. La tragédie survient peu de temps avant le Tour du Silence qui se déroule annuellement à la mémoire des cyclistes blessés ou décédés. « C'est malheureux que ça arrive à deux semaines de cet événement-là. C'est comme si ça alimentait la raison de ce mouvement-là. C'est triste », dit-il.

« En tant qu'organisation, on a des parcours qui circulent sur le boulevard Pierre-Laporte à l'occasion où il y a quand même un bon accotement, mais c'est relativement rare. On demande aux gens d'être prudents », dit M. Labrecque qui rappelle aux cyclistes d'être vigilants, d'éviter les routes achalandées et de ne jamais emprunter les routes sur lesquelles ils ne sont pas à l'aise de circuler seul.

Toute information concernant le délit de fuite peut être transmise à la Centrale de l'information criminelle au 1-800-659-4264 ou à l'enquêteure Marie-Ève Lamontagne au 450-776-8333 poste 3613.



MÉTÉO



Emy-Jade, 8 ans, Tendance

AUJOURD'HUI
Généralement ensoleillé.
Max. 22 Min. 4

DEMAIN
Ensoleillé.
Max. 23 Min. 4

SOMMAIRE

Agenda communautaire 22
Arts et culture 7
Débats 10
Horoscope 17
Loterie 12
Jeux 23
Nécrologie 20
Petites annonces 18
Sports 24

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot ____ 4,13 $
par motorisé ____ 4,55 $



ENDUROCROSS DE GRANBY

La famille Bérard déboutée en Cour supérieure

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Nouveau revers pour les organisateurs de l'Endurocross de Granby. La Cour supérieure a donné raison à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et ordonne à la famille Bérard de cesser d'utiliser sa propriété à des fins autres que l'agriculture. Elle doit aussi remettre les lieux dans l'état qu'ils étaient avant 2009, soit avant la tenue de la première compétition de motocross.

Aux yeux de Michel Bérard, qui travaille avec ses fils à l'organisation de la compétition, il ne s'agit toutefois pas d'un revers. Il avait déjà été prévu, a-t-il dit hier, de ne pas tenir cet été la compétition annuelle, qui se déroule habituellement sur deux jours. Mais il ne jette pas encore la serviette pour 2014.

M. Bérard est convaincu que la Ville de Granby, qui a toujours refusé de permettre la présentation de l'événement, saura démontrer plus d'ouverture, si des changements sont apportés au sein du conseil municipal, à la suite des élections de novembre. Il impute particulièrement la responsabilité de ses déboires au maire Richard Goulet, qu'il juge intraitable. Celui-ci a toutefois réfuté ces affirmations plus tôt cette année. «Je ne me sens pas personnellement responsable. On a défendu les intérêts de la Ville par nos règlements», avait déclaré M. Goulet.

Michel Bérard dit par ailleurs avoir obtenu de la Cour supérieure que sa «piste de pratique» demeure en place, puisqu'elle était là avant 2009. La famille peut également continuer à faire de la moto ou du VTT sur sa vaste propriété du chemin Bousquet à des fins personnelles.

«Oui, ils ont le droit de faire des activités personnelles. Mais ils n'ont pas le droit de nuire au voisinage», a nuancé hier Me Marlène Painchaud, procureure à la Ville de Granby.

Long dossier

Au cours des trois dernières années, la famille Bérard a tenu l'Endurocross, malgré l'opposition de la Ville. Forte de son règlement de zonage, celle-ci a toujours soutenu que ce type d'activité n'est pas permis en zone agricole. Les organisateurs ont ainsi accumulé les amendes et le dossier a été porté devant les tribunaux.

En janvier dernier, la requête déposée par la famille Bérard pour faire annuler le règlement de zonage de la Ville qui lui interdit de tenir l'Endurocross sur sa propriété a été rejetée par la Cour supérieure. Un délai trop important s'est écoulé entre l'adoption du règlement et le dépôt de la requête, a statué le juge Charles Ouellet.

Le jugement de la Cour supérieure dans la cause de la CPTAQ ordonne pour sa part aux Bérard de retirer les objets utilisés comme obstacles (pneus, dévidoirs de bois) et de ramener les chemins de ferme à une largeur maximale de quatre mètres et de les décompacter sur une profondeur de 50 centimètres, puis de semer sur la largeur excédentaire. Les propriétaires ont jusqu'au 1er août pour procéder à ces réaménagements. Michel Bérard affirme toutefois que les travaux ont déjà en bonne partie été réalisés.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La Cour supérieure a statué que la famille Bérard ne peut utiliser sa propriété à des fins autres que l'agriculture.



PHOTO ALAIN DION

En attendant les lampadaires...

GRANBY (VDE) — De petits poteaux jaune vif ont fait leur apparition cette semaine sur les trottoirs de la rue Principale, au centre-ville de Granby. Mais ne cherchez pas là un nouvel aménagement quelconque. Ils sont là de façon temporaire, a expliqué le directeur des travaux publics, Sylvain Flibotte. Ils y seront le temps que les fûts des lampadaires qui se dressaient à ces emplacements soient repeints, dit-il. Les poteaux jaunes visent ainsi à protéger les fils des luminaires retirés. La Ville de Granby a accordé un contrat au début du mois à Éclairage Quattro, de Longueuil, afin de refaire une beauté aux quelque 80 lampadaires disséminés au centre-ville. L'opération, au coût de 124 633 $, sera réalisée sur une période de deux ans. Seul un certain nombre de lampadaires seront retirés à la fois, de façon à conserver un éclairage sécuritaire, souligne M. Flibotte. La peinture a été endommagée au fil des ans par les affichettes collées aux poteaux. Il sera dorénavant interdit d'y apposer quoi que ce soit, a signifié le maire Richard Goulet.

» EN BREF

Ottawa investit en recherche et sauvetage

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Quelques jours seulement après un sévère avertissement servi par le vérificateur général quant aux capacités du Canada en matière de recherche et sauvetage, le gouvernement Harper dévoile une série de mesures pour les renforcer. Le ministre de la Défense Peter MacKay a fait savoir, hier, que le gouvernement conservateur injecterait 16,2 millions $ pour améliorer les systèmes de recherche satellite du Canada. Il a indiqué vouloir une meilleure coordination et flexibilité de la disponibilité des avions et bateaux de sauvetage en fonction du nombre de navires en mer. Le ministre MacKay a aussi promis qu'une vérification complète serait dorénavant effectuée tous les quatre ans afin de repérer les modifications nécessaires. Par ailleurs, les rénovations apportées au Centre de coordination opérations de sauvetage d'Halifax seront complétées avec des améliorations d'infrastructures de l'ordre de deux millions $.

RECOURS COLLECTIF CONTRE TELUS POUR DES FRAIS D'ITINÉRANCE

Une nouvelle étape



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le recours collectif intenté par Karine Comtois, une résidente de Venise-en-Québec, ainsi qu'un groupe de plus de 1500 demandeurs contre la compagnie de téléphonie cellulaire Telus à propos de frais d'itinérance facturés près de la frontière canado-américaine, franchira une nouvelle étape au cours des prochaines semaines. Une audience au sujet du règlement à l'amiable obtenu avec l'entreprise aura en effet bientôt lieu à Montréal.

La requête amorcée par Karine Comtois est en lien avec des factures de frais d'itinérance pour des appels envoyés et reçus alors que l'abonnée se trouvait en sol québécois, en l'occurrence à son domicile. « Mme Comtois appelait de sa maison de Venise-en-Québec, pour écouter ou vider la boîte vocale de son cellulaire. Bien qu'il y ait deux tours tout près de chez elle, c'est celle qui se trouve aux États-Unis qui captait les signaux. C'est un phénomène qui se nomme l'itinérance accidentelle, explique l'avocat de la plaignante, Benoit Gamache, qui chapeaute le recours collectif. En l'espace d'un mois, elle a reçu une facture de plus de 100 $ pour des frais injustifiés. » Bien que la femme ait démontré aux représentants de la multinationale que les numéros inscrits sur ses relevés portaient des indicatifs du Québec (450 ou 514), celle-ci a refusé de la rembourser. « La théorie de Telus est que bien qu'il s'agisse d'un problème, des frais d'itinérance s'appliquent puisque le service a été utilisé, ce qui est définitivement abusif », fait valoir M. Gamache. C'est ainsi que le bras de fer devant les tribunaux a commencé.

Un combat de longue haleine

Malgré un revers subi en avril 2008 devant la Cour supérieure, qui avait alors récusé la requête, les demandeurs n'ont pas abdiqué. Ainsi, la Cour d'appel a finalement autorisé la poursuite des démarches deux ans plus tard. Une entente sur un règlement à l'amiable est survenue peu de temps après. « Encore aujourd'hui, Telus nie sa responsabilité, mais d'autre part, elle admet l'existence d'un correctif », déplore l'avocat qui pilote le recours.

La mesure compensatoire vise 1586 clients ciblés par le géant des télécommunications. Ceux-ci recevront 45,46 $, pour un total de 280 000 $. Ces citoyens vivent notamment dans les municipalités frontalières de Bedford, Sutton, Cowansville, Saint-Armand et Venise-en-Québec et se sont vus facturer des frais d'itinérance pour des appels émis ou reçus au Québec entre le 24 avril 2004 et le 31 mai 2010. Quelqu'un qui voudrait se désister ou commenter la démarche devra le faire avant que le règlement soit approuvé lors d'une audience qui se tiendra au palais de justice de Montréal, le mardi 4 juin. Un formulaire à cet effet est disponible à l'adresse www.bga-law.com/fitelus

Problème récurrent

Selon Me Gamache, les causes impliquant les fournisseurs de services cellulaires ne cessent de s'accroître d'année en année. « Les problèmes de facturation sont tellement nombreux. C'est incroyable ! , lance l'avocat spécialisé dans ce type de dossiers. Juste en frais de résiliation de contrat, je traite quatre dossiers en ce moment. Il y a beaucoup d'abus de la part des entreprises de téléphonie cellulaire. Les gens sont exaspérés de se faire flouer. » Il fait aussi valoir que les différents recours intentés contre ces « géants » permettent, dans bien des cas de mettre en lumière des problématiques qui ne seraient probablement pas corrigées sans ces requêtes. « Pour une somme parfois dérisoire, il y a souvent une chaude contestation de la part des compagnies, dit-il. Mais grâce aux recours, ce n'est pas seulement de l'argent qui est versé. L'important, c'est que ces abus ne se reproduisent pas. »



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Les causes impliquant les fournisseurs de services cellulaires ne cessent de s'accroître d'année en année, selon Me Benoit Gamache.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Le fédéral s'en mêle, Québec proteste

HUGO PILON-LAROSE
La Presse

Un comité permanent du ministère du Patrimoine canadien s'intéresserait à la façon dont l'histoire est enseignée au Canada dans les cégeps, les universités ainsi que les établissements primaires et secondaires, selon ce que rapporte Radio-Canada.

Cette nouvelle action d'Ottawa est vivement critiquée à Québec par le gouvernement Marois. Selon le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, le comité fédéral sur l'enseignement de l'histoire outrepasse ses champs de compétence.

« Non seulement c'est piétiner dans les champs de compétence de Québec, mais ça arrive au même moment où le gouvernement fédéral refuse d'ouvrir ses livres pour que lumière soit faite sur le comportement qu'aurait eu l'ancien juge en chef de la Cour suprême Bora Laskin lors du rapatriement de la Constitution. Si Ottawa veut parler d'histoire, qu'il commence par accepter de parler du débat constitutionnel, un des moments les plus importants de l'histoire du pays », a réagi le ministre Cloutier, lors d'une entrevue à *La Presse*.

Ce comité, qui est formé majoritairement de députés du Parti conservateur, aurait récemment pris cette décision en huis clos, rapportait hier Radio-Canada. Le ministère du Patrimoine canadien s'intéresserait à des sujets précis, tels les fondements de la fédération canadienne, la bataille de Vimy lors de la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale ainsi que l'évolution constitutionnelle.

> « Si Ottawa veut parler d'histoire, qu'il commence par accepter de parler du débat constitutionnel, un des moments les plus importants de l'histoire du pays. »
>
> — Le ministre Alexandre Cloutier

« L'enseignement de l'histoire, c'est extrêmement important. Il faut être rigoureux, judicieux dans l'approche. On ne fait pas ça sur le coin d'une table, surtout pas à partir d'Ottawa », a dit M. Cloutier.

Selon le président du Mouvement national des Québécoises et Québécois, le professeur en histoire à l'Université du Québec à Montréal Gilles Laporte, Québec est mal placé pour critiquer le gouvernement fédéral.

Si M. Laporte défend également qu'il revienne aux provinces seules de prendre des décisions ou de former des comités pour réfléchir sur la façon d'enseigner l'histoire, il se dit ravi de voir qu'un gouvernement s'intéresse aux questions historiques.

« On a fait des représentations depuis 2009, autant auprès de l'ancien gouvernement libéral que du gouvernement de Pauline Marois. Depuis que le PQ est au pouvoir, ça ne va pas mieux. Ce qui est symptomatique, à Québec, c'est l'incapacité à gérer la problématique de l'enseignement de l'histoire », dit Gilles Laporte, qui est aussi membre de la Coalition pour l'Histoire.

« Ce qui est intéressant de la démarche d'Ottawa, c'est qu'il réfléchit à l'histoire. Il se comporte en gouvernement qui comprend son devoir de réfléchir à la mémoire collective des Canadiens », dit M. Laporte.

« Ce que je voudrais, dans le fond, c'est que Québec fasse pareil. Mais que fait Québec ? », conclut-il.

Le ministère du Patrimoine canadien n'a pas rappelé *La Presse*.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Selon le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, le comité fédéral sur l'enseignement de l'histoire outrepasse ses champs de compétence.

SANTÉ MENTALE

Une nouvelle ressource en milieu de vie naturel

CLAUDIE ARCHAMBAULT
claudie.archambault@lavoixdelest.ca



PHOTO JANICK MAROIS

Le CSSSHY et la Fondation Horace-Boivin ont annoncé, hier, l'ouverture d'une nouvelle ressource intermédiaire en santé mentale, rue Dufferin, à Granby. Offrant neuf places en milieu de vie naturel, le service accueillera des usagers dès la semaine prochaine.

GRANBY — L'ouverture d'une nouvelle ressource intermédiaire en santé mentale, rue Dufferin, permettra de libérer quelques lits à l'unité d'hospitalisation en psychiatrie de l'hôpital de Granby. Dès la semaine prochaine, ce service, offrant encadrement et soins en milieu de vie naturel, accueillera progressivement des personnes atteintes de maladies mentales. Cette étape constituera le dernier tremplin avant de les réhabiliter dans la communauté de façon plus autonome.

Le Centre de santé et des services sociaux de la Haute-Yamaska (CSSSHY) et la Fondation Horace-Boivin ont ouvert les portes de ce domicile fraîchement rénové, hier, pour annoncer la mise en marche de ce service, dès la semaine prochaine. Ce projet, évalué à 300 000 $, offre neuf places en milieu de vie naturel pour des gens atteints de maladies mentales graves, dont sept sont réservées à un séjour de moyen à long terme. Deux autres serviront pour les séjours temporaires.

Pour Yves Potvin, directeur du CSSSHY, c'est un bel apport dans le domaine de la santé en Haute-Yamaska où les services en santé mentale sont peu nombreux et donc, fortement sollicités. « Depuis l'année dernière, le débordement de ces ressources était quasi permanent », signale M. Potvin.

En effet, le taux d'occupation des 59 chambres d'hébergement sur le territoire de CSSSHY, dont 23 en ressources intermédiaires et 36 de types familiaux, a été de 94 %, durant l'année 2010-2011. Ceci étant dit, neuf places additionnelles contribueront au désengorgement des services.

En route vers la réinsertion sociale

En plus de bénéficier de soins spécialisés donnés par des professionnels de la santé du CSSSHY, les usagers devront suivre un plan d'intervention propre à chacun. Ils seront également encadrés, en tout temps, par deux intervenants sociaux, Mireille Masika Nyamiramgi et Philippe Messo.

« Ce sera une nouvelle aventure avec différents défis, mais nous serons bien entourés. Alors, nous sommes confiants », a indiqué Mme Nyamiramgi.

L'emplacement de cette maison de chambres qui se situe près de l'hôpital de Granby et du centre-ville contribuera également au mieux-être de l'individu dans son milieu et à sa réintégration progressive dans la communauté. Les professionnels de la santé croient que ces individus peuvent vivent harmonieusement en société et donc, veulent donner les meilleurs soins aux usagers dans le but de les réhabiliter.

CROISSANCE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Halte aux antibiotiques

MARIE ALLARD
La Presse



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Toute utilisation étendue d'un antibiotique n'est pas recommandable », dit le Dr Charles Bernard, président du Collège des médecins du Québec.

Pour combattre les problèmes grandissants de résistance aux antibiotiques, Santé Canada va « interdire graduellement » l'utilisation d'antibiotiques pour stimuler la croissance des animaux de consommation, a appris *La Presse*. Controversé, cet usage des antimicrobiens est banni en Europe depuis 2006.

Santé Canada « collabore avec les fabricants de produits pharmaceutiques à interdire graduellement les allégations liées à la stimulation de la croissance pour les médicaments antimicrobiens », a confirmé Sean Upton, agent des relations avec les médias au ministère fédéral.

L'utilisation de cinq agents antimicrobiens est actuellement autorisée pour promouvoir la croissance des animaux d'élevage au Canada. Problème : ces antibiotiques sont également utilisés pour le traitement d'infections chez les humains. Trois d'entre eux, la pénicilline, la tylosine et la virginiamycine, sont jugés de « haute importance » en médecine humaine, ce qui veut dire qu'ils servent à soigner de graves infections. Les deux autres sont d' « importance moyenne » pour les humains.

« Donner des antibiotiques comme facteurs de croissance est inacceptable, a tranché le Dr Charles Bernard, président du Collège des médecins du Québec. Et je pense parler au nom de la majorité des médecins du Québec en disant cela. »

Pas encore d'échéance

Aucune date limite n'a été fixée pour abandonner ces stimulateurs de croissance. « Nous continuons de travailler avec les promoteurs de ces médicaments afin de planifier une stratégie d'élimination progressive », indique Leslie Meerburg, autre porte-parole de Santé Canada. Un calendrier est en cours d'élaboration, a-t-elle ajouté.

Utilisés dans les fermes depuis les années 60, les antibiotiques comme facteurs de croissance permettraient d'améliorer de 3 % à 5 % le gain de poids moyen et l'efficacité alimentaire des animaux, surtout dans les troupeaux malades. Prescrits en très petite quantité - entre 1/10e et 1/100e d'une dose thérapeutique normale -, ces médicaments favorisent particulièrement l'apparition de bactéries résistantes.

Réserver les antibiotiques aux animaux malades

Ces bactéries menacent les animaux, mais également les humains. « La majorité des cas de résistance qu'on a vus apparaître chez l'humain sont des résistances à des antibiotiques de familles apparentées aux antibiotiques donnés aux animaux », a souligné le Dr Richard Marchand, professeur adjoint de clinique au département de microbiologie et immunologie de l'Université de Montréal.

Il est urgent, selon lui, de cesser de donner des antimicrobiens au bétail en santé. « Il faut les réserver aux animaux malades seulement », a-t-il plaidé.

Prévenir les maladies en donnant de petites doses d'antibiotiques à tout un troupeau — ce qui se fait couramment — est donc aussi à proscrire. « Toute utilisation étendue d'un antibiotique n'est pas recommandable », a souligné le Dr Bernard.

Médicamenter toute une garderie

Ottawa ne compte toutefois pas restreindre cet usage prophylactique. « À l'heure actuelle, Santé Canada n'envisage pas d'interdire l'utilisation d'antibiotiques pour la prévention de maladies chez les animaux », a indiqué Mme Meerburg. Or, presque tous les antibiotiques utilisés comme facteurs de croissance sont aussi homologués pour la prévention ou le traitement de différentes maladies, ce qui veut dire que leur usage agricole perdurera.

Dans ce cas, pourquoi ne pas donner de petites doses d'antibiotiques à tous les enfants d'une garderie pour prévenir les maladies, comme on le fait avec les animaux ? « Celui qui ferait ça serait sanctionné sévèrement, s'est insurgé le Dr Bernard. C'est un concept complètement ridicule. »

» EN BREF

Un premier salon pour les proches de personnes handicapées

GRANBY (JFG) — Manon Gauvin, une Granbyenne mère d'un enfant polyhandicapé de 21 ans, sera l'invitée d'honneur du premier Salon des ressources de la région destiné aux familles qui vivent avec un proche ayant un handicap intellectuel ou physique. L'événement se déroulera demain de 9 h à midi, à l'hôtel Le Boulevard, rue Bertrand-Fabi à Sherbrooke.

« Les besoins sont énormes, mais les ressources sont insuffisantes, trop souvent absentes ou méconnues. Il faut que ça change parce que la majorité des familles qui doivent s'occuper d'un enfant ou d'un proche handicapé sont à bout de souffle », indique Mme Gauvin, qui mène un combat de longue haleine pour que les instances gouvernementales reconnaissent l'urgence d'agir. La femme fera par ailleurs une allocution à cet effet à l'Assemblée nationale à l'occasion de la journée internationale des familles, le mercredi 15 mai. Elle soulignera, entre autres, « le manque de services et de soutien financier offert aux familles après l'âge de la scolarisation de leur enfant handicapé. »

En plus de visiter les différents kiosques des organismes présents au salon afin de trouver les ressources dont ils ont besoin, les participants permettront aussi d'établir un portrait général de la situation dans la région.

Un clip de Xavier Dolan fait scandale en France

MONTRÉAL (AFP) — Xavier Dolan, le réalisateur québécois qui a conçu un clip-choc pour la nouvelle chanson *College Boy* du groupe français Indochine, a dénoncé hier un « débat chimérique » après l'annonce d'une possible interdiction du clip aux moins de 16 ans.

En présentant des images violentes, qui montrent un jeune adolescent se faire brutaliser, crucifier puis exécuter par ses camarades en raison de son homosexualité, « on a voulu envoyer une alerte à la jeunesse », a expliqué à l'*AFP* le réalisateur de 24 ans, révélé en 2009 à Cannes avec son long-métrage *J'ai tué ma mère*.

Interrogé sur une éventuelle interdiction du clip aux moins de 16 ans, voire aux moins de 18 ans, en France par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), il a déclaré qu'il s'agit d'un « débat chimérique qui sert à justifier l'autorité d'un comité investi d'une responsabilité sur la jeunesse ».

« On voulait envoyer aux jeunes une illustration logique et concrète de la violence dont ils sont victimes, acteurs ou observateurs », a-t-il expliqué.

La lutte contre le harcèlement à l'école doit se faire avec « des méthodes plus radicales que des clips publicitaires de 30 secondes » que personne ne regarde, a estimé le Montréalais.

Surtout, la violence dénoncée n'est pas pire que celle projetée sur les chaînes musicales avec des clips mettant en scène « des filles en train de se verser de la vodka entre les seins, enduites d'huile, en se faisant traiter de salopes par les chanteurs », a-t-il poursuivi.

« Si l'on comparait la violence distillée par les manifestations (contre le mariage des personnes de même sexe, NDLR) et celle de mon clip, mon clip est un conte pour enfants », a en outre estimé M. Dolan.

Françoise Laborde, qui préside le groupe de travail sur la jeunesse et la protection des mineurs du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a dit hier envisager « au minimum une interdiction aux moins de 16 ans et peut-être aux moins de 18 ans ».

« J'adresserai une lettre à Mme Laborde et au gouvernement d'ici demain (aujourd'hui) pour essayer d'expliquer ma position et de mettre en lumière mon geste », a précisé Xavier Dolan.

Pour le réalisateur, en empêchant de diffuser la vidéo, les autorités françaises « enfilent le bandeau que les personnages portent » dans le clip, en allégorie de l'aveuglement volontaire de la société vis-à-vis de ces enjeux.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le réalisateur québécois, Xavier Dolan.

» EN BREF

Le Chœur classique de l'Estrie en concert

GRANBY (MT) — Le Chœur classique de l'Estrie présentera son concert annuel demain soir en l'église Notre-Dame. Pour l'occasion, le chef François Panneton et ses musiciens rendront hommage à la Renaissance française.

Le Chœur classique aura des invités de prestige : le flûtiste Francis Colpron, des Boréades de Montréal, et la Granbyenne Mélisande Corriveau, qui connaît un beau succès avec L'Harmonie des saisons.

Quelques titres qui seront interprétés : *Mignonne, allons voir si la rose*, *Bonjour mon cœur*, *Revoici venir le printemp*, *Belle, qui tient ma vie*, *Chantons, sonnons trompette*. Mais *La Guerre*, de Clément Janequin, s'imposera comme la pièce de résistance de cette soirée.

Il reste des billets. On peut se les procurer, au coût de 30 $, à la librairie des Galeries et auprès des choristes du Chœur classique de l'Estrie.





Un juge sur la sellette

Visé par des allégations de blanchiment d'argent, Michel Déziel fera l'objet d'une enquête

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
ET CAROLINE D'ASTOUS
La Presse

Le Conseil canadien de la magistrature se penchera sur le cas du juge Michel Déziel, montré du doigt devant la commission Charbonneau hier par l'ex-organisateur politique Gilles Cloutier. Le témoin a affirmé hier matin que M. Déziel, alors qu'il était avocat, lui avait demandé de « blanchir » 30 000 $ lors des élections municipales de 1997 à Blainville.

Cette révélation a fait bondir le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, François Rolland, qui a aussitôt demandé que la lumière soit faite. « Le Conseil prend au sérieux toute allégation faite à l'endroit d'un juge d'une Cour supérieure. L'affaire sera examinée par le vice-président du Comité sur la conduite des juges. Le mandat du Conseil est d'établir si un juge pourrait être inapte à remplir ses fonctions, selon les dispositions de la Loi sur les juges », indique un communiqué.

Il a été impossible de s'entretenir avec le juge Déziel hier. Il serait actuellement en vacances à l'extérieur du pays, selon sa secrétaire.



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE

Gilles Cloutier a affirmé hier matin que M. Déziel, alors qu'il était avocat, lui avait demandé de « blanchir » 30 000 $ lors des élections municipales de 1997 à Blainville.

Gilles Cloutier a relaté hier avoir reçu en octobre 1997 un coup de fil de Michel Déziel, qui travaillait pour la campagne d'Action civique Blainville. « Il m'a demandé en 1997 si je pouvais changer 30 000 $ en 750 $. »

Le chef de ce parti était Pierre Gingras, qui a été maire de Blainville pendant 12 ans. Il siège aujourd'hui au conseil d'administration de Radio-Canada.

Gilles Cloutier affirme qu'il connaissait bien Déziel puisqu'ils avaient travaillé ensemble dans l'organisation d'élections fédérales. « Il savait que j'avais beaucoup de contacts à Blainville — je connais tout le monde. C'était facile pour moi. Pour lui, comme avocat, ça aurait paru mal pour son code d'éthique : un avocat, commencer à changer des chèques au porte-à-porte… »

Le témoin dit que Michel Déziel lui a remis une enveloppe blanche contenant 30 000 $ en espèces. Cet argent provenait de la firme de génie Dessau, lui aurait précisé celui qui était alors avocat.

« Il a fait une fraude. Je me devais de le mentionner maintenant qu'il est juge », a dit Cloutier.

Michel Déziel a été blanchi en 1999 de trois accusations de financement illégal portées par le Directeur général des élections du Québec. Il avait été accusé d'avoir recueilli des contributions illégales lors de la campagne d'Action démocratique de Boisbriand en 1994.

Ancien employeur surpris

Un ancien employeur de Michel Déziel s'est dit surpris des allégations de prête-noms qu'il a faites devant la Commission. « Oui, c'est étonnant, dit-il. On n'a jamais attendu parler d'activités de la sorte », a indiqué Jean-Jacques Rainville, du cabinet de Dunton Rainville.

« Il était mon adversaire à Blainville, ironise Me Rainville. Je l'ai recruté à l'époque pour sa clientèle. Mais il n'est pas resté longtemps », ajoute-t-il. Michel Déziel a travaillé dans ce cabinet en 2002 et 2003, soit tout juste avant d'être nommé juge.

Interpellé par le témoignage de Gilles Cloutier, le président de l'Association des lobbyistes s'est dit préoccupé par les révélations du témoin à la commission Charbonneau, s'inquiétant pour la réputation de la profession.

« Les pratiques malsaines évoquées devant la commission Charbonneau n'ont rien à voir avec la profession légitime de lobbyiste. Le lobbyiste est bien différent des gestes illégaux dont parle M. Cloutier », rectifie Étienne Couture, président de l'Association.

Le président rappelle d'ailleurs que Gilles Cloutier n'est pas inscrit au Registre. Une information validée par la suite par le commissaire au lobbyisme du Québec. « M. Cloutier et ses activités ne figurent pas au Registre », précise Émilie Giguère, directrice des communications du commissaire au lobbyisme.

Selon la directrice, les révélations de la commission Charbonneau préoccupent le commissaire. « Le témoignage démontre qu'il faut des modifications législatives à la loi, dit-elle, rappelant que les délais de prescriptions font en sorte que le commissaire a souvent peu de temps pour agir.

SPÉCIAL 1er ANNIVERSAIRE

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
CLINIQUE MÉDISPA

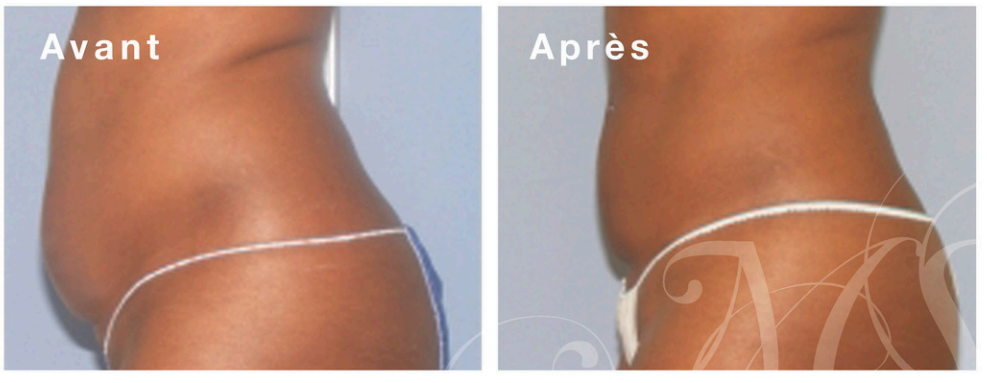
100$ de rabais sur le traitement UltraShape*

* Valide jusqu'au 30 juin 2013 et ne peut être jumelé à aucune autre offre.



Dre STÉPHANIE OLIVIER MD,FRCSC., chirurgienne esthétique

REMODELEZ VOTRE SILHOUETTE À TEMPS POUR L'ÉTÉ !
Nouvelle technologie non-invasive qui détruit les cellules graisseuses de façon permanente, raffermit la peau et traite la cellulite.



Informez-vous sur les différents traitements et chirurgies offerts à la Clinique.

97, Boul. de Bromont, Bromont (Québec) J2L 0P1
Téléphone : 450 726.9050 | Sans frais : 1 855 726.9050 | www.cliniquemedispa.ca

» EN BREF

L'avocat de Chevrette pourra contre-interroger Cloutier

L'avocat de Guy Chevrette pourra contre-interroger Gilles Cloutier, qui a éclaboussé l'ex-ministre des Transports, à la reprise des audiences, le 13 mai. Après avoir affirmé s'être fait demander 100 000 $ par l'un de ses proches, le témoin a indiqué hier avoir exigé que Guy Chevrette soit présent à un cocktail de financement pour l'ancienne députée péquiste de Prévost, Lucie Papineau. « Chevrette était le gars le plus clean pour aller chercher de l'argent des entrepreneurs », a-t-il déclaré. Quinze entrepreneurs en construction auraient alors versé 1000 $ chacun pour parler cinq minutes à l'ex-ministre.

Double comptabilité au PLQ lors de deux élections

L'organisateur politique Gilles Cloutier a indiqué avoir eu recours à la double comptabilité lors des deux élections qu'il dit avoir organisées pour le Parti libéral du Québec (PLQ). « Utilisiez-vous les mêmes procédés que les élections municipales ? » lui a demandé l'avocate du Parti québécois, Estelle Tremblay. « Oui. » Il a précisé que certaines dépenses n'ont jamais été rapportées à l'agent officiel du parti. « J'étais le seul. Le candidat ne le savait pas », a-t-il tenu à préciser. Il affirme que l'entreprise Desjardins Asphalte lui a fourni des contributions illégales « lors du congrès de Jean Charest ».

Contre-interrogatoire corsé

Gilles Cloutier a fait face à un dur contre-interrogatoire, hier. L'avocat de son ancien employeur, Roche, Michel Massicotte, a avancé que le témoin avait fraudé la firme de génie en réclamant des déjeuners supposément pris dans des restaurants qui n'en servaient pas. Le témoin a expliqué qu'il se faisait ainsi simplement rembourser des dépenses difficilement justifiables, comme convenu avec son patron, Marc-Yvan Côté. L'avocate du Parti québécois, Estelle Tremblay, a quant à elle souligné qu'en déclarant faillite au début des années 2000, il n'avait acquitté que le quart d'une amende de 91 500 $ imposée pour sa participation à un cartel. Ce qui ne l'a pas empêché d'acheter une maison de 200 000 $ dans Charlevoix peu après.

Cloutier coulé par la collusion ?

La collusion, « j'étais bon dans ça. Je ne savais pas qu'un Bureau de la concurrence existait. Je l'ai su ». Après s'être reconnu coupable en 2000 d'avoir dirigé un cartel de déneigement à Montréal, Gilles Cloutier a admis hier avoir été de nouveau l'objet d'une enquête en 2007. Si cette enquête du Bureau de la concurrence n'a pas débouché sur des accusations, le dossier a été transféré à la Sûreté du Québec, démontre un document présenté à la commission Charbonneau hier. Questionné par l'avocate du Parti québécois, Gilles Cloutier a reconnu que cet épisode coïncide avec le début de sa collaboration avec l'escouade Marteau.

par Pierre-André Normandin

ÉCLABOUSSÉ À SON TOUR

Le PQ critique la commission Charbonneau

TOMMY CHOUINARD
La Presse

QUÉBEC — Une mise en garde de la première ministre Pauline Marois envers la commission Charbonneau a soulevé un tollé à l'Assemblée nationale, hier. L'opposition l'a rapidement accusée d'ingérence.

Au lendemain d'allégations touchant l'ex-ministre péquiste Guy Chevrette, Mme Marois a appelé la Commission à la prudence dans la poursuite de ses travaux. « La Commission doit faire son travail, doit le faire avec prudence », a-t-elle déclaré.

Quelques minutes plus tôt, le vice-premier ministre, François Gendron, avait reproché à la Commission de salir toute la classe politique et de manquer de prudence. Le doyen de l'Assemblée nationale a affirmé que « la façon de travailler » de la Commission l'« indispose ».

D'abord réticent à préciser sa pensée, visiblement mal à l'aise, M. Gendron a finalement répondu que la Commission « devrait faire attention ». Il a donné l'exemple de la vidéo présentée hier, où l'on peut voir notamment l'ex-maire Gérald Tremblay, d'autres élus, l'humoriste Yvon Deschamps, le cardinal Jean-Claude Turcotte et les hockeyeurs Jean Béliveau et Henri Richard lors d'une réception donnée en 2004 par la firme Roche au Stade olympique.

« Il faut faire attention, parce que j'ai vu toutes sortes de monde à la télévision, a-t-il dit. Dans la vidéo d'hier, il y a des gens qui n'ont pas un brin d'affaire à passer à la télé hier soir, et ils ont passé à la télé. Henri Richard... Il y a beaucoup de choses que je n'aime pas. C'est tout. » Il a laissé entendre que des éléments de preuve ou des témoignages devraient être frappés d'une ordonnance de non-publication.

« Ce qui vous indispose, est-ce le fait que la Commission arrose tout le monde et que toute la classe politique est éclaboussée ? » lui a-t-on demandé. « Je souhaiterais qu'on fasse davantage attention à ce que vous venez de mentionner », a-t-il répondu.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE
La première ministre, Pauline Marois.

« Comme si on était tous des pareils »

Quand on lui a demandé si le travail de la Commission l'indispose davantage quand le PQ est éclaboussé que lorsque c'est le PLQ, il a rétorqué : « Ça m'indispose quand on ne fait pas attention. »

« C'est grave. Je suis un type qui a un nom, une crédibilité, et je suis allé en politique pour contrer ce que l'on décrit. Je pense que je suis un gars intègre, et là, on y va "all out", comme si on était tous des pareils », a-t-il tonné.

François Gendron a été piqué au vif lorsqu'on lui a demandé s'il a déjà soupçonné du financement illégal au PQ : « S'ils veulent que j'aille à la Commission, qu'ils m'invitent. S'ils ont des questions à me poser, je vais y aller. »

Il a précisé qu'il ne connaît pas Gilles Cloutier. « C'est dans un autre milieu qu'il fraie, pas le nôtre, à ma connaissance », a-t-il noté.

Or, quelques minutes plus tard, M. Cloutier a parlé à la commission Charbonneau du rôle qu'il a joué dans le financement politique de Lucie Papineau, ancienne députée du PQ (1997-2007) aujourd'hui directrice du cabinet de la ministre Nicole Léger. Cette dernière avait convoqué les médias à une conférence de presse, hier, mais elle l'a annulée après que le nom de Mme Papineau eut été prononcé à la commission Charbonneau.

Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, reconnaît quant à lui que les allégations concernant Guy Chevrette « soulèvent des questions ». « Mais avant de condamner quelqu'un sur la base d'un seul témoignage, voulez-vous, s'il vous plaît, être prudents ? C'est un principe de droit et de justice. Voyons s'il y a d'autres corroborations et d'autres témoignages qui viennent confirmer ça », a-t-il ajouté.

M. Drainville et ses collègues du PQ n'ont pas toujours eu les mêmes scrupules lorsque des allégations touchaient des libéraux. Mardi, le ministre avait mené une charge contre le PLQ en reprenant les propos de M. Cloutier concernant le financement illégal d'activités du camp du Non au référendum de 1995.

DONS ILLÉGAUX

Québec Solidaire veut étendre les pouvoirs du DGE

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Québec solidaire a déposé hier un projet de loi pour donner au Directeur général des élections le pouvoir de récupérer toute contribution illégale qui aurait été faite au cours des 15 dernières années.

Le député Amir Khadir a estimé qu'il faut repousser la période de prescription, actuellement de cinq ans, pour profiter des informations émergeant de la Commission Charbonneau.

Le mandat de la commission s'étend sur les 15 dernières années.

Lors d'un point de presse, M. Khadir a affirmé que le Parti québécois et le Parti libéral du Québec devraient accepter volontairement de rembourser tout don qui s'avérerait illégal durant la période couverte par la Commission Charbonneau.

La Coalition avenir Québec s'y est engagée et souhaite que les péquistes et les libéraux fassent de même.

Jusqu'ici, les libéraux et les péquistes ont affirmé qu'ils se conformeraient aux demandes du DGE, dont les pouvoirs sont soumis à un délai de prescription de cinq ans.

Selon M. Khadir, les deux partis se cachent derrière le délai actuel pour échapper à leur responsabilité morale.

Son projet de loi propose de faire passer de cinq à 15 ans le délai de prescription.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE
Le député de Mercier, Amir Khadir.

2892635

une **pour moi**
une **pour toi**
une pour **LaDifférence**

les 10, 11 et 12 mai 2013

Centre Jardinage Granby - 55, rue Bruce, Granby

Campanules ou marguerites, pot de 1 gallon, 1 pour 12,99 $, 2 pour 11,99 $ chacun ou 3 et plus pour 10,99 $ chacun

Centre jardinage GRANBY
PLANTSELECT Nouveautés horticoles

Au profit de la Fondation La Différence-Tous unis contre le cancer | www.fondationladifférence.ca



Josée Ouellette
Centre Jardinage Granby

Fondation LaDifférence
Tous unis contre
LE CANCER

débats

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

LA VOIX DES LECTEURS

Projet Val 8 : la Ville de Bromont me déçoit

Je vous écris concernant le projet Val 8 de Bromont et je crois que le dossier est important. Je suis très déçu de cette réunion du 29 avril. Je crois que la ville passe à côté de la réalité dans ce dossier.

C'est le seul vrai espace vert avec intérêt qu'il reste à Bromont et qui en fait un attrait pour la Ville de Bromont, et cela permet que la montagne se démarque. Je travaille à Montréal et voyage soir et matin. Je ne vois plus le but de rester à Bromont avec la perte de ce territoire utilisé par les citoyens. Cette ville, en acceptant ce projet, descend énormément dans mon estime, car une offre à 650 000 $ (bien trop sous-évalué !), c'est rire dans la face des citoyens.

Je trouve au contraire que la Ville manque de transparence avec une offre de la sorte. C'est juste pour nous faire croire que la Ville a de bonnes intentions. Se faire répondre par la mairesse que si la maison est brune ou verte et se fond dans la nature, il n'y a pas de problème. On nous prend pour des idiots ou quoi ?

Il y a une limite à développer un projet au détriment de la nature. C'est la montagne de Bromont, l'icône de la ville. Il faut y penser un peu. Il n'y a pas juste l'argent dans la vie. Il faut penser à l'héritage naturel que nous laisserons aux générations futures.

C'est une honte ce projet. Ce serait comme construire sur le Mont-Royal, sur le sommet de Tremblant, Orford, Sainte-Anne). C'est également une perte économique et touristique que la Ville ne semble pas réaliser.

Le nouveau projet Val 8 que nous avons reçu par la poste est une arnaque. Les espaces verts ne sont pas de vrais espaces verts une fois les lots construits. C'est juste pour nous endormir.

J'ai marché sur les terrains du projet, filmé et photographié, et c'est faux, faux, faux ! C'est facile de dire qu'il restera 60 % d'espaces verts quand c'est éparpillé n'importe où. Ça ne fait pas de cela en parc ! Depuis plus de 20 ans, les sentiers se font détruire et la montagne a perdu le contrôle avec ses projets. C'est super, les Amis des sentiers, mais il faut arrêter de constamment relocaliser les sentiers. Si cela se fait de la sorte, c'est bien qu'il doit y avoir un problème ? Il y a bien longtemps que la Ville aurait dû se réveiller et en faire un parc, un lieu de conservation de la nature.

Voyant ce cirque du 29 avril dernier, je suis très déçu d'avoir choisi cette ville pour élever mes enfants. Cela ne reflète pas mes valeurs.

Et sincèrement il ne faut pas prendre les citoyens pour des idiots. Regardez toute la publicité que nous recevons par la poste et par internet pour le projet Val 8. Ça me fait bien rire quand je vois sur ces publicités des images de petits oiseaux, de lapins et de chevreuils. Voir s'ils vont rester là une fois le projet en marche !

Je vous fais part de mes commentaires, car malheureusement je ne pourrai être là le 6 mai lors de la réunion du conseil de ville, car je serai à l'extérieur du pays.

Je veux tout de même que mon opinion soit entendue.

Mes salutations,

Christian Gauvin
Bromont

Merci pour l'affection que vous m'avez témoignée

Grand merci à tous ceux et celles qui ont voté pour moi au concours : Gens de Cœur à Radio-Canada !

Je n'ai pas gagné le gros lot, mais j'y ai gagné l'affection que vous m'avez témoignée.

Vous étiez plusieurs milliers à vous exprimer en faveur de la Popote Roulante ! C'est donc dire que de plus en plus de personnes sont au courant du service que la Popote Roulante offre comme maintien à domicile.

Je tiens à féliciter Manuvie pour cette initiative du concours Gens de Cœur !

Merci !

Régina Lapointe
Cowansville

Élections clés en main... avec Gilles Cloutier



LA VOIX DES LECTEURS

Le Plan Nord et ses danseuses

Le gouvernement et les médias ne cessent de nous parler du Plan Nord, et ce de plusieurs façons. Déjà, l'automne dernier, le *Journal de Québec* publiait un article intitulé *Le Plan Nord des danseuses* dans son édition du 25 novembre 2012. Largement repris dans plusieurs journaux locaux à travers la province, l'article vantait les avantages financiers dont pouvaient bénéficier les danseuses dans le nord minier québécois en pleine expansion et en pleine explosion sociale avec tous ces hommes à l'aise (très à l'aise) financièrement, isolés et surtout sans femme.

Outre le potentiel financier d'une semaine de travail rentable, l'article mettait en évidence plusieurs avantages soulignant notamment l'absence de concurrence (peu de danseuses se déplaçant à chaque fois) et l'accès à un appartement (grand avantage quand on connaît les problèmes de logement ou d'accueil même en hôtel dans nos régions).

Même si, comme le soulignait l'auteur, les conditions de déplacement s'étaient dégradées : la voiture ayant remplacé l'avion. Face à cette vision quasi-idyllique, on pourrait donc envisager des carrières prometteuses pour nos jeunes filles.

L'intégralité de cet article était sordide, car il occultait totalement la réalité de la vie d'une danseuse. Outre le fait de s'exhiber nues, elles doivent aussi danser aux tables, mais également accepter les danses contact et les danses en cabine privée. Il ne semble pas dans ce contexte-là que la danse soit la seule demande du client. Pour arriver à faire une soirée record en argent, à combien d'exigences l'a-t-on soumise et contrainte et avait-elle vraiment la possibilité de refuser ces demandes ?

Pourquoi donner une vision aussi superficielle et idéale de la vie d'une danseuse quand la réalité est hélas fort différente, que la danse est une porte ouverte sur d'autres de prostitution, que les exigences des tenanciers de bar et de leurs clients ne se limitent pas à une danse qui ne sert souvent que de préliminaires à des exigences plus personnelles et plus intimes pour lesquelles la danseuse n'a pas d'échappatoire ?

Que dire aussi de ces hommes à l'aise financièrement qui achètent du sexe en faisant mine d'ignorer que par ces gestes, ils contribuent à la traite des femmes, puisqu'ils participent à la violence faite aux femmes et qu'ils se déresponsabilisent de leurs actes en se faisant croire que la danse est une profession acceptable pour une jeune fille qui veut et peut, par ce biais, payer ses études. Ou bien que la danse est un métier comme un autre pour une jeune femme qui a le choix et peut faire tant d'argent en une semaine.

Hormis un salaire mirifique, que reste-t-il à cette danseuse une semaine plus tard, quand elle a payé son loyer, son chauffeur pour le déplacement, son proxénète (*pimp*) qui l'a envoyé si loin, qui la guette et la garde, le pourvoyeur de drogue qui la fournit et tous ceux autour qui profitent d'elle et de son corps et qui sont prêts à l'utiliser pour bien plus encore.

Dans un monde idéal, nous aimerions que toutes nos jeunes filles, d'ici ou d'ailleurs, soient informées correctement. Qu'elles sachent que sous les apparences d'argent facilement gagné pour payer les études, éponger une dette, palier à un manque à gagner à leur revenu d'aide sociale, il y a les dessous peu enviables de multiples formes de violence.

Carole Thériault pour l'équipe du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)
Membre du Regroupement québécois des CALACS

POUR NOUS ÉCRIRE : debats@lavoixdelest.ca

NOUVEAU RÉGIME DE REDEVANCES MINIÈRES

Une annonce sans la ministre Ouellet

QUÉBEC (LA PRESSE) — Après avoir mené un long combat pour hausser les redevances minières, la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet ne semble pas enthousiasmée par le nouveau régime, qui devrait récolter beaucoup moins d'argent que ce qui avait été promis en campagne électorale.

Est-elle à l'aise ? « C'est une décision de l'ensemble du gouvernement, et que le gouvernement supporte », répond-elle.

Mercredi après-midi, on rapportait que le régime serait annoncé le lendemain. Puis hier, le gouvernement péquiste a annoncé qu'il reportait finalement à lundi l'annonce du nouveau régime.

Le nom de Mme Ouellet n'apparaît toutefois pas sur la convocation. Elle sera déjà à Chibougamau, où plusieurs ministres et Pauline Marois feront une annonce mardi. « J'ai d'autres annonces à faire la veille [lundi], qui portent sur mon ministère », dit-elle.

Mme Ouellet et le ministre des Finances Nicolas Marceau avaient pourtant organisé ensemble, en mars, le Forum sur les redevances minières. Plusieurs sources ont indiqué à La Presse qu'un bras de fer a suivi. Il y aurait encore eu de très vifs échanges cette semaine. Différentes sources de l'industrie rapportent que les minières ont tenté d'isoler Mme Ouellet dans les dernières semaines en adressant directement leurs demandes à la première ministre Pauline Marois.

La pression devenait « intenable », dit une source au gouvernement, surtout dans un contexte économique mondial difficile qui fragilise certains investissements. Depuis le Forum, le bureau de Mme Marois aurait tranché en faveur des Finances.

« C'est normal que les Finances s'occupent des derniers détails avec les outils fiscaux. Avec les libéraux, c'était aussi le ministre des Finances qui avait modifié les redevances », tient à rappeler Mme Ouellet. Même son de cloche du bureau de M. Marceau.

Une source de l'industrie a admis que certaines minières et l'opposition ont fait circuler des rumeurs alléguant que la ministre Ouellet songerait à démissionner. « Il y a beaucoup de gens qui ne l'aiment pas et qui disent qu'elle va claquer la porte. Je leur dis : arrêtez donc ! Elle a encore une réforme de la Loi sur les mines à piloter », explique-t-on.

En campagne électorale, le Parti québécois (PQ) promettait d'amasser en moyenne 388 millions de dollars de plus par année grâce au nouveau régime hybride, soit deux fois plus qu'à l'heure actuelle. Le régime devait comporter une redevance de 5 % sur la valeur brute et une taxe de 30 % sur le surprofit.

Mais *La Presse* a révélé que le gouvernement péquiste étudiait la semaine dernière un scénario qui s'éloigne de ces engagements. Un premier scénario plus exigeant avait émané du ministère des Ressources naturelles. Le second venait des Finances. Plusieurs paramètres y ont été ajoutés pour en atténuer l'impact sur les minières.

On déduirait de la valeur brute différents coûts liés à la transformation. Et le pourcentage diminuerait aussi. On exigerait 1 % pour la première tranche de 75 millions de minerais extraits, et 5 % pour le reste.

Quant à la surtaxe de 30 % sur le « surprofit », elle serait très rarement appliquée, selon le nouveau scénario. Selon le nouveau scénario, elle ne s'appliquerait qu'aux rendements pharaoniques, de 50 à 100 %. Pour les rendements inférieurs, la taxe serait plus faible.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

La ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet ne serait pas très enthousiasmée par le nouveau régime de redevances minières propos par le PQ, qui devrait récolter beaucoup moins d'argent que prévu.

ENVIRONNEMENT

Déversement majeur dû au bris d'une digue

BAIE JAMES (LA PRESSE) — Un déversement de plusieurs centaines de milliers de litres d'eau contaminée possiblement par des « métaux lourds » et des tonnes de rejets miniers pourraient polluer l'environnement non loin de la baie James.

C'est le bris d'une digue installée sur un bassin de rétention de la mine d'or Aurizon division Casa Berardi qui est à l'origine de l'accident.

Le service Urgence-Environnement du ministère de l'Environnement du Québec a été avisé du problème vers minuit, dans la nuit de mercredi à hier. L'événement aurait des impacts « assez préoccupants » sur l'environnement. « C'est de l'eau contaminée et des métaux lourds, mais on ne sait pas quelle est leur composition exacte. Ce sont les échantillons qui vont nous permettre de le savoir », a affirmé Stéphanie Lemieux, chargée des communications au sein du service.

En tout, 15 millions de litres de déchets liquides et plusieurs mètres cubes de rejets solides se sont retrouvés dans l'environnement. Une sablière de la région en aurait absorbé une partie, mais le ruisseau Kaakakosig, qui coule non loin, pourrait aussi avoir été contaminé.

« On ne sait pas encore s'il a été atteint, a affirmé Stéphanie Lemieux. Pour le moment, notre souci c'est de confiner ce qu'il est possible de contenir et de mettre en branle une opération de récupération. »

Aucune résidence n'aurait été érigée près de la mine Aurizon division Casa Berardi, selon Mme Lemieux.

Georges Paspalas, président d'Aurizon, a confirmé qu'il s'agissait d'un déversement soudain plutôt que d'une fuite continue. « Il y a eu beaucoup de pluie et la température plus chaude fait fondre la neige. Il y a beaucoup d'eau », a-t-il ajouté. C'est ce qui aurait fait céder la digue.

Son entreprise a publié un communiqué pour affirmer que les opérations d'exploitation de la mine continuaient comme prévu. Les transactions sur le titre boursier ont été stoppées pendant plusieurs heures hier, après une chute de sa valeur.

Maintenant à Granby
Adèle
La propreté signée...
Savoir-faire
Discrétion
Fiabilité
ENTRETIEN MÉNAGER RÉGULIER
À la semaine ou aux deux semaines
Adèle fournit tout : produits, équipement
Assurances responsabilité
CQF Conseil québécois de la franchise
Maillons d'Or 2007 Franchiseur de l'année 2009 Innovation 2012 Marketing
Le choix du consommateur 2012 Québec 3 années consécutives
Estimation gratuite
www.adeleinc.com
1 877 771-1133

NOUS EFFECTUONS LE NETTOYAGE DES TOITS
TOITURE
Revêtements Métalliques
Expert-PLUS
Licence R.B.Q.: 8270-9924-04
Bur. Granby: 450 777-0383
Sans frais: 1 877 973-7279
Bur. Sherbrooke: 819 822-2419
rev.met.expertplus@videotron.ca
www.expertplus.ca
Suivez-nous sur
1. Vis non apparentes
2. Aucun joint
3. Aucune perforation
4. Esthétique inégalée
5. Classé A contre le feu
6. Toit courbé
7. Barrière à neige
8. Barrière à glace
9. Faîte ventilé
10. Soffite ventilé
ESTIMATION GRATUITE
Un toit pour la vie avec Métal Architectural Canada
• Fini le gravier qui tombe
• Fini le déneigement sur la toiture car la neige glisse sur l'acier
• Grand choix de couleurs (peinture à base d'uréthane)
• Choisi par plus de 150 architectes au Québec
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
3129873

Transparence : une note de D- pour les conservateurs

TORONTO (LA PRESSE CANADIENNE) — Le groupe Journalistes canadiens pour la liberté d'expression (CJFE) a attribué une note de D- à la performance du gouvernement fédéral sur les questions de transparence, selon un rapport publié, hier, à la veille de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Le rapport accuse le gouvernement d'entretenir une « culture du secret », illustrée par certaines politiques et méthodes pour museler les scientifiques du gouvernement.

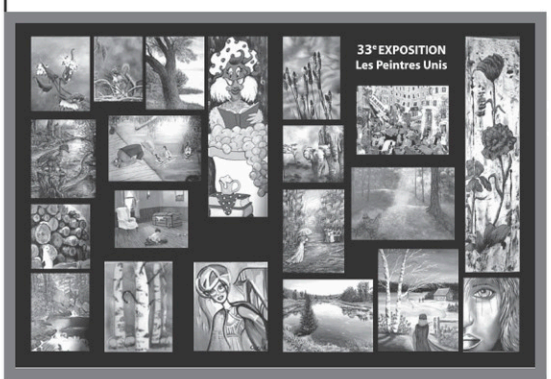
Une initiative du gouvernement pour permettre aux demandes d'accès à l'information d'être faites en ligne est l'un des rares développements positifs qui a permis à Ottawa de faire mieux que sa note de F — un échec - de l'an dernier.

Le Canada se classe 55e parmi les 93 pays qui ont des lois qui encadrent les demandes d'accès à l'information, selon le classement de l'organisation.

Des statistiques sur des délais et la dissimulation de certaines informations démontrent que le gouvernement est de moins en moins ouvert à ce sujet, selon le rapport.



LES PEINTRES UNIS DE WATERLOO SOUHAITENT VOTRE PRÉSENCE LORS DU VERNISSAGE DES OEUVRES RÉCENTES DE :



Laureanne Archambeault
Laurianne Bernier
Carmen Caron
Suzane Carrière
André Côté
Denise Deveault
Michel Duclos
Diane Fontaine
Lise Gagné
Caroline Garand
Mona Gauthier
Marie-Claire Guévin
Cécile Hamel Côté
Pierrette Lamoureux
Gracia Mercier
Marthe Ouellette
France Pelletier
Martine G. Perras
Jessica Ruel
Sébastien Moreau

LE VERNISSAGE AURA LIEU LE VENDREDI 3 MAI, DE 19 H 30 À 22 H
EN COLLABORATION AVEC LA CAISSE POPULAIRE DE WATERLOO.

EXPOSITION | LE SAMEDI 4 MAI, DE 13 H À 21 H | LE DIMANCHE 5 MAI, DE 10 H À 17 H | À LA MAISON DE LA CULTURE 411, RUE DE LA COUR, WATERLOO 450 539-4764

3190143

SONDAGE LA PRESSE CANADIENNE-HARRIS DÉCIMA

Sept points d'avance pour les libéraux de Trudeau

JOAN BRYDEN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les frondes publicitaires du Parti conservateur contre le nouveau chef libéral Justin Trudeau ont eu peu d'effets sur la lune de miel entre le leader libéral et les Canadiens, laisse croire un récent sondage.

Le Parti libéral du Canada s'est forgé une avance de sept points sur les conservateurs lors de la période de deux semaines qui a suivi la désignation de M. Trudeau, le 14 avril dernier, à la tête du parti, indique ce sondage *La Presse Canadienne*-Harris Décima.

Selon le sondage, les libéraux fédéraux se maintenaient à 35 %, contre 28 % pour les conservateurs et 22 % chez les néo-démocrates. Les verts ont obtenu un score de 7 %.

Au Québec, le sondage donne une importante avance aux libéraux.

Ils récoltent 37 % des intentions de vote, contre 24 % pour le NPD. Le Bloc québécois se trouve non loin derrière la formation de M. Mulcair avec 23 %, les conservateurs traînent avec 9 %, et les verts obtiennent 5 %.

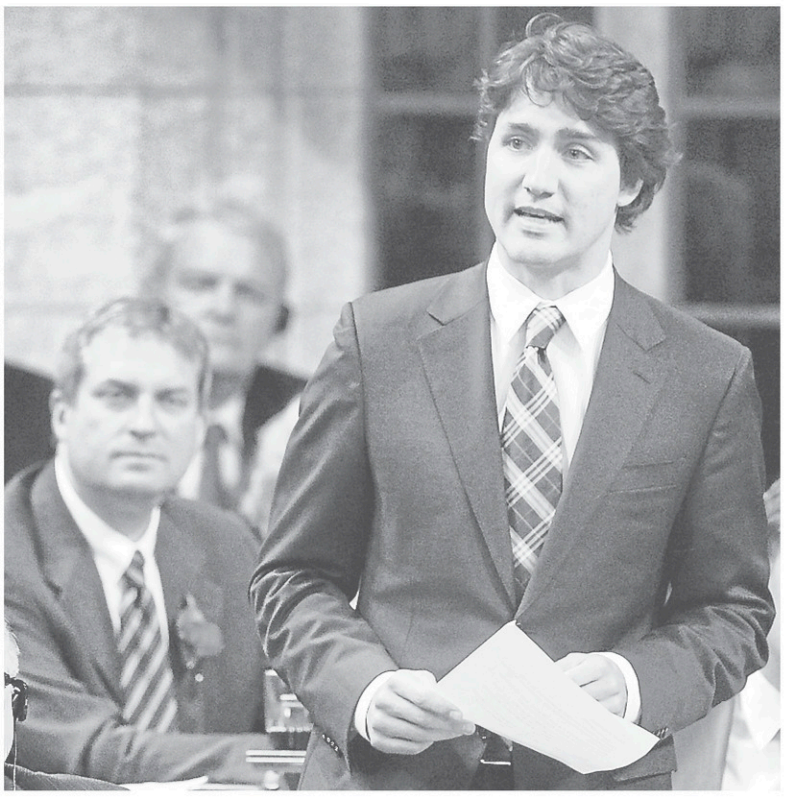


PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

Le Parti libéral du Canada s'est forgé une avance de sept points sur les conservateurs durant les deux semaines qui ont suivi l'élection de Justin Trudeau, le 14 avril dernier, à la tête du parti.

Une première depuis 2009

Il s'agit du soutien le plus élevé pour le Parti libéral depuis mars 2009, alors que l'élection de Michael Ignatieff à la chefferie avait, pendant un bref moment, redoré l'étoile du parti.

La popularité de M. Trudeau risque toujours de s'évaporer, mais pour l'instant, le sondage laisse croire que les publicités négatives lancées par le camp conservateur n'ont pas eu d'effets marqués sur les intentions de vote des électeurs.

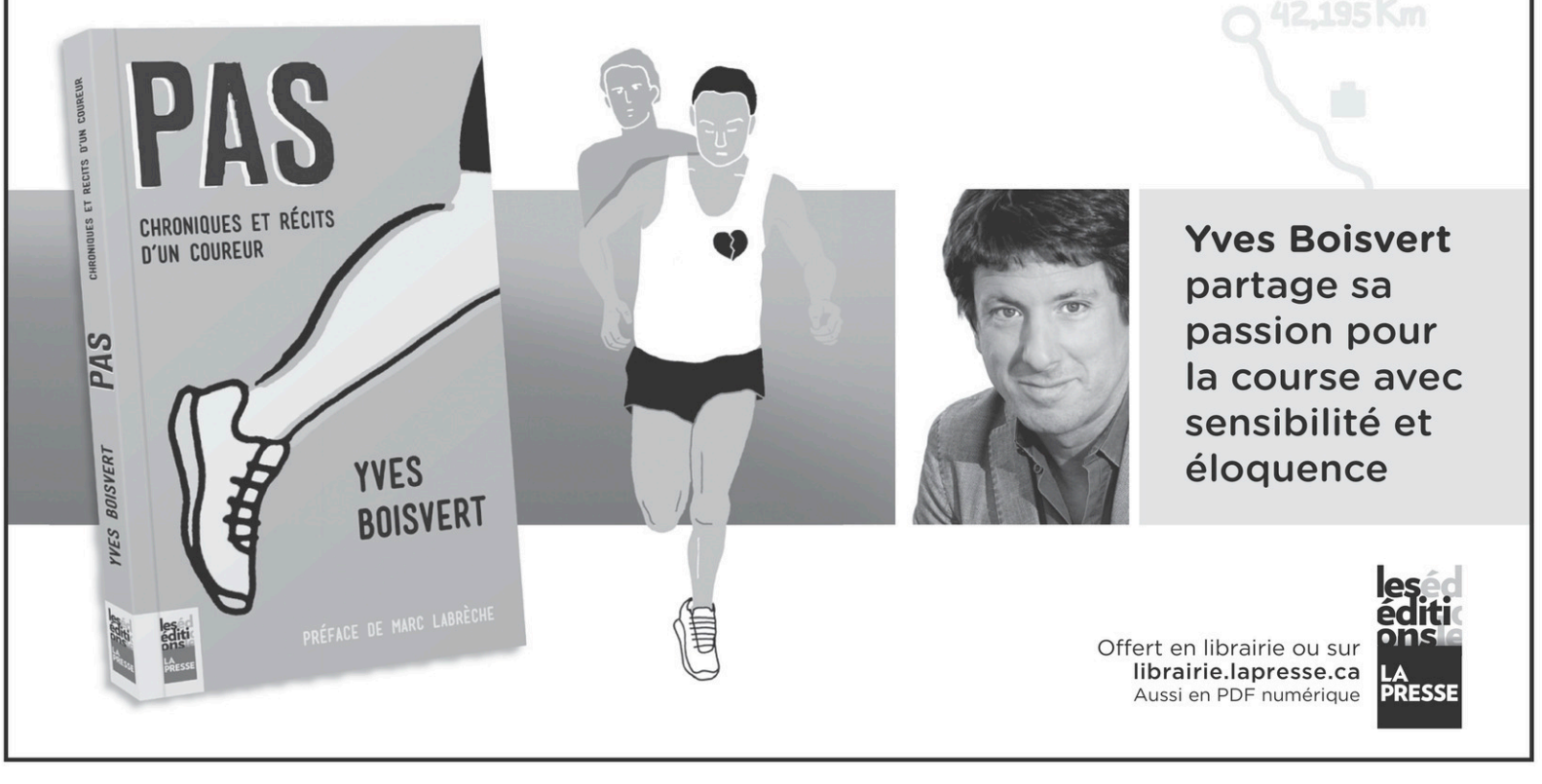
Le niveau de soutien actuel au parti libéral n'est toutefois pas aussi élevé que celui atteint par les néo-démocrates il y a un an — soit 36 % — un score enregistré immédiatement après l'élection de leur nouveau chef, Thomas Mulcair. Le NPD a perdu des plumes depuis, une tendance qui s'est accélérée pendant les derniers mois de la course à la direction du Parti libéral.

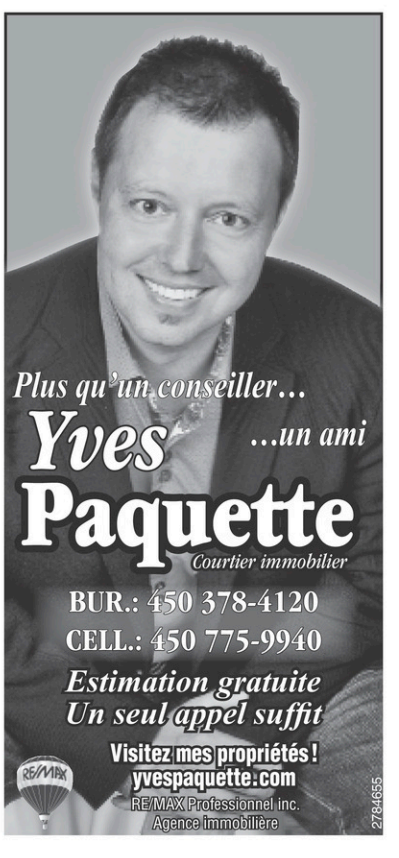
Selon le vice-président senior de Harris Decima, Doug Anderson, l'opinion publique peut toutefois changer. « Ce que l'on sait avec certitude, c'est que plus de gens disent qu'ils vont voter libéral qu'ils n'ont été enclins à le faire depuis des années », a-t-il déclaré.

Les libéraux sont aussi en avance, mais de peu, en Ontario, avec 38 % des intentions de vote comparativement à 34 % pour les conservateurs, et de beaucoup dans les provinces atlantiques, où ils obtiennent l'appui de 47 % des électeurs, comparativement à 22 % pour le NPD.

La formation de Thomas Mulcair devance les autres partis en Colombie-Britannique, et les conservateurs dominaient toujours en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan.

Le sondage téléphonique a été mené auprès de 2008 Canadiens entre le 18 et 28 avril, et comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.





RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

La motion du NPD est rejetée par Ottawa

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement Harper ne change pas de position : en refusant de consentir à une motion du Nouveau Parti démocratique (NPD), il confirme qu'il ne veut pas de fouilles pour mettre au jour tout ce qui s'est passé dans les coulisses du rapatriement de la Constitution.

Sans surprise, la motion du NPD pour demander au gouvernement d'accéder aux demandes de Québec n'a pas été acceptée hier.

L'Assemblée nationale avait récemment adopté une motion unanime pour demander à Ottawa d'ouvrir ses livres sur cet événement charnière de la politique québécoise et canadienne.

Le NPD a demandé hier le consentement unanime des partis politiques aux Communes pour faire adopter sa motion, mais les conservateurs, tout comme les libéraux, s'y sont opposés, affirment les néo-démocrates. En réponse aux demandes de documents, le Parti conservateur a maintenu depuis le début qu'il n'a pas l'intention de « rouvrir de vieilles chicanes constitutionnelles ».

Le Bloc québécois, de son côté, ne s'est pas opposé à la motion néo-démocrate, bien qu'il la juge trop molle et timide. Le Bloc aimerait voir une enquête publique sur toute cette affaire.

Le conflit Québec-Ottawa fait suite aux révélations du livre *La Bataille de Londres* de l'historien Frédéric Bastien qui soutient que le juge en chef de la Cour suprême, Bora Laskin, tenait au début des années 1980 le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau au courant des délibérations de la Cour, appelée à donner son avis sur la constitutionnalité du rapatriement de la Constitution canadienne. Il aurait aussi informé en secret le gouvernement britannique des discussions en cours.

Le processus du rapatriement aurait ainsi été fait en transgressant la sacro-sainte règle de la séparation des pouvoirs entre le judiciaire et l'exécutif.

La motion du NPD faisait suite à celle de Québec et insistait pour que le gouvernement conservateur annonce dans les plus brefs délais les mesures qu'il entreprendra pour répondre aux demandes du gouvernement Marois. Ayant essuyé un refus, le NPD va maintenant évaluer quelles autres démarches il pourrait entreprendre.

À Québec, Alexandre Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance souverainiste, a considéré que le refus des conservateurs ne constitue pas encore la réponse officielle du premier ministre Stephen Harper à la motion québécoise.

« C'est un rejet d'une motion du NPD, on attend toujours la réponse du premier ministre du Canada, la voix du gouvernement officiel et c'est évident que plus le temps passe, plus nous devrons admettre qu'il y a un refus obstiné », a-t-il dit.

M. Cloutier a exprimé sa déception devant le refus des conservateurs et libéraux à une demande qui se ferait à coût nul puisqu'il ne s'agit que d'ouvrir les archives.



PHOTO GIMMY DESBIENS, LE QUOTIDIEN

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier.



3202548

Fête de la rivière Yamaska

Fêtons notre rivière !

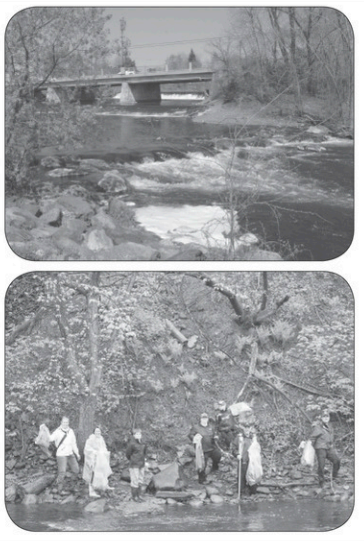
Vision2015
ENSEMBLE, SOYONS FIERS!

ANIMATION, GOÛTER ET PRIX DE PRÉSENCE.

www.vision2015.ca | 450 375-4662 poste 6049

VENEZ FAIRE VOTRE PART POUR LA RIVIÈRE EN PARTICIPANT AU NETTOYAGE DES BERGES

Samedi 11 mai 2013
à 9 h 00
au parc Daniel-Johnson



Nettoyage des fossés à St-Joachim-de-Shefford :

Samedi 4 mai 2013
à 9 h 00

rendez-vous à la mairie au 567, 1er Rang Ouest.

Pour information : Isabelle Lavoie 450 539-3201.

en collaboration avec La Voix de l'Est

Bonne fête des Mères

unis pour la vie



Publireportage

On s'aime... encore et toujours...

CAROLINE NÉRON

Édition spéciale pour la

Fête des Mères





Collier Chaîne d'Amour
75 $

Disponible chez :

Depuis 1939
Brouillette et Fils
Bijoutier Joaillier

Réparation et gravure sur place
171, rue Principale,
Granby
450 372-7242
www.bijouteriebrouillette.ca

Spécial fêtes des Mères

Du 6 au 12 mai 2013

Réservoir neuf de 20 lb incluant 1 remplissage
**35,95$** avant taxes - Rég.: 48,43$

Spécial sur le remplissage de 20 lb
11,95$ avant taxes

Boutique

(Pièces et service) :

Ouvert du lundi au vendredi : de 8 h à 18 h et le samedi : de 9 h à 17 h



3209450

Horaire d'été

Pour vos besoins en gaz propane

OUVERT
7 jours/semaine

Heures d'ouverture pour le remplissage des bonbonnes de B.B.Q. et AUTO PROPANE :

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Dimanche de 9 h à 20 h

Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÈS GAZ PROPANE

280 St-Charles Sud, Granby 450 378-4108
info@gazpropanerainville.com
***Pour plus d'information, consultez notre site Internet* www.gazpropanerainville.com**





3193733

Offres en vigueur du lundi 29 avril au dimanche 5 mai 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détail en magasin. ‡Voir conditions en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le montant financé par le nombre de mois indiqué dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

On déduit directement sur la facture!

Jusqu'à 500 $ en remise instantanée des manufacturiers

sur les **meubles**†, **matelas**†, **accessoires de décoration**†, **électroménagers**† **et appareils électroniques**†



Serta

CABRIO

Matelas semi-ferme/1 po de mousse confort/Fibres Serta
Ressorts VertiCoil Premier/Dessus à coussinet Euro Top
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 1 an et prorata de 4 ans. Livraison gratuite

- 1 place/252 ressorts . . . . . **8,31 $***/mois ou **299 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 80 $
- Grand lit/460 ressorts . . . . . **10,25 $***/mois ou **369 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 110 $

Remise de **100 $** — 2 places/ 357 ressorts

9,69 $*/mois ou **349 $** après remise instantanée



SOMMEX

ELANTRA III

Matelas semi-ferme/Dessus à coussinet Euro Top/Tissu antibactérien
Contour renforcé/Ressorts à fil continu
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/266 ressorts . . . . . **8,86 $***/mois ou **319 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 80 $
- Grand lit/520 ressorts . . . . **13,03 $***/mois ou **469 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 130 $
- Très grand lit/680 ressorts **16,64 $***/mois ou **599 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 160 $

Remise de **100 $** — 2 places/ 418 ressorts

11,08 $*/mois ou **399 $** après remise instantanée

SOMMEX

ARMONIA

Matelas semi-ferme/Dessus en viscoélastique/Contour de mousse rigide
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/437 ressorts . . . . . **11,64 $***/mois ou **419 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 130 $
- Grand lit/720 ressorts . . . . **14,97 $***/mois ou **539 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 160 $
- Très grand lit/888 ressorts **19,42 $***/mois ou **699 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 250 $

Remise de **150 $** — 2 places/ 598 ressorts

13,86 $*/mois ou **499 $** après remise instantanée

NOUVEAU! Plan BM†: Service de livraison flexible et gratuit**

▶ **Maintenant** Plage horaire de 4 heures

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort,
UNE EXCLUSIVITÉ
des Galeries du sommeil Brault & Martineau



Serta

MISTWOOD

Matelas ferme/Ressorts ensachés individuellement
Contour de mousse/Mousse viscoélastique avec gel Cool Twist
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/452 ressorts . . . . . **13,86 $***/mois ou **499 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 100 $
- Grand lit/820 ressorts . . . . . **18,58 $***/mois ou **669 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 150 $
- Très grand lit/1070 ressorts . . **24,97 $***/mois ou **899 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 200 $

Remise de **150 $** — 2 places/ 646 ressorts

16,64 $*/mois ou **599 $** après remise instantanée



3 CONFORTS, 1 SEUL PRIX
disponibles : moelleux, maxi-ferme ou semi-ferme

Serta

MILENA

Fibres traitées antimicrobiennes/Mousse latex
Ressorts ensachés individuellement avec contour de mousse
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

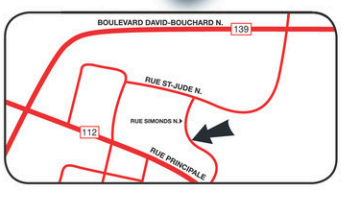
- 1 place/740 ressorts . . . . . **19,42 $***/mois ou **699 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 150 $
- Grand lit/1296 ressorts. . . . . **23,31 $***/mois ou **839 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 220 $
- Très grand lit/1660 ressorts. . **27,75 $***/mois ou **999 $**
  APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 330 $

Remise de **200 $** — 2 places/ 1054 ressorts

22,19 $*/mois ou **799 $** après remise instantanée

Payez en 36 versements sans intérêt*

jusqu'en ***mai 2016*** *sur les matelas*



HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656
braultetmartineau.com

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

Stephen Poloz remplacera Mark Carney

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Stephen Poloz deviendra le prochain gouverneur de la Banque du Canada pour un mandat de sept ans. Il succédera à Mark Carney qui quitte l'institution le 1er juin pour occuper le même poste à la Banque d'Angleterre.

« Après une recherche exhaustive menée à l'échelle nationale et internationale afin de découvrir le meilleur candidat pour ce poste important et rempli de défis, le Conseil l'a finalement trouvé en la personne de Stephen Poloz », a déclaré David Laidley, président du Comité spécial du Conseil d'administration.

« Il possède une connaissance approfondie des marchés financiers et des questions de politique monétaire, ainsi qu'une expérience poussée en gestion. Nous sommes persuadés que M. Poloz saura apporter une contribution exceptionnelle aux activités de la Banque et qu'il soutiendra la réputation de l'institution comme banque centrale de premier plan. »

Né à Oshawa, en Ontario, M. Poloz a obtenu un baccalauréat en économique de l'Université Queen's en 1978, puis une maîtrise et un doctorat de l'Université Western Ontario dans la même discipline en 1979 et en 1982, respectivement.

Il est entré à la Banque du Canada en 1981 et a occupé divers postes aux responsabilités croissantes sur une période de quatorze ans, qui a culminé avec sa nomination au poste de chef du département des Recherches de la Banque en 1992.

Stephen Poloz est entré au service d'Exportation et développement Canada (EDC) en 1999 à titre d'économiste en chef. Cet économiste de 57 ans a été nommé président et chef de la direction d'EDC en janvier 2011, fonctions qu'il a assumées jusqu'au moment de sa nomination en qualité de gouverneur de la Banque du Canada.

Le poste de gouverneur de la banque centrale canadienne est assorti d'un salaire annuel variant entre 431 800 et 507 900 $.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Stephen Poloz

Concours La Voix de l'Est

Et si c'était vous... pour un week-end



Participez à notre concours et courez la chance de passer un week-end avec une auto de luxe*

Un concours pour vous faire rêver

en collaboration avec deragon sélection Cowansville

* Le modèle peut différer de la photo

Concours La Voix de l'Est

Week-end de rêve

Retournez ce coupon d'ici le lundi 3 juin, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 265, 76, rue Dufferin, Granby, J2G 9L4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Question d'habileté : 13 +5 - 7 = _____

Je suis âgé de 25 ans ou plus ❑

Quatre gagnants remporteront un week-end de rêve avec une voiture de luxe. Les tirages auront lieu les lundis 13, 21, 27 mai et 3 juin à 14 h 30 au journal. Le prix est disponible pour la fin de semaine suivant le tirage, beau temps, mauvais temps. Les noms des gagnants seront publiés dans *La Voix de l'Est*, le samedi suivant le tirage. Pour participer, vous devez être agé de 25 ans ou plus et avoir un permis de conduire valide. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est* et sur *lavoixdelest.ca*.

Pour une chance de plus, participez sur Internet : lavoixdelest.ca

Concours La Voix de l'Est

Je suis abonné(e), j'ai une chance de plus

Retournez ce coupon d'ici le lundi 3 juin, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 265, 76, rue Dufferin, Granby, J2G 9L4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Question d'habileté : 13 +5 - 7 = _____

Je suis âgé de 25 ans ou plus ❑

Quatre gagnants remporteront un week-end de rêve avec une voiture de luxe. Les tirages auront lieu les lundis 13, 21, 27 mai et 3 juin à 14 h 30 au journal. Le prix est disponible pour la fin de semaine suivant le tirage, beau temps, mauvais temps. Les noms des gagnants seront publiés dans *La Voix de l'Est*, le samedi suivant le tirage. Pour participer, vous devez être agé de 25 ans ou plus et avoir un permis de conduire valide. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est* et sur *lavoixdelest.ca*.

Le flâneur du Web

MATTHIEU DUGAL
COLLABORATION SPÉCIALE



Quand le web est né

Alors qu'on jase de plus en plus d'infonuagique, au moment où les lunettes Google (les Google Glass) vont nous faire entrer dans l'ère de l'internet en réalité augmentée en un clignement des yeux, au moment où il n'est plus considéré comme alarmiste de s'inquiéter des répercussions de la ramification technologique au cœur de notre vie privée et même sur la manière dont notre cerveau comprend le monde, il est quand même surprenant de constater que cette immense toile qui nous enveloppe n'a que… 20 ans. Et sachez que le monde est quand même bien fait puisque le premier site web a été remis en ligne cette semaine avec son adresse originale. Historique !

En effet, le premier site web a reçu ses premières visites le 30 avril 1993. C'était hier, mais c'était au dernier millénaire : le 30 avril 1993 Brian Mulroney dirigeait le Canada (et Normand Brathwaite commençait à animer Piment Fort, mais ne nous égarons pas). Ce site, au design, on le comprendra, primitif, a été mis en ligne par le CERN (le Conseil européen pour la recherche nucléaire). Oui, il s'agit du même centre de recherche qui a récemment prouvé l'existence du fameux boson de Higgs, en langage de mode, on dirait de ces gens qu'ils sont des « trendsetters », des Jean-Paul Gautier de la techno, quoi.

Et ça parlait de quoi, le premier site web ? D'internet, voyons. Sobrement intitulé « World Wide Web », ce premier site n'en est pas moins prophétique. Pourquoi ? Parce qu'à la manière d'une semence dont l'ADN contient en puissance l'arbre qu'elle produira, on pourrait dire que le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui est presque totalement contenu dans ces quelques kilo-octets en apparence bien anodins.

Premièrement, le site est cousu d'hyperliens, vous savez les bons vieux hyperliens bleus qui devenaient mauves une fois consultés ? On explique même en forme de magnifique euphémisme ce qu'est la nature de l'hypertexte : « L'hypertexte est un texte qu'on ne contraint pas à la linéarité ». Imaginez : le germe de toute la procrastination moderne expliqué en moins d'un tweet. Un des quelques liens qui fonctionnent encore sur le site renvoie d'ailleurs à un article sur une des premières personnes à avoir conceptualisé la notion d'hypertexte (en 1963 !), le sociologue Ted Nelson. Ted Nelson qui, dans les années 60, imaginait également un réseau en forme de grande bibliothèque mondiale… Qui d'autre ? Vannevar Bush (aucun lien de parenté avec vous savez qui), un des plus grands scientifiques du XXe siècle, chercheur au MIT et qui, en 1945, a écrit un article où il décrivait un ordinateur fictif, le MEMEX, un ordinateur qu'il voyait comme une extension de la mémoire humaine…

Sur « World Wide Web », on consacre évidemment un court article à un homme dont on peut rétrospectivement dire qu'il a changé le cours du monde : Tim Berners-Lee, « l'inventeur » du web et qui à l'époque travaillait sur le projet depuis déjà 4 ans. Fait à noter : on donne même son courriel ainsi que le numéro de téléphone de son bureau au CERN. Détail hautement amusant, certains « nerds » qui travaillaient sur ce proto réseau n'avaient pas encore… de courriel. C'est le cas d'Alain Favre. Sur sa fiche on peut lire : « Extension 8625. Pas encore de courriel. Au CERN la plupart du temps en après-midi. » Suave.

Autre incroyable anecdote : l'ordinateur original qui a hébergé ce premier site était un NeXT. NeXT, la compagnie créée par un certain Steve Jobs après qu'il eut été évincé cavalièrement d'Apple en 1985. Comme le disait Voltaire : « Toute est dans toute, man. »

Ce qui frappe aussi dans cette remise en ligne est lié à la nature hautement éphémère et éthérée de ces contenus qu'on retrouve sur le réseau des réseaux. En effet, la plupart des liens sur World Wide Web » renvoient à des sites qui n'existent plus ou qui ont changé d'adresse. C'est un site qui n'existe donc plus qu'en lui-même, fermé à jamais sur l'extérieur. D'ailleurs, les gens du CERN n'ont pas réussi à retrouver la version originale de ce premier site. On spécifie cependant qu'on pourrait éventuellement le retrouver, quelque part sur un serveur oublié dans le fond d'un placard. Ils ont donc mis en ligne une copie de copie… Et c'est là tout le paradoxe de ces masses d'informations qui circulent désormais partout autour de nous : elles sont facilement accessibles, elles sont contenues sur des supports qui emmagasinent des bibliothèques entières, mais elles peuvent aussi disparaître d'un clic. Contrairement à la fameuse pierre de Rosette qui a permis à Champollion de traduire les hiéroglyphes à la fin du XIXe siècle et qui est encore lisible plus de 2000 ans après avoir été gravée, il suffit aujourd'hui d'échapper un disque dur pour que les photos de vos enfants disparaissent à jamais de votre livre familial. Mémoire moderne et pérennité ne vont pas nécessairement de pair. Mais puisque nous pensons à tout, nous avons inventé le « nuage ». Notre mémoire s'en va donc de plus en plus se reposer au cœur de serveurs réfrigérés quelque part dans un local bruyant. Espérons qu'ils tiennent le coup, parce que c'est à notre civilisation qu'il faudra installer un nouveau dossier système.

http ://info.cern.ch/hypertext/WWW/TheProject.html

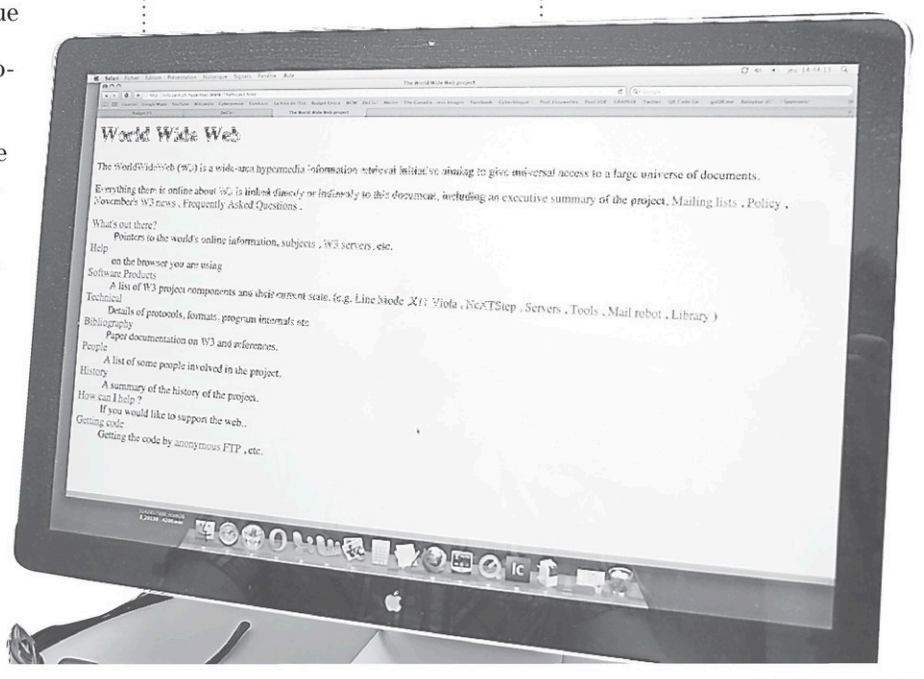


PHOTO JANICK MAROIS

La première page web a été mise en ligne le 30 avril 1993. On était bien loin du raffinement des sites d'aujourd'hui.

Horoscope



Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Réunis en Taureau, le Soleil, Mars et Mercure créent un climat décisif et propice à l'action. La gêne et la timidité sont à proscrire étant donné que les autres s'attendent à ce que ce soit vous qui preniez le contrôle de la situation. Faites-vous pleinement confiance et osez, mais assurez-vous de ne pas perdre contact avec la réalité. Possibilité de réaliser un souhait longtemps désiré.



Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

En arrivant en Poissons, la Lune va "à la rencontre" de Neptune, créant un climat susceptible de vous insécuriser. Mieux vaudra éviter les sous-entendus, car vous obtiendrez davantage en dévoilant vos attentes sans prendre de détours. Vu que les malentendus de toutes sortes demeurent possibles, assurez-vous de bien vous faire comprendre si vous faites des suggestions ou des propositions.



Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

L'humilité ne consiste pas uniquement à admettre ses défauts, mais aussi à reconnaître ses qualités. Sous une Lune en Poissons, vous pouvez recevoir de nombreux compliments, ce qui risque de devenir gênant, advenant que ceux-ci soient formulés publiquement. Chassez toute fausse modestie et apprenez à dire "merci", tout simplement. Inversement, n'oubliez pas de féliciter quelqu'un qui le mérite.



Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Certains entretiens peuvent manquer de fluidité et paraître laborieux maintenant que le Soleil, Mars et Mercure sont amalgamés en Taureau, au carré de votre Signe. Si la conversation semble difficile à alimenter, essayez d'amener vos interlocuteurs à parler de leurs passions. Ce n'est pas une journée idéale pour vendre vos idées; le rôle de l'acheteur vous conviendra nettement mieux.



Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Un vendredi agréable dont la soirée marquera le temps fort, dû à la conjonction Lune-Neptune en Poissons. Les situations qui rassemblent de vastes groupes d'individus semblent bien indiquées et peuvent vous valoir une reconnaissance publique. Comme les astres en Taureau aiguisent votre sens de la répartie, vous pouvez vous attendre à prononcer les bonnes paroles au bon moment.



Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Le climat Neptunien de ce vendredi peut vous inciter à vous illusionner et à entretenir de faux espoirs. Cependant, c'est en percevant une situation avec lucidité que vous prendrez les décisions les plus judicieuses. Il n'est pas recommandé d'attribuer des intentions aux autres s'ils ne les ont jamais manifesté. De poser une question directe pourrait toujours vous éclairer.



Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Alors que la Lune "croise" Neptune au trigone de Saturne en Scorpion, c'est en vous laissant guider par votre intuition plutôt que par la logique rationnelle que vous serez en mesure de deviner la réponse à une question épineuse. Ce vendredi vous permettra de vous sentir à l'aise dans toutes sortes de contextes. Une personne qui prend plaisir à intimider les gens n'y parviendra pas avec vous.



Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

La conjonction Lune-Neptune en Poissons risque de vous illusionner. Vous risquez de voir la vie en rose, ce qui n'a rien de dramatique si cet éventuel manque de lucidité passager ne vous amène pas à faire des choix peu judicieux et regrettables. Profitez les belles choses que ce vendredi vous offrira, mais attendez de confirmer vos données avant de faire un choix permanent.



Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

La seule chose qui est pire que de croire à une rumeur, c'est de la propager davantage. Ne validez pas les propos de quelqu'un qui alimente le commérage et orientez la conversation loin de tout bavardage médisant. Une personne qui n'a rien de bon à dire à propos des absents vous en dit long sur son schème de valeurs. Que dit-elle à votre sujet quand c'est vous qui avez le dos tourné?



Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Avec une triple conjonction Soleil-Mars-Mercure en Taureau, au carré de votre Signe, vous auriez grandement avantage à surmonter toute timidité, sans quoi une merveilleuse occasion pourrait vous passer sous le nez. La vie affective peut vous procurer beaucoup de satisfaction, mais vous ne devriez pas vous attendre à ce que les autres soient toujours ceux qui prennent l'initiative.



Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

La conjonction Lune-Neptune en Poissons vous permettra de lire entre les lignes et de percevoir avec justesse les intentions des personnes qui vous entourent. L'entretien de pensées joyeuses et pacifiques maintiendront votre niveau d'optimisme et le transmettront aux autres. La soirée s'annonce sympathique, ludique et peut-être même magique. Prévoyez un rendez-vous mémorable.



Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Il serait dommage de perdre votre temps à cause de quelqu'un dont les intentions ne sont pas vraiment sérieuses. Fiez-vous à votre intuition pour déterminer si une personne est réellement fiable, et souvenez-vous de la première impression qu'elle vous avait laissé. En règle générale, les gens qui sont réellement intéressés ne s'esquivent pas quand vient le temps de prendre un engagement.

Horos03_mai_13

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.



POUR DES RÉSULTATS... BERNARD EST LÀ !

Voyez toutes mes propriétés sur
bernardrousselle.ca
Cell. : 450 521-7211

ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1861
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

3147022

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net

3064186



ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE

UNE ÉQUIPE GAGNANTE !

RE/MAX Temple de la renommée · CLUB CHAIRMAN · RE/MAX Réussite de carrière exceptionnelle

www.ChristianLaLumiere.ca

Christian LaLumière Cell. : 450 531.9595
Michel Marquis Cell. : 450 531.7200
Curtis Skinner Cell. : 450 531.3939

Bur. : 450 378.4120 Cell. : 450 531.9595

RE/MAX Professionnel C.L. – Agence immobilière • Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel Inc. * Source Re/Max Québec

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Véronique Foisy, de Roxton Pond;
Lyne Gévry, de Granby;
Jean-Marie Racine, de Granby;
Normand Favreau, de Granby;
Lise Pimparé, de Longueuil;
Robert Jetté, de Waterloo;
Justin Chaput, de Granby;
Micheline Côté, de Roxton Falls;
Lynda Clark, de Waterloo.

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ meublés, chauffés, éclairés, 359 boul. Leclerc près Rita Fleuriste, 460$. Libres 1er mai ou 1er juin. 450-360-9889

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

ANGE-GARDIEN : 4½ à 1 min. de l'aut. 10. Entrée privée, bois flottant, asp. central, beaucoup de rangement, grand patio, remise, pas d'animaux. Libre 1er juillet. ☎ 450-293-4102.

COWANSVILLE, 3½ sur 2 étages dans une maison, bois franc, plafond 9', près hôpital, frais peint, inst. lave-séch., prop. occupant, libre imm, 455$/mois. 450-775-4386.

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ à proximité des Galeries, 569 Bourget 430$/mois non chauffé ni éclairé, eau chaude incluse, stat. libre 1er juin. 450-330-1545

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

4½ bas duplex, solarium, grande cour, situé au 382 Racine, 525$. Personnes tranquilles seulement. Références exigées. Rendez-vous: 450-375-2155 ou 450-531-2410.

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

4½ DANS QUADRUPLEX rénové, libre imm., 397 Boivin #2, avec, 2 stat. Pas d'animaux. 450-375-1553 ou cell. 450-577-2187

4½ pour 1er juillet, STYLE CONDO, très tranquille, bcp de rangement, A/C, 740$/mois, possibilité d'un mois gratuit. 450-405-7622

5½ dans triplex, 125 Decelles
2e étage, 2 stat., grand locker, libre 1er juillet, 670$/mois. Pierre, 514-292-3093

Grand 5½ libre 1er juillet, grand casier de rangement au sous-sol, pas de chien.
Situé rue Laurent. 450-372-2731

GRANDS 4½, avec élévateur, libres imm, juin, juillet, locker int./ext. 833 Maisonneuve et 759 Bussières. 525$ à 610$ / ms. 450-776-2648

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

Semi-détaché à St-Alphonse, 2 c.c., poss. de 3, gr. pièces éclairées, grand terrain, libre 1er juillet, 750$ / mois. Info : 450-777-8203

158 MAISONS À LOUER À GRANBY

MAISON à louer avec garage, pour juillet, 626 Denison Ouest, 3 c.c., sous-sol fini. Visite sur rendez-vous seulement. 1110$/mois. 450-830-0246

166 LOCAUX À LOUER

Local à louer dans clinique médico-esthétique, pour professionnel. Guylaine 450-577-2723

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

Prêts: personnel, hypothécaire, auto et camion. Bon ou mauvais crédit. Aucune enquête de crédit. Prêt facile. Info: 1-514-268-1480

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

255 VENTES DE GARAGE EN RÉGION

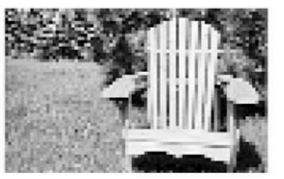
14 ST-JEAN à WATERLOO, les 3, 4 et 5 mai, ancien frigo à liqueur 100$, raquettes, panneau électr. et disjoncteurs Square D, table de métal, établi, coffres d'outils, lecteur DVD, vêt. garçon 0 à 24 mois, livres, plantes, et plus.

SAMEDI 4 MAI au 785 Coupland à Shefford, outils, génératrice, scie à chaîne, petits électros, articles de camping et de pêche, etc. Remise en cas de pluie

AVIS
La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

317 HORTICULTURE

301 DIVERS ARTICLES



CHAISES ADIRONDAK
50 % DE RABAIS -- *Quantité limitée.*
450-293-6300 ou 450-775-7629

GROS SAC DE GOLF COMPLET pour gaucher marque Wilson chariot compris, 125$. 450-372-5039

317 HORTICULTURE

TERRASSEMENT Granby Roger Auclair, prop.

Estimation gratuite • Pose de tuyau et drain • Fermeture de fossé • Finition de pelouse • Inspection municipale • Projet clé en main

Le plus **GROS DÉPOSITAIRE** de terre à parterre tamisée en région !
Livraison ou chargement sur place pour petite ou grosse quantités







- Pierre concassée
- Terre tamisée
- Sable AB
- Pierres de rivière
- Pierres blanches
- Roches naturelles
- Galets
- Paillis
- Terre à parterre
- Gravier
- Déneigement
- Nivelage
- Bull
- Pelle hydraulique
- Démolition

Pour le chargement :
1079, rue Miguel, St-Alphonse-de-Granby

www.terrassementgranby.com
Cell.: 450 777-4193 / Tél. : 450 375-0494 / Téléc: 450 375-6931

301 DIVERS ARTICLES

VENTE DE SUCCESSION samedi 4 mai au 330 Roy à Granby, de 9 h à 16 h
À vendre : 2 fauteuils, bureau de travail, meuble audio, meuble TV + cinéma maison, mob. de chambre, vaisselle, serviettes, outils, miroirs, accessoires de salle de bain , mob. salon style colonial français, tables en marbre, lampes de porcelaine,et autres.

351 ESCORTES

★★★ **A1 ROMANCE** ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

MARILOU, femme simple, disponible tous les vendredis et dimanches et après 6 h tous les soirs. 450-521-5799

353 MASSAGES

SANDRA ✤ 450-577-5898
de 10h à 16h et de 18h à minuit

ABBEBA, très jolie fille noire, douce et sexy pour massage sensuel et érotique 24h/24h Reçoit et se déplace. 450-330-2310

ALEXIA SENSUELLE, SEXY, SECRÈTE, PASSIONNÉE. 450-525-7804

FILLES DE RÊVE de différentes nationalités reçoivent dans une maison privée et discrète. 7/7 jrs, 8h à minuit. Engageons. 450-361-2193

NOUVEAUTÉ! NOÉMIE, jeune et sexy pour un très bon massage, à bon prix. 450-525-6675

NYKKY, blonde 38DD, lingerie reçoit résidence privée, classe, massage et +. Bienvenue 50 ans et +. (20 min. de Granby). 450-773-3542



403 SERVICES OFFERTS

ABATTAGE ET TAILLE D'ARBRES DÉBOISEMENT DE TERRAIN, SERVICE DE NACELLE
Travaux généraux d'entretien résidentiel et commercial.
450-777-7565 OU CELL. 450-360-9550

HAIES DE CÈDRE
Plantation

8 $ / pied	intimité	5 ans
11 $ / pied	intimité	3 ans
15 $ / pied	intimité	2 ans
19 $ / pied	intimité	1 an
29 /$ /pied	Acheter la paix	

Taille Taille Taille
Exceptionnellement, Gemme sa taille offre à tous les nouveaux clients sa garantie du meilleur service au meilleur prix. Pour la saison 2013, nous égaliserons toutes soumissions provenant de la compétition.
Luc Gemme, 450-522-6458

GRAND MÉNAGE ☎ 450-361-2200
Lavage de murs, plafonds, vitres. Ménage après construction. Peinture int. & ext. Estimation gratuite.

DÉMÉNAGEMENT
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
LOCAL OU LONGUE DISTANCE.
Prix spéciaux pour petits déménagements.
À l'heure ou à forfait. Ass.-responsabilité.
450-777-7565 ou 450-360-9550

403 SERVICES OFFERTS

GEMME EXCAVATION

Terrassement Shefford

Plus d'expertise à votre service !

Styve Gemme
450 521-1220

- Terre tamisée pour votre gazon (camion 10 roues) 200$ livrée
- Galet 0-12 pouces (roches) dynamitée (pour entrée de cour, fond de rue, etc.) (camion 10 roues) 175$ livrée ou 6$/tonne
- Belle terre de remplissage (camion 10 roues) 100$ livrée

François Leblanc
450 539-3993 / 450 777-9166
TERRASSEMENT COMPLET

- Pavé uni / Muret / Patio / Drain français (fissures, membranes, etc.)
- Murs de roches / Lac / Bassins

Service de pelle mécanique toute grosseur camion 10 roues et 12 roues
Service de tamiseur et «loader»
LIVRAISON 7 JOURS/7 * Taxes en sus. Les prix peuvent changer sans préavis.

403 SERVICES OFFERTS

CAMELOT RECHERCHÉ

POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST À ST-VALÉRIEN

PARCOURS 592
RUES : DES PEUPLIERS, HÔTEL-DE-VILLE, LAPLANTE ET PRINCIPALE DE 1260 À 1460

Laissez vos coordonnées au
1-800-420-3214
Boîte vocale 529

ROUTE MOTORISÉE

POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est
et La Presse

SECTEUR BROMONT ET LAC BROME Route 1021

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY

IRON MAN 3 Format 3D (GDJE) 130
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi, samedi, dimanche : 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30;
Lundi au jeudi : 18 h 45, 21 h 30.

IRON MAN 3 Format 3D (GDJE) 130
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi, samedi, dimanche : 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45;
Lundi au jeudi : 19 h, 21 h 45.

CROODS LES (G) 99
Vendredi, samedi, dimanche : 15 h 15, 19 h 25;
Lundi au jeudi : 19 h 25.

CROODS LES Format 3D (G) 99
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi, samedi, dimanche : 13 h 05, 17h 20

OPÉRA DE LA TERREUR L' (16VH) 91
Tous les jours : 21 h 35.

COUP MUSCLE (13vl) 129
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi, samedi, dimanche: 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 20;
Lundi, mardi, mercredi : 18 h 40, 21 h 20;
Jeudi : 21 h 20.

PAIN AND GAIN v.o.a. (13vl) 130
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 18 h 40.

OUBLI L' (GDJE) 124
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI: 13 h;
Vendredi, samedi, dimanche : 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10;
Lundi au jeudi : 18 h 30, 21 h 10.

AMES VAGABONDES LES (G) 125
Vendredi, samedi, dimanche : 13 h 50, 21 h 15.
Lundi au jeudi : 21 h 15.

G.I. JOE : LES REPRÉSAILLES Format 3D (13+v) 110
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi, samedi, dimanche : 16 h 30 et 18h 55; Lundi au jeudi : 18 h 55.

GRAND MARIAGE UN (13+) 89
AUCUN LAISSER-PASSER
Vendredi, samedi, dimanche : 13 h 35, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 35;
Lundi au jeudi : 19 h 35, 21 h 35.

ASSAUT SUR LA MAISON-BLANCHE (13+v) 119
Tous les jours : 21 h.

FILM DE PEUR V (13+) 85
Vendredi, samedi, dimanche : 12 h 45, 14 h45, 16 h 45, 19 h 05;
Lundi au jeudi : 19 h 05.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

BAR SALON BILLARD de Cowansville est à la recherche d'une **BARMAID** temps plein et temps partiel, avec expérience.
☎ Robin ou Jean-Paul : 450-263-3553

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Aide laboratoire pour PME en plasturgie
Analyses, identifications et interprétations des résultats. Productif, polyvalent et méthodique. Expérience et/ou formation en laboratoire ou plastique demandé. Permanent de jour en semaine. **Envoyer c.v. par courriel jbeaumier@exxelpolymers.com ou fax 450-534-4471**

CHAUFFEUR (EUSE) de camion 12 roues dompeur, classe 3. Envoyer cv par courriel: gemmeexcavation@hotmail.com

CHAUFFEUR DEMANDÉ
Avec expérience, permis classe 3.
A temps partiel, soir et week-end.
Se présenter au 599 Simonds Sud à Granby.

COFFREUR DE BÉTON demandé avec expérience, cartes de construction obligatoires et permis de conduire. 450-531-0860

DÉPANNEUR DION, ANGE-GARDIEN
CAISSIER (IÈRE)
Pour liquidation de dépanneur, 11$ / heure
Info : 514-947-3693

EMPLOI SAISONNIER
dans le domaine du tourisme
COMMIS À LA RÉCEPTION pour effectuer des réservations et du service à la clientèle. Prêt à apprendre le logiciel informatique, habiletés à utiliser une caisse-enregistreuse. Entre 30 et 40 heures semaine, disponible fin de semaine.
Camping Domaine du Rêve à Ste-Angèle de Monnoir. Yves 450-360-9193

GÉRANT et ASSISTANT-GÉRANT
Ecko Unltd est à la recherche gérant(e) et assistant(e)-gérant(e) pour sa succursale des Galeries de Granby.
Expérience requis: 1 à 3 ans
✔ Salaire compétitif.
✔ Avantages sociaux pour les employés à temps plein.
✔ Rabais aux employés sur la marchandise
✔ Possibilité d'avancement.
Envoyez votre C.V. en précisant le poste pour lequel vous appliquez au courriel: katiab@rhinofreedom.com
Seules les candidatures par email seront acceptées.

NOUVEAU RESTO SANS GLUTEN à Bromont RECHERCHE **CUISINIER** avec expérience. Pour plus d'info: 450-531-3018

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Doit avoir cours PDSB, RCR, loi 90.
Poste de nuit. Minimum 32 h / semaine.
☎ 450-375-8736

SAUVETEUR(EUSE) NATIONAL(E) DEMANDÉ(E) 16 ans et +, emploi saisonnier, 13$ l'heure. à St-Jean-Baptiste en Montérégie, 450-467-6318.

SOS SILENCIEUX
Recherche TECHNICIEN pour installation et fabrication de système d'échappement.
Temps plein. Contactez Cindy: 450-577-3342

501 AUTOMOBILES

MERCURY Grand Marquis LS 2000, excellente condition, avec factures, 114,000 km, 3,900$. 450-994-2646.

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOT RECHERCHÉ

POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST À ST-VALÉRIEN

PARCOURS 592
RUES : DES PEUPLIERS, HÔTEL-DE-VILLE, LAPLANTE ET PRINCIPALE DE 1260 À 1460

Laissez vos coordonnées au
1-800-420-3214
Boîte vocale 529

ROUTE MOTORISÉE

POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est
et La Presse

SECTEUR BROMONT ET LAC BROME Route 1021

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

Don In Memoriam

Versez un don à la mémoire de l'être cher et aidez les victimes de traumatismes crâniens.

FONDATION NEUROTRAUMA MARIE-ROBERT

www.fondationneurotrauma.ca
877 702-2662

compte sur moi

leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415436

NÉCROLOGIE



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. **M.L.P.**

MEURTRE DE MEREDITH KERCHER

Knox veut être entendue



PHOTO ASSOCIATED PRESS
Amanda Knox devra subir un nouveau procès pour le meurtre de son ancienne colocataire, Meredith Kercher.

NEW YORK (LA PRESSE) — Un an et demi après être sortie de prison et avoir été innocentée du meurtre crapuleux de la jeune Meredith Kercher en Italie, l'Américaine Amanda Knox revient pour la première fois sur cette affaire rocambolesque dans un livre à paraître. Elle s'est confiée à *La Presse* sans retenue.

Sagement assise dans un bureau de son éditeur à New York, dans un immeuble de Midtown, Amanda Knox ne cache pas que les dernières années, dont près de quatre passées en prison en Italie, l'ont transformée. Elle veut maintenant que les gens entendent enfin, pour la première fois, sa version des faits. «Je veux que les gens sachent tout sur moi et mon expérience pour leur permettre de me juger. Dans le livre, j'ai parlé de ma vie sexuelle, des drogues que j'ai prises, de ma relation avec Meredith. J'ai parlé de tout», affirme-t-elle.

Il est vrai qu'en abordant son nombre de partenaires sexuels (sept à l'époque) jusqu'à sa consommation de cannabis («dans la villa, on consommait aussi facilement de la marijuana que des pâtes») en passant par ses pensées suicidaires en prison ou l'origine anodine de son surnom Foxy Knoxy, Amanda Knox ne se montre pas avare de détails dans son livre.

Son désir le plus cher? Que les gens concluent que le personnage de dangereuse séductrice assoiffée de sexe et de sang décrit par la poursuite italienne durant ses deux procès était une construction. «Je me suis fait traiter de sorcière, de démone, de Judas, de menteuse, de prostituée dans la salle du tribunal! Et cela a été utilisé pour me juger et pour décider si j'avais commis un meurtre ou pas», dit-elle.

À ses yeux, il ne fait aucun doute que la police avait décidé de sa culpabilité avant même d'ouvrir son enquête. Les détectives auraient ensuite cherché à trouver des preuves pour étayer leur théorie. Ces preuves, notamment son ADN trouvé sur un couteau de son petit ami, ont par la suite été démontées par des experts indépendants.

Son livre, qui lui aurait valu un cachet frisant les quatre millions de dollars, lui permet tout à la fois de voir les choses venir et d'aider sa famille, qui a dépensé plus de 1,5 million pour l'accompagner dans sa défense. «Et ce n'est pas fini», se désole-t-elle.

L'Américaine de 25 ans doit en effet être rejugée en Italie pour le meurtre de sa colocataire britannique en 2007. En mars dernier, la Cour de cassation a annulé le verdict qui l'avait innocentée en appel et ordonné la tenue d'un nouveau procès.

Amanda Knox et son ancien petit ami, l'Italien Raffaele Sollecito, avaient été condamnés en première instance à 26 et 25 ans de prison pour le meurtre de Meredith Kercher survenu dans la nuit du 1er au 2 novembre 2007. Après quatre ans d'incarcération à Pérouse, une ville universitaire du centre de l'Italie, Knox avait quitté le pays dès son acquittement en appel, en octobre 2011.

» EN BREF

Le Rhode Island devient le 10e État américain à autoriser le mariage entre homosexuels

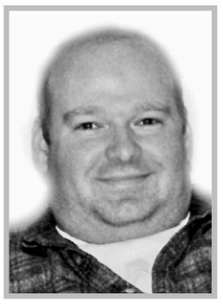
RHODE ISLAND — Le petit État du Rhode Island est devenu hier le 10e État américain à autoriser le mariage entre homosexuels. Le gouverneur Lincoln Chafee, ancien républicain devenu indépendant, devait signer hier soir sur les marches de la Chambre le projet de loi adopté par la Chambre en fin d'après-midi par 56 voix pour et 15 non. «C'est vraiment un jour historique pour notre État», a-t-il déclaré à l'issue du vote, saluant la «tolérance» de ce petit État du nord-est.

Des centaines de personnes s'étaient assemblées hier soir pour l'occasion aux abords de la Chambre pour saluer ce vote. La nouvelle loi prendra effet le 1er août. Le Rhode Island, très catholique, est le dernier des six États de nouvelle Angleterre (Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, Vermont) à autoriser le mariage pour tous.

Au total, dix États américains ont légalisé depuis 2004 le mariage homosexuel. La capitale fédérale, Washington DC (qui ne fait partie d'aucun État), a fait de même. En plus des six États de Nouvelle-Angleterre, il s'agit de l'État de New York, de l'Iowa, du Maryland et de l'État de Washington. Au niveau fédéral, le mariage reste l'union d'un homme et d'une femme, selon la loi DOMA de défense du mariage, adoptée en 1996. Mais un recours est actuellement en cours devant la Cour Suprême.

BÉLANGER
M. Luc - *1965-2013*

AVIS DE DÉCÈS



C'est avec grande tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Luc Bélanger survenu à Arnprior, Ontario, le 17 avril 2013, à l'âge de 47 ans.
Il était le fils de Georges Bélanger (Lorraine Bizier) et de sa mère, Monique Pariseau.
La famille accueillera parents et amis à la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE, 485 rue du 24-Juin, à Sherbrooke, afin de recevoir les condoléances le dimanche 5 mai 2013, de 13 h à 15 h. Une cérémonie d'adieu sera célébré à 15 h, à la chapelle du complexe.
Outre ses parents, Luc laisse dans le deuil sa soeur Chantal et son beau-frère Yves Bélanger, son neveu préféré François et sa filleule préférée Jolaine.
Il laisse également ses oncles, tantes, cousins, cousines, et ses amis de moto et ses collègues de travail Ecolab. La famille tient à remercier chaleureusement ses collègues et amis Pierre Comeau et Pierre Robinson pour leur soutien. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
485, rue 24-juin, Sherbrooke, J1E 1H1
Tél.: 819 565-7646 - 1 877 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com - www.coopfuneraire.com

DAVID ROY
Mme Esther - *1922-2013*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement au CHSLD Centre Waterloo, le 25 avril 2013, à l'âge de 90 ans et 10 mois est décédée madame Esther David, demeurant à Waterloo, autrefois de Granby. Elle était l'épouse de feu monsieur Clifford Roy.
Elle laisse dans le deuil sa fille, Johanne; son petit-fils, Justin (Vanessa Martin); son neveu, Jacques Boucher; sa nièce, Lise Boucher ainsi que ses petits-neveux et petites-nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel et l'équipe de bénévoles du CHSLD Centre Waterloo pour les bons soins prodigués à madame David.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 4 mai 2013, à compter de 12 h 30, suivis de la célébration de la parole à 13 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium Les Jardins Funéraires Bessette de Granby.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

DÉSORMEAUX CÔTÉ
Mme Lucille - *1921-2013*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Drummondville, le 24 avril 2013, à l'âge de 91 ans est décédée madame Lucille Côté, née Désormeaux, épouse de feu monsieur Maurice Côté, demeurant à Drummondville et autrefois de Granby.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Louise et Thérèse (Gilles Gamelin); ses petits-enfants : Patrice Dauphinais (Julie Robidoux) et Isabelle Dauphinais; ses arrière-petits-enfants : Kevin et Chloé Vézina. Elle laisse également ses soeurs : Rollande (Arsène Scott), Claire (feu Léo Giguère), Jacqueline, Lise (Gaétan Viens), Pauline; ses beaux-frères et belles-soeurs : Olivette (feu Laurent Trudeau), Léon (Germaine Guimond), Mariette (feu Antoine Rendack), Aline (feu Edmond Leduc), ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 4 mai, à compter de MIDI au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD de Granby.
Les funérailles seront célébrées ce même samedi 4 mai, à 14 h en l'église St-Joseph, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GINGRAS LASNIER
Mme Céline - *1933-2013*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre Villa Bonheur de Granby, le 27 avril 2013, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Céline Gingras, épouse de feu Luc Lasnier, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Thérèse (Pierre Lallier), Jocelyn (Manon Tardif), Michelyne (Pierre Ménard), Yvan (Chantal Lussier); ses petits-enfants : Sandra, Cathy, Frédérick, Jean-François, Jonathan, Stéphanie, Syndie et Eve-Lyne; ses arrière-petits-enfants : Alexis, Jordan, Adriana, Layna et Félix; ses soeurs : Marie-Marthe et Gabrielle, ses belles-soeurs : Geneviève et Cathy ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lasnier, ses neveux et nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de la Résidence Marie-Hélène pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La famille vous accueillera le vendredi 3 mai, de 19 à 22 h, et le samedi 4 mai, à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD de Granby.
Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 11 h, en l'église St-Luc, suivies de l'inhumation au cimetière de Ste-Cécile-de-Milton. En guise de sympathie, un don à la Société Parkinson du Québec serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LAFLAMME BERNARD
Mme Fernande - *1917-2013*

AVIS DE DÉCÈS

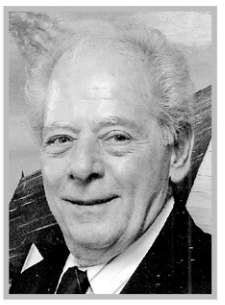


Au Centre hospitalier de Granby, le 28 avril 2013, à l'âge de 95 ans est décédée Mme Fernande Bernard, née Laflamme demeurant à Granby, épouse de feu M. Lionel Bernard.
Elle était la mère de : feu Guy (feu Gisèle Forget), Jacques (Aline Daigle), Raymond, Normand (feu Francine Casavant, Pauline Giard), Maurice (Huguette Roy), Murielle (Gérald Denis). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier sincèrement tout le personnel de la Résidence Parent ainsi que le personnel des soins palliatifs du C.H.G. pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La famille vous accueillera le vendredi 3 mai, de 14 h 30 à 16 h 30 et de 19 à 22 h, et le samedi 4 mai, à compter de 9 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD de Granby. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 11 h 30 en l'église St-Joseph, suivies de l'inhumation au cimetière de St-Paul d'Abbotsford. En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

NORMANDIN
M. Léon - *1936-2013*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Granby, le mardi 30 avril 2013, à l'âge de 77 ans est décédé M. Léon Normandin, époux de Gisèle Boileau, demeurant à Roxton Falls.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai 2013. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Raymond Girardot Inc pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls, où le service sera célébré à 14 heures, suivi de la mise en habitacle au Columbarium Raymond Girardot Inc. Les heures de visites seront le vendredi 17 mai, de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, ouverture à 12 h.

Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle, ses enfants : Céline, Lambert (Danielle Vallée), Sonia (Benoit Robitaille), Natacha. Ses frères et soeurs : Renald (Denise), Yvon (Yvette), Marcel (Lise), Jean-Luc (Nicole), Laurent (Nicole), Jean-Jacques (Nicole), feu Michel, Daniel; ses beaux-frères et belles-soeurs: François (Germaine), feu André, feu Roger, feu Paul (Jeanne-Mance), feu Claude, Huguette, Cécile, Gilles (Ghislaine), Pierrette; ses petits-enfants : Michaël, Nicolas, Samuel, Hugo, Benjamin, Maxime et Antonio, ainsi que ses cousins, cousines, plusieurs neveux et nièces, de même que plusieurs parents et amis.

La famille de M. Normandin désire remercier tout le personnel des soins palliatifs du Centre hospitalier de Granby pour tout l'amour et les bons soins prodigués à M. Normandin.

Résidence funéraire Raymond Girardot Inc.
237 Notre-Dame, Roxton Falls, J0H 1E0 - Tél.: 450 548-5727
Téléc.: 450 548-2792 - girardot@cooptel.qc.ca

VINCELETTE (DUBOIS)
Mme Marguerite - *1929-2013*

AVIS DE DÉCÈS



Au CSSS Memphrémagog, le 30 avril 2013, à l'âge de 83 ans est décédée Mme Marguerite Vincelette, fille de feu Frédérick Vincelette et de feu Palma Lebeau et épouse de feu Conrad Dubois, demeurant à Magog.
Elle laisse dans le deuil ses fils : Denis (Manon) et Marcel (Denise); et ses filles : Anita (Gilles), Diane (Denis), Simone (Donald) et Carole (Normand).
Elle laisse également ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses 12 petits-enfants et ses 16 arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines, plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier la Dre Paule Royer et son équipe de l'unité courte durée gériatrique (UCDG) pour les bons soins prodigués à Mme Vincelette.

Mme Vincelette repose au SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO.
La famille accueillera parents et amis le vendredi 3 mai 2013, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 4 mai jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin de Waterloo, où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de St-Bernardin.

En guise de sympathie, un don à la Fondation du CSSS Memphrémagog (50 St-Patrice Est, Magog, J1X 3X3) serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

Pour que sa mémoire demeure vivante à jamais...

Soulignez cet événement en publiant un anniversaire de décès avec une photo de l'être cher.
Voilà une belle façon de préserver son souvenir et de rendre hommage à la vie qu'il a vécue.

Communiquez avec le 450 375-4555, poste 205
(3 jours avant la date de parution)

La Voix de l'Est

1831295

TRACTORAMA!®MD

TOUS* LES TRACTEURS ET TONDEUSES SONT EN SOLDE!

www.sears.ca/tractorama

ROULEZ. TONDEZ. ÉPARGNEZ.

CRAFTSMAN®MD

ÉPARGNEZ 200$

1499,99

Tracteur de cour
CRAFTSMAN®MD

Moteur Briggs & Stratton Platine.
Transmission automatique à variation continue commandée par levier.
Siège réglable à haut dossier.
RÉG. SEARS 1699,99
CODEWEB: W-7160364



CRAFTSMAN®

ÉPARGNEZ 80$

199,99

Tondeuse àpousser
CRAFTSMAN

Moteur Briggs & Stratton série *Or*. Sac EZ EMPTY Dust Blocker. Orifice de lavage EZ Deck. Démarrages Smooth Start et Ready Start™MD. Réglage de roues 2 points.
RÉG. SEARS 279,99
CODEWEB: W-7136201
Prix de solde en vigueur jusqu'au dimanche 5 mai 2013.



POWERED BY BRIGGS&STRATTON

Couple 6,75 pi/lb

PONT 21 PO

3-EN-1

21 HP

PONT 42 PO

RAYON 6 PO

TURN TIGHT TECHNOLOGY

POWERED BY BRIGGS&STRATTON

SOLDES EN VIGUEUR DU VENDREDI 3 AU JEUDI 9 MAI 2013, sauf avis contraire, dans la limite des stocks.
*Ces offres de rabais à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97.
Commandez ces articles et des milliers d'autres à sears.ca. Pour commander par téléphone, appelez le 1-800-267-3277 et indiquez le CODEWEB.

NE044G113 © 2013. Sears Canada Inc.

Sears*
PROFITEZ DE CHAQUE JOURNÉE.

agenda communautaire

MAI

MERCREDI

- **Alcooliques anonymes:** rencontre tous les mercredis. Info: 450 405-9321.
- **Al-Anon groupe bilingue:** rencontre tous les mercredis à 19h30, à la Bibliothèque municipale, 19 Highland, Sutton. Info: 450 361-9802.
- **Artisanart:** danse en ligne tous les mercredis de 13h15 à 15h45, à l'Escale, 80 Albert, Granby.
- **Cocaïnomanes Anonymes:** réunion tous les mercredis à 19h30, à la Maison Le Passant, 436 Horner, au sous-sol dans la petite salle. Info: 1-877-806-0581.
- **Comité du bingo CIB St-Césaire:** bingo tous les mercredis à 13h30, au local des Chevaliers de Colomb, 1190 Notre-Dame, St-Césaire.
- **Club d'âge d'or Ange-Gardien:** vie active et baseball-poches tous les mercredis à 13h, à la Salle des loisirs, Ange-Gardien. Info: 450 293-8620 et 450 337-0735.
- **Club d'âge d'or de Bromont:** rencontre tous les mercredis de 13h à 16h30, au Centre communautaire, Bromont.
- **Club d'âge d'or Cowansville:** scrabble, billard et galet tous les mercredis à 13h, au 154 Principale, Cowansville.
- **Club d'âge d'or de Farnham:** parties de cartes tous les mercredis de 13h à 16h30 à la salle du 3e âge, 421 Hôtel de ville, Farnham.
- **Club 3e âge de Farnham:** pétanque intérieure à 18h, au 421 Hôtel de ville, Farnham.
- **Club d'âge d'or Granby:** baseball-poches et billard à 13h30, au local.
- **Club d'âge d'or Les deux monts:** cartes et dessert tous les mercredis à 13h30, à l'Hôtel de ville, Abercorn.
- **Club d'âge d'or Princesse:** pétanque à 12h30, au local.
- **Club d'âge d'or de Roxton Pond:** galets tous les mercredis à 13h30, au Centre communautaire, Roxton Pond.
- **Club d'âge d'or St-Césaire:** palet à 9h, crible à 13h et cours de danses à 18h30, au Centre communautaire, 1372 Notre-Dame, St-Césaire.
- **Club d'âge d'or St-Alphonse:** jeux, cartes à 13h30, cours de danse en ligne à 18h pour débutants et à 19h30 pour intermédiaires, au local, 360 Principale, St-Alphonse.
- **Club d'âge d'or St-Valérien:** parties de cartes tous les mercredis après-midi à 13h30 à la Salle communautaire. Info: 450-549-2248.
- **Club de bridge St-Benoit:** bridge social tous les mercredis à 18h45, au Club d'âge d'or Princesse, rue York, Granby.
- **Club de bridge de Cowansville:** bridge duplicata tous les mercredis à 19h, au Club d'âge d'or.
- **Club de bridge Soleil-sur-le-lac:** bridge duplicata tous les mercredis à 13h, chez les Pères Trinitaires, Granby.
- **Club de la Bonne humeur:** cours de peinture à 9h, scrabble duplicata à 13h30, billard et jeux à 18h30, au 5 Mill, Lac-Brome. Info: 450 775-9522.
- **Eau Vive:** adoration du St-Sacrement de 18h à 22h, au 11 St-André Est, Granby.
- **Église anglicane Grace:** eucharistie tous les mercredis à 11h, au 52 Principale, Sud, Sutton. Célébrante: rév. Linda Spear. Info: 450 538-2506 ou lspear@granby.net
- **Gamblers anonymes**: réunion tous les mercredis à 19h30, au 590 St-François, suite 9, Granby. Info: 1 866-484-6664.
- **Harmonie École:** pratique tous le mercredis à 18h pour musiciens débutants, au Centre des loisirs, 176 St-Charles Sud. Info: 450 776-6422.
- **Harmonie Relève:** pratique tous les mercredis à 19h, pour musiciens possédant plus d'un an d'expérience, au Centre des loisirs Assomption, 176 St-Charles Sud. Info: 450 776-6422.
- **Invitation à la Méditation:** tous les mercredis à 19h, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse, Cowansville. Info: 450 263-1616.
- **Les Belles Amitiés:** déjeuner-rencontre tous les mercredis de 9h à 11h, au restaurant Chez Trudeau, 348 Principale, Granby. Info: 450 777-4880.
- **Mouvement Cursillos, communauté Jean-Paul II:** réunion tous les mercredis 19h30, au sous-sol de la bibliothèque municipale, 839 Principale, Rougemont.
- **Mouvement Action handicapés de Granby:** bingo tous les mercredis de 10h à 11h45 et de 12h45 à 15h, au 33 Fairfield, Granby. Info: 450 375-2713.
- **Narcotiques anonymes:** rencontre tous les mercredis et tous les vendredis à 20h, à l'église Notre-Dame, salle #3, entrée rue St-Antoine, Granby. Info: 1 800 879-0333.
- **Outremangeurs anonymes:** rencontre tous les mercredis, à 19h30, au sous-sol de l'église Notre-Dame, 270 Principale, Granby.
- **Toastmasters Passionnés:** rencontre tous les mercredis à 18h45, chez Loblaws, 2e étage, Granby. Info: 450 375-9566.
- **Club horticole de Bromont**: rencontre à 19h, au 593 Shefford, Bromont. Invitée: Hélène Barl, horticultrice et auteure. **(LE 8 MAI SEULEMENT)**
- **Bibliothèque Ste-Sabine**: vente de livres usagés de 13h30 à 17h et de 19h à 20h30, au Centre municipal, 185 Principale, Ste-Sabine. **(LE 8 MAI SEULEMENT)**
- **Cercle de fermières St-Eugène**: réunion à 19h, au 95 Assomption, Granby. Invitée: Thérèse Gaudreau. **(LE 8 MAI SEULEMENT)**
- **AFÉAS Assomption**: accueil à 17h30 et souper pour la fête des membres à 18h, au sous-sol de l'église St-Eugène, local 4, rue Laval, Granby. Invitée: Danielle Picard. Info: 450 539-3209 et 450 372-4171. **(LE 8 MAI SEULEMENT)**

JEUDI

- **Alcooliques anonymes:** rencontre tous les jeudis. Info: 450 405-9321.
- **Association des personnes aphasiques Granby et région:** rencontre tous les jeudis, de 14h à 16h, au sous-sol de l'église St-Benoit, Granby.
- **Chevaliers de Colomb de Rougemont:** bingo tous les jeudis de 13h30 à 16h, au 421 Grande Caroline, Rougemont.
- **Club de bridge de Bromont:** bridge duplicata tous les jeudis à 13h, au 20 John Savage (aréna), Bromont.
- **Club de la Bonne humeur:** cours d'aérobie à 9h, cours d'anglais à 13h30, au 5 Mill, Lac-Brome. Info: 450 775-9522.
- **Club d'âge d'or Cowansville:** billard et cribble tous les jeudis à 13h, au 154 Principale, Cowansville.
- **Club d'âge d'or Granby:** vie active à 13h, palet et billard à 14h, dards à 19h, au local. Souper fin des activités à 17h30, au local. Musique disco. **(LE 9 MAI SEULEMENT)** Soirée de danses à 19h, au local. Musique disco. **(LE 23 MAI SEULEMENT)**
- **Club d'âge d'or de Marieville:** jeux tous les jeudis de 13h à 16h, au 400 Dr Poulin, Marieville.
- **Club d'âge d'or Princesse:** pétanque à 12h30, billard à 18h, au local.
- **Club d'âge d'or Les deux monts:** mise en forme tous les jeudis entre 13h et 17h, jeux de cartes à 13h30 et 19h30, au 50 Principale, Nord, Sutton.
- **Club d'âge d'or St-Césaire:** parties de cartes le *whist* à 13h30, au Centre communautaire, 1372 Notre-Dame, St-Césaire.
- **Club d'âge d'or St-Paul**: parties de cartes tous les jeudis, à 13h30, au local, 11 Codaire, St-Paul. Info: 450 379-9456.
- **Émotifs anonymes:** rencontre tous les jeudis à 19h30, à l'église Unie, 101 Principale, porte arrière, Granby.
- **Fondation Roger Talbot:** vestiaire économique tous les jeudis de 12h30 à 17h30, tous les vendredis de 9h30 à 17h30 et tous les samedis de 9h à 13h, au 107 Principale, porte arrière #3, Granby.
- **Friperie Passez au suivant:** tous les jeudis de 13h30 à 16h30, les vendredis de 13h30 à 21h et le samedi de 9h à 16h, au profit de la Fabrique de St-Paul.
- **Groupe amitié rencontre La magie du Coeur:** déjeuner rencontre tous les jeudis à 9h, au restaurant Mikes, 603 Principale, Granby. Info: 450 776-2157 et 450 372-9425.
- **Groupe Retour à la vie Al-anon:** rencontre à 20h, à l'église Immaculée-Conception, 437, Denison Ouest, salle 3, Granby.
- **Groupe Vie sereine des émotifs anonymes:** rencontre tous les jeudis à 19h30, à l'église Unie, 101 Principale, Granby, (entrée à l'arrière de l'église).
- **Maison des familles Granby et région:** activité mamans-réseaux, tous les jeudis à 9h, 162 St-Charles Sud, Granby.
- **PR-RP Abercorn:** vente de divers articles tous les jeudis de 9h à 16h, au 11, chemin des Églises Ouest, Abercorn.

VENDREDI

- **Al-anon (non fumeur):** réunion tous les vendredis à 20h, au CLSC de Farnham.
- **Amis du folklore Ste-Brigide:** rencontre tous les vendredis, au Centre municipal, 510, 9e rang, Ste-Brigide.
- **AQLF Richelieu-Yamaska:** soirée d'animation tous les vendredis, à 19h, à la salle des Chevaliers de Colomb, 620 Dufferin, Granby. Info: 450 372-2608 et 450 375-1873.
- **Club 3e âge de Farnham:** cartes et scrabble à 13h15, au 421 Hôtel de ville, Farnham.
- **Club d'âge d'or Princesse:** pétanque à 12h30, au local.
- **Club d'âge d'or St-Césaire:** bingo à 13h, au Centre communautaire, 1372 Notre-Dame, St-Césaire.
- **Club d'âge d'or St-Alphonse:** jeux et cartes à 13h30, au local 360 Principale, St-Alphonse.
- **Club de la Bonne humeur:** yoga à 9h30, au 5 Mill, Lac-Brome. Info: 450 775-9522.
- **Gamblers anonymes:** réunion tous les vendredis à 19h30, au 590 St-François, suite 9, Granby. Info: 1 866 484-6664.
- **Dépendants affectifs anonymes:** rencontre tous les vendredis à 19h30, à l'église Immaculée-Conception, 437 Denison Ouest, entrée rue St-Vincent, Granby. Info: 1-877-621-4744.
- **Club d'âge d'or Ste-Cécile de Milton**: soirée de danses à 19h45, au Centre communautaire, Ste-Cécile de Milton. Orchestre: Les Maréances. **(LE 10 MAI SEULEMENT)**
- **Bibliothèque Ste-Sabine**: vente de livres usagés de 19h à 20h30, au Centre municipal, 185 Principale, Ste-Sabine. **(LE 10 MAI SEULEMENT)**
- **Club d'âge d'or St-Valérien**: soirée de danses à 19h45, à la Salle communautaire, St-Valérien. Orchestre: Les Copains. **(LE 24 MAI SEULEMENT)**
- **Club d'âge d'or St-Césaire**: souper pour la fête des mères et des pères à 18, au 1372 Notre-Dame, St-Césaire. **(LE 24 MAI SEULEMENT)**

SAMEDI

- **Alcooliques anonymes:** rencontre tous les samedis et tous les dimanches. Info: 450 405-9321.

La Braiserie TRAITEUR
Granby & région
Pour un buffet à la hauteur de vos attentes !
SPÉCIALITÉS:
Dinde · Bœuf et porc braisés
· Buffet froid aussi disponible
Gaétan St-Onge et Carole Gingras
copropriétaires.
420, rue Armand, Granby
450 378-7959
3126693

- **Al-Anon, groupe bilingue:** rencontre tous les samedis à 9h30, au CLSC, 397, de la Rivière, Cowansville: Info: 450 361-9802.
- **Chevaliers de Colomb conseil 9842 Ste-Trinité:** bingo tous les samedis à 13h, au sous-sol de l'église Notre-Dame, Granby.
- **Club d'âge d'or Granby:** soirée de danse tous les samedis à 19h40, au local. Orchestre: Les Delta. Soirée country à 19h30, au local. **(LE 25 MAI SEULEMENT)**
- **Club d'âge d'or Princesse:** soirée de danse sociale et en ligne, à 20h, au local. Musique: DJ Muriel.
- **Groupe Al-anon «Espoir pour aujourd'hui»:** rencontre tous les samedis à 10h, au CLSC, 1266 Lemay, Acton Vale.
- **Les Belles Amitiés:** déjeuner-rencontre tous les samedis de 9h à 11h, au restaurant Chez Trudeau, 348 Principale, Granby. Info: 450 777-4880.
- **Les livres de l'eSPoir:** vente de livres usagés de 9h à 17h, au 839 Cowie, Granby chaque jeudi et tous les premiers samedis du mois. Info: 450 776-1106.
- **Club d'âge d'or St-Jean Baptiste**: soirée de danses à 19h30, au centre communautaire, 3090 Principale, St-Jean Baptiste. Musique: Robert Thibaudeau. **(LE 4 MAI SEULEMENT)**
- **Bibliothèque de Ste-Sabine**: vente de livres usagés de 9h à 16h, au Centre municipal, 185 Principale, Ste-Sabine. **(LE 4 MAI SEULEMENT)**
- **Club d'âge d'or St-Césaire**: soirée de danses à 19h30, au 1372, Notre-Dame, St-Césaire. Orchestre: Les Copains. **(LE 11 MAI SEULEMENT)**
- **Dystrophie musculaire**: dystromarche à 11h et inscription à 10h, au Camping Domaine de Rouville, St-Jean Baptiste. Invité: Michaël. **(LE 11 MAI SEULEMENT)**
- **Cercle les Châtelaines**: souper de la fête des mères à 18h, au Domaine Familial, 450, chemin Grande Ligne, Granby. Info: 450 378-8844. **(LE 11 MAI SEULEMENT)**
- **Comptoir familial St-Pie**: vente à prix régulier de 9h à 12h **(LE 11 MAI SEULEMENT)** et vente de sacs verts de 9h à 12h **(LE 25 MAI SEULEMENT)**, au 141 La Présentation, St-Pie.
- **Paroisse de St-Pie**: concert bénéfice à 20h, à l'église, St-Pie. Invités: Richard Abel et Corneliu Montano. Info: 450 772-2641. **(LE 18 MAI SEULEMENT)**
- **Club horticole de Bromont**: vente de plantes de 9h à 11h, au Gazebo de l'église, rue Shefford, Bromont. **(LE 25 MAI SEULEMENT)**

DIMANCHE

- **Groupe Al-Anon Regain de vie:** rencontre tous les dimanches, à 10h, au sous-sol de l'église Notre-Dame, local 3, Granby.
- **Groupe amitié-rencontre la Magie du Coeur:** déjeuner rencontre à 10h, au restaurant Valentine, salle arrière, 70 Principale, Granby. Info: 450 776-2157, 450 372-9425.
- **La Maison du livre de Stanbridge:** vente de livres tous les dimanches, de 13h à 17h, au 371 Rte 202, Stanbridge-Station.
- **Narcotiques anonymes:** rencontre tous les dimanches à 19h, à la United Church, 101 Principale, Granby.
- **Hôpital BMP**: brunch à 10h et à 12h30, dîner au rostbif à 18h, à l'Auberge West-Brome. Info: 450 266-5548. **(LE 5 MAI SEULEMENT)**
- **Centre culturel St-John**: matinée musicale à 11h30, au Centre culturel, Bromont. Coût: 7$. Invité: Macadam Orkestra. **(LE 19 MAI SEULEMENT)**
- **Société Alzheimer Granby**: marche de la mémoire dès 10h, au Pavillon Roger-Bédard, Granby. Info: 450 777-3363. **(LE 26 MAI SEULEMENT)**

LUNDI

- **Alcooliques anonymes:** rencontre tous les lundis. Info: 450 405-9321.
- **Alcooliques anonymes:** réunion pour anglophones tous les lundis à 19h, à l'église Unie, 101 Principale, Granby.
- **À l'écoute de la vie:** atelier partage de 13h30 à 15h, au Centre communautaire, 5005 Foster, salle 5, Waterloo.
- **Amis de la paroisse St-Luc:** cartes *Whist et 500*, tous les lundis à 13h30 au sous-sol de l'église (coin Bourget et Langlois).
- **Chevaliers de Colomb de St-Césaire:** tournoi de billard et de dards tous les jours de 11h à 21h, au 1190 Notre-Dame, St-Césaire.
- **Choeur de l'Amitié de Granby:** pratiques tous les lundis à 19h, à l'église St-Eugène de Granby. Info: 450 777-2311.
- **Cercle de fermières de Bedford:** ateliers tous les lundis à 13h30, à la Salle communautaire, Bedford.
- **Club Aramis Granby:** encan tous les lundis à compter de 17h30, au 450, chemin Grande Ligne, Granby. Info: 450 378-8844.
- **Club de la Bonne humeur:** cours d'aérobie à 9h, danse en ligne à 14h, tango à 18h30, au 5 Mill, Lac-Brome. Info: 450 775-9522.
- **Club d'âge d'or Bromont:** pétanque tous les lundis, à 18h30, à l'arrière de l'aréna, Bromont. Info: 450 372-2679.
- **Club d'âge d'or Cowansville:** bridge et billard tous les lundis à 13h, cours de danse en ligne de 18h à 19h pour débutants, de 19h30 à 21h pour intermédiaires et avancés, au 154 Principale, Cowansville.
- **Club d'âge d'or Granby:** vie active à 13h30, cours de danse à 13h, pour débutants 2 et intermédiaires, à 14h30 pour intermédiaires et avancés, au local.
- **Club d'âge d'or de Marieville:** bingo tous les lundis à 13h30, au 400 Dr Poulin, Marieville.
- **Club d'âge d'or Princesse:** pétanque à 12h30 et 18h15, billard à 18h, bridge duplicata à 18h30, au local.
- **Club d'âge d'or St-Césaire:** baseball-poches tous les lundis à 19h, au Centre communautaire, 1372 Notre-Dame St-Césaire.
- **Club d'âge d'or Sutton et Abercorn:** danse à 14h, artisanat à 19h30, prévention de l'ostéoporose tous les lundis et mercredis à 9h et marche tous les lundis et jeudis départ à 10h, de l'Hôtel de ville, Abercorn.
- **Club du 3e âge de Farnham:** billard, marelle et jeu de poches du lundi au vendredi, à 13h, au 421 Hôtel-de-ville, Farnham. Info: 450 293-5256.
- **Comptoir familial de Bromont:** vente de vêtements et divers articles tous les lundis et mercredis de 9h à 16h et le samedi de 9h à 12h, au 1934 boulevard Pierre-Laporte, Bromont. Info: 450 534-2531.
- **Comptoir familial St-Pie:** vente tous les lundis de 13h à 17h30, au 141 La Présentation, 2e étage, St-Pie.
- **Comptoir vestimentaire Entraide St-Eugène:** ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h, au 215 Robinson Sud, Granby.
- **Dépendants affectifs anonymes:** rencontre tous les lundis à 19h30, à la Paroisse Immaculée-Conception au 437, Denison Ouest, Granby.
- **La Fouinerie:** vente de vêtements usagés et divers articles tous les lundis de 10h à 17h, les mardis, jeudis et vendredis de 10h à 21h, les mercredis de 10h à 18h et les samedis de 9h à 16h, au 1100 Leclaire, St-Césaire. Info: 450 469-3279.
- **Friperie de l'Ange:** vente de vêtements tous les jours de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h, 137-A Principale, Ange-Gardien. Info: 450 293-2277.
- **Les ami(e)s de la paroisse St-Luc:** parties de cartes tous les lundis à 13h30, au sous-sol de l'église, coin Bourget et Langlois, Granby.
- **Filles d'Isabelle, #720**: souper de la fête des mères pour les membres et les amies à 18h, à la Rôtisserie Duhamel, 799 Dufferin, Granby. **(LE 6 MAI SEULEMENT)**

MARDI

- **Alcooliques anonymes:** rencontre tous les mardis. Info: 450 405-9321.
- **Cercle de fermières d'Adamsville:** ateliers art et artisanat tous les mardis de 19h à 21h, au sous-sol de l'église St-Vincent-Ferrier, Adamsville.
- **Cercle de fermières de Bromont:** activité d'artisanat tous les mardis et jeudis à 13h, au sous-sol du Centre de la culture, 593 Shefford, Bromont.
- **Club de la Bonne humeur:** cours d'anglais à 9h30, lecture à 13h30, yoga à 17h, billard et jeux à 18h30, au 5 Mill, Lac-Brome. Info: 450 775-9522.
- **Club d'âge d'or d'Adamsville:** activités tous les mardis à 12h30, au sous-sol de l'église Adamsville.
- **Club d'âge d'or Granby:** jeux de babette à 13h30, cours de danse à 18h30 pour débutants et pratique à 19h50, au local.
- **Club d'âge d'or Cowansville:** cours de taï-chi tous les mardis à 9h30, billard à 13h et baseball-poches à 13h15, au 154 Principale, Cowansville.
- **Club d'âge d'or Princesse:** pétanque à 12h30, billard à 18h, danses de ligne et sociale pour tous à 19h30, au local.
- **Club d'âge d'or de Roxton Pond:** cartes à 13h30 et baseball-poches à 19h, au Centre communautaire, Roxton Pond.
- **Club d'âge d'or St-Césaire:** palet à 9h, bridge à 13h, au Centre communautaire, 1372 Notre-Dame, St-Césaire.
- **Club d'âge d'or St-Pie:** cartes tous les mardis à 13h30, au 143 La Présentation, St-Pie.
- **Club d'âge d'or Waterloo:** jeu de palet tous les mardis à 13h30, à la Salle paroissiale, porte 1, Waterloo.
- **Club 3e âge Farnham:** cours de danse en ligne à 18h30 pour débutants et à 19h30 pour intermédiaires et avancés, au 421 Hôtel de ville, Farnham.
- **Club de bridge de Bedford:** cours pour débutants à 19h, au Centre Georges Perron, Bedford.
- **Club de bridge de Waterloo:** bridge duplicata tous les mardis à 13h, au sous-sol de l'église St-Bernardin, salle #1, Waterloo. Info: 450 539-1283.
- **Les Sympathiques de Cowansville**: club de marche tous les mardis de 9h à 11h, au chalet du Centre de la nature, Cowansville.
- **Comptoir familial Ste-Thérèse:** vente de vêtements usagés, tous les mardis de 9h à 15h, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse de Cowansville. Info: 450 263-2576/450 263-4619/450 263-4334.
- **Émotifs anonymes:** rencontre tous les mardis à 19h30, au sous-sol de la Bibliothèque municipale, 839 Principale, Rougemont.
- **Fabrique St-Romuald de Farnham:** bingo tous les mardis à 19h, au sous-sol de l'église.
- **Harmonie de Granby:** pratique tous les mardis de 19h30 à 21h30, au Centre des loisirs Assomption, 176 St-Charles, Granby. Info: 450 776-6422.
- **Narcotiques anonymes:** réunion tous les mardis à 19h30, à l'église Anglicane Grace, 52 Principale, Sud, Sutton.
- **Renaissance Al-Anon:** rencontre à 19h, chez les Pères Trinitaires, 200 boulevard Robert, Granby.
- **Vestiaire Notre-Dame:** tous les mardis, mercredis et jeudis, de 13h à 16h, au 309 Racine, Granby.
- **Cercle de fermières St-Eugène**: atelier initiation au tissage tous les mardis et jeudis, de 13h à 16h, au 95 Assomption, Granby. Info: 450 372-1400.
- **AQDR Granby**: colloque sur la santé mentale chez les aînés de 9h30 à 17h, à l'Hôtel Granbyen, rue Principale, Granby. Info: 450 777-1314. **(LE 7 MAI SEULEMENT)**

MOTS MYSTÈRES

MM3878

AUTOMOBILE - Un mot de 7 lettres

AGENT
ARBRE
BAGNOLE
BORD
BUS
CAHOT
CAR
COUCOU
COUPE
COURROIE
CREVER
DELCO
DIESEL
ECOLE
ELECTRICITE
ESSENCE
FEU
FLASQUE
FLUIDE
FREIN
GABARIT
GAZ
HUILE
INTERDIT
IVRESSE
JAUGE
JEEP
LEVIER
LOUER
MULET
NUMERO
OUTILS
PARC
PILOTE
RALENTI
RANGER
REMORQUE
REPARER
REPRISE
RETRO
ROADSTER
RONFLER
ROUGE
SENS
SIEGE
SOUPAPE
SUPER
TAPIS
TIRE
TUYAU
VEAU
VERIFIER
VITESSE

G	A	Z	E	U	Q	S	A	L	F	R	E	I	N	S
P	E	G	U	A	J	D	E	S	S	E	N	C	E	E
E	S	S	E	T	I	V	L	C	O	U	P	E	I	N
E	E	O	U	N	I	I	E	A	O	O	P	O	R	S
J	S	U	Q	E	T	E	C	R	C	L	R	E	E	T
S	S	P	R	U	O	O	T	O	I	R	E	T	R	O
I	E	A	O	E	C	U	R	O	U	F	E	U	A	H
P	R	P	M	L	P	A	I	O	L	C	I	V	P	A
A	V	E	E	E	L	R	C	U	N	I	O	E	E	C
T	I	D	R	E	T	N	I	B	U	F	P	U	R	R
U	L	B	N	R	S	D	T	S	M	B	L	E	P	H
Y	R	T	D	I	E	S	E	L	E	U	V	E	A	U
A	I	R	E	T	S	D	A	O	R	S	L	R	R	I
U	O	G	R	E	G	N	A	R	O	U	G	E	C	L
B	E	T	I	R	A	B	A	G	N	O	L	E	T	E

Solution du dernier problème: **JACQUARD**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Broyer – Champion.
2 Gazouillement – Recouvert.
3 Glisse – Canal au bord de la mer.
4 Mercure – Partie de la tête – Voile.
5 Peu denses – Discipline de vie.
6 Crochet.
7 Contredit – Offenser vivement.
8 Chaîne de montagnes – Éructe.
9 Joint – Exprime un ennui – Coup au tennis.
10 Il conduit un véhicule à deux roues – On y met des bagages.
11 Habille – Remplir à l'excès.
12 Plante aromatique – C'est-à-dire.

Verticalement

1 Bric-à-brac.
2 Perturbation atmosphérique – Invente.
3 Catégorique – Publier de nouveau.
4 Préparées au four – Nations.
5 Centaure.
6 Virage de skieur – Enlevé – Réseau large bande sur ligne de téléphone.
7 À elle – Pascal – Action de sélectionner.
8 Armes – Galette suisse.
9 Montre sa joie – Il a des vibrisses – Luth africain.
10 Orientée – Action du froid sur un organe.
11 Désinfection – Prélevés.
12 Succession – Lexicographe et éditeur français.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

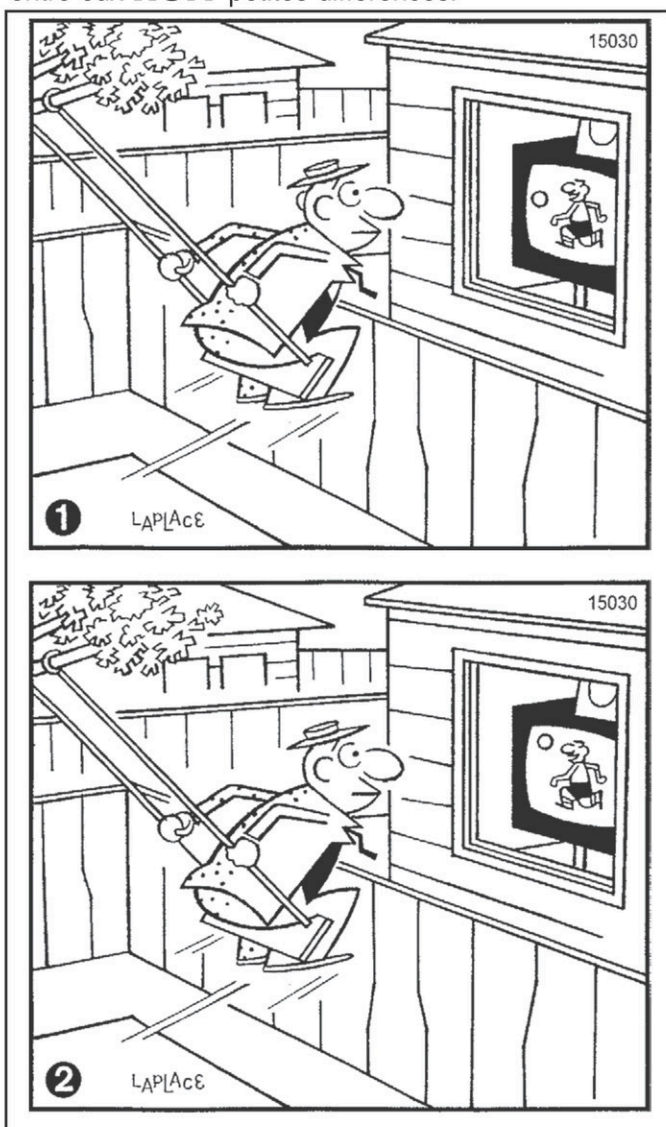
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3877

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	N	I	V	E	R	S	A	I	R	E
2	M	O	U	L	E	R	■	K	I	L	I	M
3	O	■	R	E	G	I	N	A	■	I	R	E
4	U	N	S	■	E	C	O	■	R	E	E	R
5	R	U	E	N	T	■	I	W	A	N	■	G
6	E	T	■	E	A	U	X	■	I	N	D	E
7	U	R	A	E	U	S	■	O	S	E	E	S
8	X	I	I	■	X	I	P	H	O	■	J	■
9	■	T	G	V	■	T	I	E	N	N	E	S
10	T	I	R	A	D	E	S	■	N	O	U	E
11	A	V	I	S	■	E	T	R	E	I	N	T
12	S	E	R	E	U	S	E	■	E	R	E	S

MC3878

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2					■							
3							■					
4			■						■			
5						■						
6		■					■	■		■		■
7				■								
8						■					■	
9					■				■			
10							■					
11	■				■							
12							■					

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



SOLUTION

1 Oreille gauche de l'homme non indiquée. **2** Le haut de son gilet est plus long. **3** Le pan droit de la veste est plus long. **4** Corde incomplète dans la main gauche de l'homme. **5** Un joint de planche en plus sous la balançoire. **6** Sur la TV, le ballon n'est pas à sa place. **7** Palissade incomplète sous la branche de l'arbre. **8** Feuillage complété au-dessus de la maison.

PARTICIPEZ AU
DÉFI
TÊTES RASÉES
leucan
tetesrasees.com
Montérégie
RELEVEZ LE DÉFI
450 378-5509
ou 1 866 378-5509
tetesrasees.com

Jeux03_mai_13

1	6			3	8		2	
8		3			5		4	
	4							
		9			4			2
	1		3		7			6
	3			2			5	
						5		9
		8	6		3			1
	7			9				

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2370

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

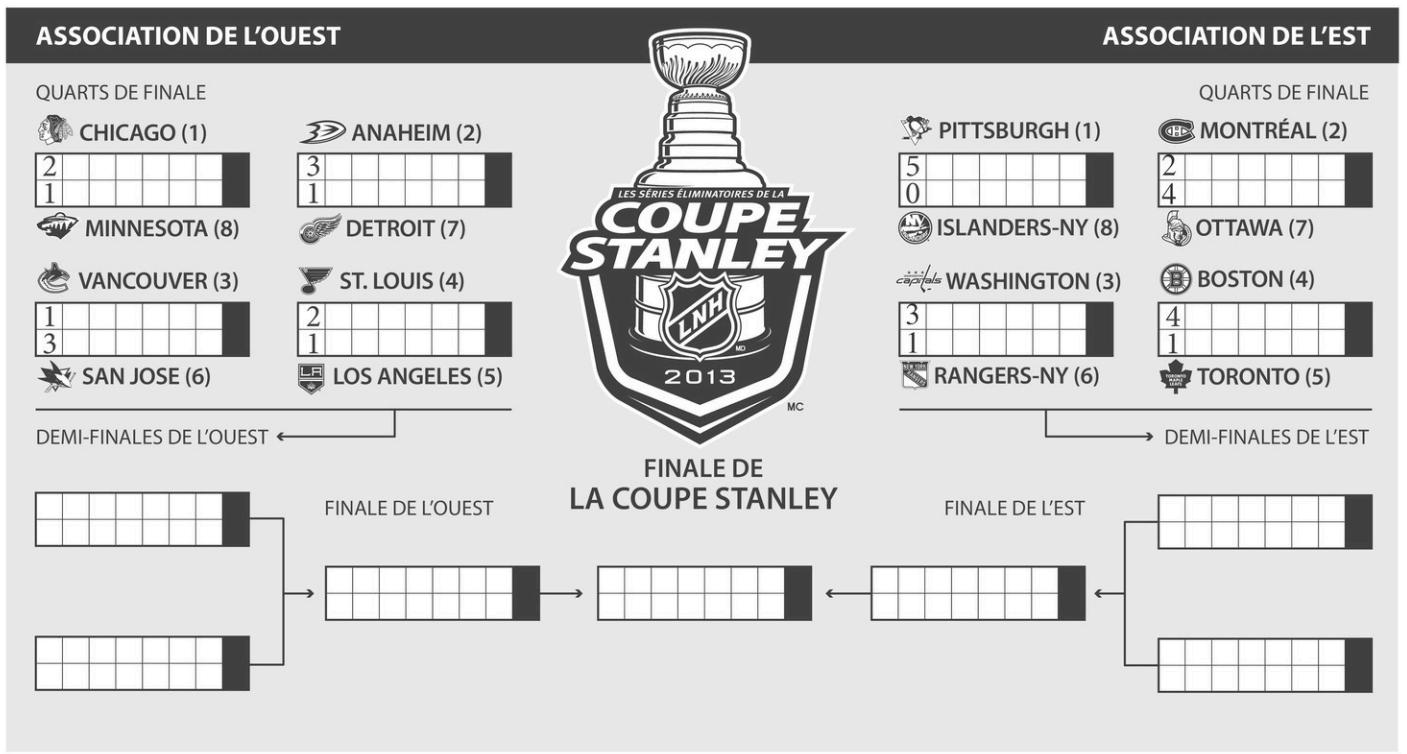
Solution du dernier sudoku

7	8	2	9	5	4	3	6	1
4	9	6	3	1	8	2	7	5
1	5	3	2	6	7	4	9	8
5	4	9	1	2	6	7	8	3
2	6	1	7	8	3	5	4	9
3	7	8	4	9	5	1	2	6
9	3	4	8	7	1	6	5	2
8	1	5	6	4	2	9	3	7
6	2	7	5	3	9	8	1	4

Par Fabien Savary 2369

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

LNH



ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

(Quatre de sept)
Mercredi 1er mai
Toronto 1 Boston 4
(Boston mène la série 1-0)
N.Y. Islanders 0 Pittsburgh 5
(Pittsburgh mène la série 1-0)
Jeudi 2 mai
Ottawa à **Montréal**, 19h.
N.Y. Rangers à Washington, 19h30.
Vendredi 3 mai
Ottawa à **Montréal**, 19h.
N.Y. Islanders à Pittsburgh, 19h.
Samedi 4 mai
N.Y. Rangers à Washington, 12h30.
Toronto à Boston, 19h.
Dimanche 5 mai
Pittsburgh à N.Y. Islanders, 12h.
Montréal à **Ottawa**, 19h.
Lundi 6 mai
Boston à Toronto, 19h.
Washington à N.Y. Rangers, 19h30.
Mardi 7 mai
Montréal à **Ottawa**, 19h.
Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h.
Mercredi 8 mai
Boston à Toronto, 19h.
Washington à N.Y. Rangers, 19h30.

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

(Quatre de sept)
Mercredi 1er mai
San Jose 3 Vancouver 1
(San Jose mène la série 1-0)
Jeudi 2 mai
Los Angeles à St. Louis, 21h30.
Detroit à Anaheim, 22h.
Vendredi 3 mai
Minnesota à Chicago, 21h30.
San Jose à Vancouver, 22h.
Samedi 4 mai
Anaheim à Detroit, 19h30.
St. Louis à Los Angeles, 22h.
Dimanche 5 mai
Chicago au Minnesota, 15h.
Vancouver à San Jose, 22h.
Lundi 6 mai
Anaheim à Detroit, 20h.
St. Louis à Los Angeles, 22h.
Mardi 7 mai
Chicago au Minnesota, 21h30.
Vancouver à San Jose, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 1er mai.

	B	A	PTS
Krejci, Bos	1	2	3
Dupuis, Pit	2	0	2
Steen, STL	2	0	2
Couture, SJ	1	1	2
Boyle, SJ	1	1	2
Redden, Bos	1	1	2
Pavelski, SJ	0	2	2
Lucic, Bos	0	2	2
Malkin, Pit	0	2	2
Jokinen, Pit	0	2	2
Iginla, Pit	0	2	2

HOCKEY

LHJMQ

FINALE - COUPE DU PRÉSIDENT (QUATRE DE SEPT)

HALIFAX C. BAIE-COMEAU
Vendredi 3 mai
B.-Comeau à Halifax, 18h.
Samedi 4 mai
B.-Comeau à Halifax, 18h.
Mardi 7 mai
Halifax à Baie-Comeau, 19h30.
Mercredi 8 mai
Halifax à Baie-Comeau, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 2 mai.

	B	A	PTS
Andrighetto, R.-N.	8	22	30
Drouin, Hal.	10	18	28
MacKinnon, Hal.	9	19	28
Frk, Hal.	11	13	24
Kucherov, R.-N.	9	15	24
Fournier, Hal.	13	10	23
Dea, R.-N.	12	9	21
Straka, B.-C.	9	12	21
Clapperton, B.-B.	6	14	20
Roy, B.-B.	6	13	19

LNAH

Demi-finales - Quatre de sept
(Sorel-Tracy gagne la série 4-1)
(Jonquière gagne la série 4-1)
Finale - Quatre de sept
Vendredi 3 mai
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.

SOCCER

CHAMPIONNAT CANADIEN

Demi-finales (Total de buts)
Matches retour
Mercredi 1er mai
Montréal 6 FC Toronto 0
(Montréal gagne la série 6-2)
FC Vancouver 2 FC Edmonton 0
(FC Vancouver gagne la série 5-2)

LIGUE DES CHAMPIONS UEFA

Demi-finales (Total de buts)
(Borussia Dortmund gagne la série 4-3)
(Bayern Munich gagne la série 7-0)

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Montréal	**7**	**5**	**1**	**1**	**9**	**5**	**16**
New York	10	4	4	2	15	13	14
Houston	8	4	2	2	12	9	14
Kansas City	9	4	3	2	10	8	14
Columbus	8	3	2	3	12	7	12
Philadelphie	8	3	3	2	10	12	11
N-Angleterre	7	2	3	2	4	6	8
Chicago	8	2	5	1	6	14	7
FC Toronto	8	1	3	4	10	12	7
D.C. United	8	1	6	1	4	13	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	9	6	1	2	15	9	20
Los Angeles	7	4	1	2	12	4	14
Portland	8	3	1	4	14	11	13
Chivas É.-U.	8	3	3	2	12	11	11
Real Salt Lake	9	3	4	2	7	9	11
San Jose	9	2	3	4	8	11	10
FC Vancouver	8	2	3	3	9	11	9
Colorado	9	2	4	3	7	9	9
FC Seattle	6	1	3	2	3	5	5

Jeudi 2 mai
N.-Angleterre à Portland, 22h30.
Samedi 4 mai
FC Seattle à Philadelphie, 16h.
Montréal à San Jose, 16h.
New York à Columbus, 16h.
FC Toronto au Colorado, 21h.
FC Vancouver à Salt Lake, 21h.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	17	10	,630	—
Washington	14	14	,500	3½
Philadelphie	12	16	,429	5½
N.Y. Mets	11	15	,423	5½
Miami	8	20	,286	9½
SECTION CENTRALE	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
St. Louis	16	11	,593	—
Pittsburgh	16	12	,571	½
Milwaukee	14	12	,538	1½
Cincinnati	15	14	,517	2
Chi. Cubs	11	17	,393	5½
SECTION OUEST	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Colorado	17	11	,607	—
San Francisco	16	12	,571	1
Arizona	15	13	,536	2
L.A. Dodgers	13	14	,481	3½
San Diego	11	17	,393	6

Mercredi 1er mai
N.Y. Mets 7 Miami 6
Pittsburgh 6 Milwaukee 4
Cincinnati 2 St. Louis 4
Washington 2 Atlanta 0
San Diego 2 Chi. Cubs 6
San Francisco 9 Arizona 6
Colorado 7 L.A. Dodgers 3
Jeudi 2 mai
San Diego 4 Chi. Cubs 2
Miami à Philadelphie, 19h05.
Washington à Atlanta, 19h10.
St. Louis à Milwaukee, 20h10.
Vendredi 3 mai
Cincinnati (Leake 1-1) à Chi. Cubs (Villanueva 1-1) 14h20.
Washington (Detwiler 1-2) à Pittsburgh (Burnett 2-2) 19h05.
Miami (Nolasco 2-2) à Philadelphie (Pettibone 1-0) 19h05.
N.Y. Mets (Marcum 0-2) à Atlanta (Minor 3-2) 19h30.
St. Louis (Miller 3-2) à Milwaukee (Lohse 1-2) 20h10.
Arizona (Miley 2-0) à San Diego (Marquis 2-2) 22h10.
L.A. Dodgers (Kershaw 3-2) à San Francisco (Zito 3-1) 22h15.
Interligue
Tampa Bay (Moore 5-0) au Colorado **(Francis 1-2)** 20h40.

MENEURS

NOTE: en date du 1er mai.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Johnson Atl.	22	84	12	31	,369
Gomez Mil.	25	90	18	33	,367
Segura Mil.	25	95	14	34	,358
Harper Wash.	27	95	19	32	,337
Gonzalez L.A.D.	27	97	8	32	,330
Rosario Col.	23	85	12	28	,329
Sandoval S.F.	27	110	12	36	,327
Young Phi.	28	95	11	31	,326
Hundley S.D.	21	83	12	27	,325
Choo Cin.	28	105	20	34	,324

Points — Pagan, S.F., 23; Gonzalez, Col., 23; Carpenter, Stl., 22; Upton, Atl., 22; Fowler, Col., 21; Marte, Pit., 21.
Points produits — Buck, N.Y.M., 27; Phillips, Cin., 26; Tulowitzki, Col., 24; Sandoval, S.F., 23; Betancourt, Mil., 22; Braun, Mil., 22.
Circuits — Upton, Atl., 12; Buck, N.Y.M., 9; Harper, Wash., 9; Fowler, Col., 8; Rizzo, Cubs, 8.
Victoires — Zimmermann, Wash., 5; Lynn, Stl., 5; Harvey, N.Y.M., 4; Wainwright, Stl., 4; Locke, Pit., 3; Corbin, Ari., 3; Miller, Stl., 3; Zito, S.F., 3; O'Flaherty, Atl., 3; Minor, Atl., 3.
Victoires protégées — Grilli, Pit., 11; Romo, S.F., 11; Kimbrel, Atl., 9; League, L.A.D., 8; Betancourt, Col., 8; Soriano, Wash., 8.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST	G	P	Moy.	Diff.
Boston	19	8	,704	—
N.Y. Yankees	17	10	,630	2
Baltimore	16	12	,571	3½
Tampa Bay	12	15	,444	7
Toronto	10	18	,357	9½
SECTION CENTRALE	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Kansas City	15	10	,600	—
Detroit	15	11	,577	½
Minnesota	12	12	,500	2½
Cleveland	12	13	,480	3
Chi. W. Sox	11	15	,423	4½
SECTION OUEST	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Texas	17	10	,630	—
Oakland	16	13	,552	2
Seattle	13	17	,433	5½
L.A. Angels	10	17	,370	7
Houston	8	20	,286	9½

Mercredi 1er mai
Minnesota 6 Detroit 2
L.A. Angels 5 Oakland 4
Philadelphie 0 Cleveland 6
Houston 4 N.Y. Yankees 5
Boston 10 Toronto 1
Chi. White Sox 5 Texas 2
Tampa Bay 8 Kansas City 9
Baltimore 3 Seattle 8
Interligue
Philadelphie 0 Cleveland 6
Jeudi 2 mai
Tampa Bay à Kansas City **(remis, pluie)**
Boston à Toronto, 19h07.
Chi. White Sox au Texas, 20h05.
Detroit à Houston, 20h10.
Baltimore à L.A. Angels, 22h05.
Vendredi 3 mai
Oakland (Griffin 2-2) à N.Y. Yankees (Sabathia 4-2) 19h05.
Minnesota (Hernandez 1-0) à Cleveland (Masterson 4-2) 19h05.
Seattle (Hernandez 3-2) à Toronto (Romero 0-0) 19h07.
Boston (Doubront 3-0) au Texas (Holland 1-2) 20h05.
Detroit (Fister 4-0) à Houston (Norris 3-3) 20h10.
Chi. White Sox (à préciser) à Kansas City (Guthrie 3-0) 20h10.
Baltimore (Gonzalez 2-1) à L.A. Angels (Vargas 0-3) 22h05.

MENEURS

NOTE: en date du 1er mai.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Santana Cle.	21	76	16	30	,395
Cabrera Det.	26	105	21	39	,371
Hunter Det.	24	104	19	38	,365
Davis Bal.	28	95	19	32	,337
Altuve Hou.	28	116	12	39	,336
Jones Bal.	28	117	22	39	,333
Kinsler Tex	26	106	17	35	,330
Pedroia Bos.	27	103	17	34	,330
McLouth Bal.	24	82	22	27	,329
Cain K.C.	23	82	13	27	,329

Points — Jackson, Det., 26; Crisp, Oak, 24; McLouth, Bal., 22; Jones, Bal., 22; Jennings, T.B., 21; Cabrera, Det., 21.
Points produits — Napoli, Bos., 31; Cabrera, Det., 29; Davis, Bal., 28; Fielder, Det., 27; Reynolds, Cle., 22.
Circuits — Encarnacion, Tor., 9; Davis, Bal., 9; Morse, Sea, 9; Arencibia, Tor., 8; Reynolds, Cle., 8; Cano, N.Y.Y., 8.
Victoires — Buchholz, Bos., 6; Moore, T.B., 5; Darvish, Tex, 5; Fister, Det., 4; Kuroda, N.Y.Y., 4; Hammel, Bal., 4; Masterson, Cle., 4; Lester, Bos., 4; Sabathia, N.Y.Y., 4.
Victoires protégées — Rivera, N.Y.Y., 11; Johnson, Bal., 10; Reed, W. Sox, 9; Nathan, Tex, 8; Wilhelmsen, Sea, 8; Holland, K.C., 7; Janssen, Tor., 7.

SOMMAIRES

MERCREDI

San Jose 3
Vancouver 1

Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Weise Van 2:36, Bieksa Van 18:21.
Deuxième période
1. Vancouver, Bieksa 1 12:26
2. San Jose, Couture 1 (Boyle, Pavelski) 16:35 (an)
Pénalité(s) — Desjardins SJ 1:50, Irwin SJ 7:16, Vlasic SJ 12:26, Bieksa Van 12:26, Kassian Van 16:00.
Troisième période
3. San Jose, Boyle 1 (Wingels, Pavelski) 9:17
4. San Jose, Marleau 1 (Couture, Vlasic) 14:37
Pénalité(s) — Hamhuis Van 1:22.

Tirs au but			
San Jose	15	6	7—28
Vancouver	9	13	8—30

Gardiens — San Jose: Antti Niemi (G, 1-0); Vancouver: Roberto Luongo (P, 0-1).
Avantages numériques — San Jose: 1-4; Vancouver: 0-2.
Arbitres — Eric Furlatt, Francois St. Laurent. **Juges de lignes** — Steve Miller, Mark Wheler.

Toronto 1
Boston 4

Première période
1. Toronto, van Riemsdyk 1 (Franson, Bozak) 1:54 (an)
2. Boston, Redden 1 (Campbell, Paillé) 16:20
3. Boston, Horton 1 (Redden, Krejci) 19:48 (an)
Pénalité(s) — Bergeron Bos 1:38, Fraser Tor 2:36, Boychuk Bos 11:56, Phaneuf Tor 17:55.
Deuxième période
4. Boston, Krejci 1 (Lucic) 10:25
5. Boston, Boychuk 1 (Krejci, Lucic) 15:44
Pénalité(s) — Bergeron Bos 15:56, MacArthur Tor 19:24.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Komarov Tor (inc.) 1:11, Ference Bos 3:15, Orr Tor 3:15, Orr Tor 3:15, Orr Tor (inc.) 16:35, Orr Tor 16:35, McLaren Tor 20:00, Komarov Tor (maj.) 20:00, Kelly Bos (maj.) 20:00.

Tirs au but			
Toronto	7	7	6—20
Boston	15	11	14—40

Gardiens — Toronto: James Reimer (P, 0-1); Boston: Tuukka Rask (G, 1-0).
Avantages numériques — Toronto: 1-3; Boston: 1-5.

N.Y. Islanders 0
Pittsburgh 5

Première période
1. Pittsburgh, Bennett 1 (Malkin, Martin) 3:30 (an)
2. Pittsburgh, Dupuis 1 (Adams, Iginla) 13:23
Pénalité(s) — Strait NYI 1:40, Cooke Pit 15:01, Streit NYI 19:16.
Deuxième période
3. Pittsburgh, Letang 1 (Iginla, Malkin) 1:19 (an)
4. Pittsburgh, Dupuis 2 (Eaton, Jokinen) 1:51
5. Pittsburgh, Glass 1 (Jokinen) 13:07
Pénalité(s) — Reasoner NYI 0:54, Letang Pit 13:45, Malkin Pit 19:51.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Murray Pit 3:04, Reasoner NYI (maj.) 17:50, Reasoner NYI (inc.) 17:50, Cizikas NYI (inc.) 17:50, Hamonic NYI (inc.) 17:50, Moulson NYI (inc.) 17:50, Murray Pit (inc.) 17:50, Dupuis Pit (inc.) 17:50, Iginla Pit (inc.) 17:50.

Tirs au but			
Islanders	8	10	8—26
Pittsburgh	13	8	5—26

Gardiens — Islanders: Nabokov (P, 0-1); Poulin (à 1:51 de la 2e); Pittsburgh: Fleury (G, 1-0).
Avantages numériques — N.Y. Islanders: 0-4; Pittsburgh: 2-4.

HOCKEY

LHO

FINALES D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'EST
BELLEVILLE C. BARRIE
(Barrie gagne la série 4-3)
ASSOCIATION DE L'OUEST
LONDON C. PLYMOUTH
(London gagne la série 4-1)

FINALE COUPE JOHN-ROSS-ROBERTSON (QUATRE DE SEPT)

LONDON C. BARRIE
Vendredi 3 mai
Barrie à London, 19h05.
Dimanche 5 mai
Barrie à London, 19h05.

LAH

QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION (TROIS DE CINQ)

ASSOCIATION DE L'EST
PROVIDENCE C. HERSHEY
Samedi 4 mai
Providence à Hershey, 19h.
(Hershey mène la série 2-0)
Dimanche 5 mai
Providence à Hershey, 17h. (si néc.)
SPRINGFIELD C. MANCHESTER
Jeudi 2 mai
Springfield à Manchester, 19h.
(Springfield mène la série 2-0)
Samedi 4 mai
Springfield à Manchester, 19h. (si néc.)
SYRACUSE C. PORTLAND
Jeudi 2 mai
Syracuse à Portland, 19h.
(Syracuse mène la série 2-0)
Vendredi 3 mai
Syracuse à Portland, 19h. (si néc.)
BINGHAMTON C. W-B/SCRANTON
Jeudi 2 mai
Binghamton à Scranton, 19h05.
Scranton mène la série 2-0)
Samedi 4 mai
Binghamton à W./B. Scranton, 19h05. (si néc.)
ASSOCIATION DE L'OUEST
TEXAS C. MILWAUKEE
Mercredi 1er mai
Milwaukee 0 Texas 2
(Texas mème la série 2-1)
Vendredi 3 mai
Milwaukee au Texas, 20h30.
TORONTO C. ROCHESTER
Mercredi 1er mai
Toronto 3 Rochester 2 (P)
(Toronto gagne la série 3-0)
GRAND RAPIDS C. HOUSTON
Mercredi 1er mai
Houston 2 Grand Rapids 4
(Grand Rapids mène la série 2-1)
Vendredi 3 mai
Houston à Grand Rapids, 19h.
CHARLOTTE C. OKLAHOMA CITY
Mercredi 1er mai
Oklahoma 1 Charlotte 6
(Charlotte mène la série 2-1)
Vendredi 3 mai
Oklahoma à Charlotte, 19h.

TENNIS

OMNIUM DU PORTUGAL

À Oeiras
MESSIEURS
Simple - Deuxième tour
Stanislas Wawrinka (2), Suisse, bat Albert Ramos, Espagne, 1-6, 6-3, 6-4.
Andreas Seppi (3), Italie, bat Alejandro Falla, Colombie, 6-4, 6-0.
Tommy Robredo (8), Espagne, bat Robin Haase, Pays-bas, 6-4, 6-4.
Gastao Elias, Portugal, bat Denis Istomin, Ouzbékistan, 3-6, 6-1, 6-4.
DAMES
Simple - Quarts de finale
Anastasia Pavlyuchenkova (3), Russie, bat Elena Vesnina (7), Russie, 6-3, 6-7 (3-7), 7-6 (7-3).
Carla Suarez Navarro (4), Espagne, bat Monica Puig, Porto Rico, 6-2, 6-4.
Kaia Kanepi, Estonie, bat Ayumi Morita, Japon, 6-4, 6-3.
Romina Oprandi, Suisse, bat Svetlana Kuznetsova, Russie, 6-2, 6-2.

OMNIUM DE MUNICH

À Munich en Allemagne
MESSIEURS
Simple - Deuxième tour
Janko Tipsarevic (1), Serbie, bat Grega Zemlja, Slovénie, 6-4, 6-2.
Tommy Haas (3), Allemagne, bat Ernests Gulbis, Lettonie, 6-4, 6-7 (3-7), 6-1.
Florian Mayer (6), Allemagne bat Marinko Matosevic, Australie, 2-6, 6-4, 6-2.
Daniel Brands, Allemagne, bat Gaël Monfils, France, 6-3, 3-6, 6-0.

BASKETBALL

NBA

QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST
MIAMI C. MILWAUKEE
Dimanche 28 avril
Miami 88 Milwaukee 77
(Miami gagne la série 4-0)
NEW YORK C. BOSTON
Mercredi 1er mai
Boston 92 New York 86
(New York mène la série 3-2)
Vendredi 3 mai
New York à Boston, 19h.
INDIANA C. ATLANTA
Mercredi 1er mai
Atlanta 83 Indiana 106
(Indiana mène la série 3-2)
Vendredi 3 mai
Indiana à Atlanta, 19h.
BROOKLYN C. CHICAGO
Jeudi 2 mai
Brooklyn à Chicago, 20h.
(Chicago mène la série 3-2)
Samedi 4 mai
Chicago à Brooklyn, heure à être précisée. (si néc.)
ASSOCIATION DE L'OUEST
OKLAHOMA CITY C. HOUSTON
Mercredi 1er mai
Houston 107 Oklahoma City 100
(Oklahoma City mène la série 3-2)
Vendredi 3 mai
Okl. City à Houston, 21h30.
SAN ANTONIO C. L.A. LAKERS
Dimanche 28 avril
San Antonio 103 L.A. Lakers 82
(San Antonio gagne la série 4-0)
DENVER C. GOLDEN STATE
Mardi 30 avril
Golden State 100 Denver 107
(Golden State mène la série 3-2)
Jeudi 2 mai
Denver à Golden State, 22h30.
L.A. CLIPPERS C. MEMPHIS
Mardi 30 avril
Memphis 103 L.A. Clippers 93
(Memphis mène la série 3-2)
Vendredi 3 mai
L.A. Clippers à Memphis, 21h30.

GOLF

PGA

CHAMPIONNAT WELLS FARGO

À Charlotte en Caroline du Nord

Robert Garrigus	67
Ryan Moore	67
Daniel Summerhays	67
Derek Ernst	67
Nathan J. Smith	67
Rory McIlroy	67
Nick Watney	67
Jason Kokrak	68
Boo Weekley	68
Phil Mickelson	68
Lucas Glover	68
Zach Johnson	68
Kevin Streelman	68
George McNeill	69
Shawn Stefani	69
Robert Karlsson	69
David Hearn	**69**
Steven Bowditch	69
Rod Pampling	69
Russell Henley	69
Jordan Spieth	69
John Rollins	69
Ross Fisher	70
James Driscoll	70
Bud Cauley	70
Brian Harman	70
Scott Gardiner	70
Vaughn Taylor	70
Patrick Reed	70
Lee Westwood	70
Rory Sabbatini	70
John Senden	70
Nicolas Colsaerts	70
Trevor Immelman	70
Andrew Svoboda	70
Gary Woodland	70
Webb Simpson	70
Brad Fritsch	**71**
Mike Weir	**72**
Stephen Ames	**77**

LPGA

CHAMPIONNAT KINGSMILL

À Williamsburg en Virginie

Ariya Jutanugarn	64
Cristie Kerr	66
So Yeon Ryu	67
Dewi Claire Schreefel	67
Sandra Gal	68
Caroline Hedwall	68
Mo Martin	68
Azahara Munoz	68
Karen Stupples	68
Katie Burnett	68
Stacy Lewis	68
Ai Miyazato	68
Jee Young Lee	68
Inbee Park	68
Suzann Pettersen	68
Jane Park	68
Angela Stanford	68
Hee Young Park	68
Lorie Kane	**69**
Rebecca Lee-Bentham	**70**
Alena Sharp	**70**
Stephanie Sherlock	**74**
Maude-Aimée Leblanc	**74**
Sara-Maude Juneau	**76**

LE GIRO COMMENCE DEMAIN

Ryder Hesjedal se dit plus détendu que jamais

CURTIS WITHERS

LA PRESSE CANADIENNE — Ryder Hesjedal aura peut-être beaucoup de pression lors du Giro, mais le cycliste canadien dit n'avoir jamais été aussi détendu.

Hesjedal tentera de devenir le premier à y défendre son titre avec succès depuis l'Espagnol Miguel Indurain, en 1992 et 1993.

L'épreuve s'amorcera demain à Naples et se terminera le 26 mai à Brescia, après 21 étapes.

Hesjedal était considéré comme solide avant d'amorcer la course de l'an dernier, en vertu notamment d'une cinquième place au Tour de France, en 2010, mais il était tout de même un peu négligé par comparaison avec l'élite des coureurs d'Europe, incluant Ivan Basso, qui a remporté le Giro deux fois, ainsi que Michele Scarponi, qui était le champion en titre.

Le natif de Victoria a toutefois été constant d'étape en étape jusqu'au moment de mettre la main sur le maillot rose, lors de la dernière journée de la course. Hesjedal devenait ainsi le premier Canadien à gagner un des grands tours.

Cette année, il devra notamment se méfier de Bradley Wiggins, champion en titre de la Grande boucle et champion olympique, et aussi du favori italien Vincenzo Nibali.

« Je suis confiant et détendu, a dit Hesjedal, 32 ans. J'ai remporté la course l'an dernier et c'est quelque chose de majeur... ça n'arrive pas souvent. Je suis heureux d'être de retour et d'essayer de gagner à nouveau, mais je n'ai probablement jamais été aussi détendu dans ma carrière. »

Hesjedal a joué un rôle important pour aider son coéquipier de Garmin-Sharp Daniel Martin à gagner la Volta en Espagne et la course Liège-Bastogne-Liège en Belgique, avant le Giro. Il s'est dit bien content d'avoir traversé ses épreuves sans ennuis.

« C'est assez intense à l'approche du Giro, alors ce n'est pas rien de s'en être tiré sans malchance ou blessure », a-t-il dit.

Hesjedal a montré par le passé qu'il peut être agressif, remportant trois trophées à cet effet en 2010. Il compte bien déployer à nouveau cette agressivité contrôlée, lors du Giro de cette année.

« Il faut parfois forcer les choses et saisir vos chances quand vous pouvez laisser une impression, a dit Hesjedal. Vous ne pouvez pas gagner une course de trois semaines sans avoir mené à un certain point, alors il faut être agressif quand vous pensez que c'est le bon moment. »



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Champion défendant, le Canadien Ryder Hesjedal devra se méfier du Britannique Bradley Wiggins et de l'Italien Vincenzo Nibali lors du Giro d'Italie qui débute demain à Naples.

Wiggins entre ambition et crânerie

NAPLES (AGENCE FRANCE-PRESSE) — Bradley Wiggins, entre ambition et crânerie, s'est risqué à dévoiler l'objectif du doublé Giro-Tour, avant même le départ du Tour d'Italie, samedi à Naples.

Pour l'heure, le Britannique (33 ans) ne compte qu'une victoire dans un grand tour. Mais elle a été acquise avec une telle maestria, l'été dernier, sur les routes du Tour de France, que Wiggins s'impose au départ de Naples comme le favori du Giro.

Dans un raccourci de l'histoire du mois qui commence, lui-même se projette déjà vers le Tour (du 29 juin au 21 juillet). Pour mieux affirmer son ambition et jeter ainsi une confusion supplémentaire sur la hiérarchie pour la Grande Boucle établie dans l'équipe Sky au profit de son dauphin de l'an passé, Chris Froome.

À Naples, trois jours après avoir insisté sur son projet et suscité la réaction de son coéquipier (« La direction de Sky m'a confirmé son soutien total et assuré que le statut de leader n'a été à aucun moment remis en question », a déclaré Froome), Wiggins a évidemment calmé le jeu.

« Tu ne sous-estimes jamais tes rivaux dans le cyclisme », a-t-il ainsi dit hier, au sujet de ses adversaires au Giro, lors du point-presse tenu à deux jours du départ de cette épreuve.

Sans jamais mentionner Froome, qui ne participe pas au Tour d'Italie, « Wiggo » s'est contenté de parler de ses opposants sur les routes du 96e Giro, Nibali (Astana) en tête : « Sur le papier, c'est la menace principale, pour moi c'est le favori, c'est lui qu'on doit tous battre », a insisté le Britannique.

Hors délai

Entouré des principales vedettes de ce Giro, dont l'Australien Cadel Evans (BMC), Wiggins a insisté lors de cette conférence de presse sur le fait que le danger pouvait venir de partout : « Tout le monde ici a bien figuré dans les grands tours, je ne sais pas combien d'entre nous ont gagné un grand tour, mais la plupart ici ont fait un podium, et ils sont prêts ».

Humblement, le Londonien avait rappelé en début de semaine les difficultés initiales de son long parcours : « Il y a dix ans, dans le Giro, j'étais arrivé hors délai dans une étape de montagne. »

En se muant en coureur de grand tour, Wiggins a gommé pour l'essentiel son point faible en montagne, même s'il n'est pas devenu un pur grimpeur. Il a conservé en revanche les qualités de rouleur dont il s'apprête à faire usage dans le Giro.

« Je dois prendre du temps dans le contre-la-montre de Saltara (8e étape), qui dépasse les 50 kilomètres. Et aussi dans le 'chrono' en côte de Polsa (18e étape). Après, je devrai me défendre par rapport aux grimpeurs », prévoit-il.

Quatre gains et trois nulles pour les Cosmos

GRANBY (FB) — Les Cosmos AA de Granby ont récolté quatre victoires, don une par jeu blanc, ainsi que trois verdicts nuls en 13 joutes.

Mathys Mérineau a brillé avec un tour du chapeau et Marc-Olivier Guérin a réalisé un doublé dans le triomphe de 9-0 des Cosmos U-11MAA aux dépens de Varennes. Shane Bockus, Michael Cianco-Boucher, Zachary Fortin et Miguel-Angel Pena-Padilla ont été les autres marqueurs de cette rencontre.

Charles Coderre a été l'autre auteur d'un triplé lors de la victoire de 6-2 des Cosmos U-13MAA contre Saint-Hyacinthe. Ludwig Kodzo-Amla, Gérémie Choinière et Emrick Marin ont également fait mouche pour les gagnants.

Jérémi Janani et Thiery Nsega ont compté deux fois chacun dans le triomphe de 6-1 des Cosmos U-14MAA contre le Sprint de Sherbrooke. Alex Paquet et Olivier Rivard ont été les autres marqueurs du club granbyen.

Mara Bouchard, Gabrielle Pitre et Élodia Robidoux ont fait mouche dans le gain de 3-1 des Cosmos U-12FAA face à Boucherville.

Catherine Berger-Dubé a été l'unique marqueuse dans le verdict nul du club U-13FAA 1-1 contre Boucherville. Yasmine Garand et Jade Barrette ont par ailleurs fait mouche dans le revers de 3-2 de cette équipe aux mains de Brossard.

Vincent Giguère a fait mouche dans la partie nulle des Cosmos U-15MAA contre Saint-Hubert, alors que les Cosmos U-16FAA ont annulé 0-0 face à Boucherville.

Xavier Proulx a réussi le seul but de son équipe dans la défaite de 3-1 du nouveau club U-21MAA contre C.S.V.R.

Philip Nicol a été le seul compteur des siens dans une défaite de 2-1 des Cosmos U-12MAA contre Longueuil, William Roy a fait de même dans le revers de 2-1 des Cosmos U-16MAA aux mains du Sprint de Sherbrooke.

Les Cosmos U-18MAA ont baissé pavillon 2-1 contre Brossard, tandis que les Cosmos U-18FAA ont été blanchies 2-0 par Saint-Lambert.



PHOTO FERNAND BÉLANGER

Xavier Proulx a été l'unique compteur du nouveau club des Cosmos U-21MAA dans la défaite contre C.S.V.R. à leur match initial.

Pascal n'a rien contre Bute, mais en à Larouche

MARC TOUGAS
La Presse Canadienne

LAS VEGAS — Quand Stéphan Larouche a lancé devant lui, après les Jeux olympiques d'Athènes en 2004, que les boxeurs noirs n'avaient « jamais rien vendu à Montréal », Jean Pascal a bien compris que ce n'était qu'une observation détachée, sans jugement de valeur. Mais ça lui sert de motivation depuis.

C'est ce qu'a reconnu Pascal, sans amertume, en confirmant à *La Presse Canadienne* la véracité de l'épisode auquel a également assisté Marc Ramsay, son entraîneur de longue date. Larouche et Ramsay étaient alors entraîneurs au sein de l'équipe canadienne olympique de boxe, dont Pascal faisait partie.

Sauf que si Pascal demande d'affronter Lucian Bute depuis si longtemps, c'est en partie parce que le protégé du Groupe Yvon Michel veut prouver, une fois pour toutes, que cette affirmation n'est plus vraie. Et, surtout, parce qu'il a l'impression qu'InterBox, ou du moins certains membres de l'organisation s'acharnent à le dénigrer afin de mieux vendre l'image de leur vedette, Bute — un blanc d'origine roumaine qui est devenu citoyen canadien l'an dernier.

Pascal a reconnu en vouloir beaucoup à InterBox, parce qu'on a cherché selon lui à faire circuler de la « propagande négative » à son égard. C'est là une thèse appuyée par Yvon Michel, son promoteur, tandis que Ramsay a parlé d'une histoire avec Larouche qui « remonte à très longtemps ».

Larouche s'est de son côté défendu de s'être livré à des attaques personnelles à l'endroit de Pascal. Il a dit bien connaître la personne qu'est Pascal et n'avoir aucune animosité à son endroit.



Pauvre, pauvre Carey !

J'ai prédit une victoire du Canadien en six matches. À moins, j'ai écrit aussi, que Carey Price ne fasse pas le travail.

Lors de ce premier match, Price a été totalement éclipsé par Craig Anderson. Totalement. Anderson a gardé les buts comme le bon Dieu alors que Price, lui, a été très ordinaire. Il a certainement accordé deux buts de trop — le deuxième et le troisième — et on pourrait même lui reprocher d'avoir été mou sur le quatrième.

À l'autre bout, Anderson, que les gens d'ici vont découvrir, ressemblait à... Jaroslav Halak (le nom à ne pas prononcer ce matin devant les partisans du Canadien !) lors des séries du printemps 2010. Sublime, miraculeux, sortez vos plus beaux qualificatifs, vous avez le droit.

Une petite visite sur les médias sociaux avant d'écrire ce texte a permis de constater que Price a déjà la moitié des partisans du Canadien sur le dos. Les partisans du CH ont beau être très émotifs, ils ont raison d'être en maudit : le 31 n'a pas fait son job, point. Leur équipe aurait dû gagner, hier.

Tout de même, Michel Therrien doit ramener Price devant le filet ce soir. Le remplacer serait un terrible désaveu envers son gardien numéro un et, surtout, la décision serait interprétée comme un geste de panique. Et l'heure n'est pas encore venue de paniquer.

Mais Price doit absolument rebondir ce soir. Sinon, Therrien aura tous les droits de donner le filet à Peter Budaj. Il aura le droit et même qu'il devra le faire.

Bien sûr, on parle de la mise en échec de Eric Gryba sur Lars Eller ce matin. Hâte de voir si la ligue va sévir. Mais à chaque fois qu'un incident comme celui-là survient, je me demande si c'est normal de se faire si mal en jouant au hockey.

Mais ça, c'est un autre débat...

À lire sur **www.lavoixdelest.ca**

» EN BREF

Décès de Jean Lessard

SUTTON — Le monde québécois du ski est en deuil avec le décès de Jean Lessard, de Sutton. Âgé de 80 ans, M. Lessard a été considéré comme l'un des grands skieurs de l'histoire de la province.

M. Lessard est décédé samedi à l'hôpital B.M.P. de Cowansville.

Champion canadien de ski alpin en 1959, l'athlète originaire de Sherbrooke a été membre de l'équipe canadienne et il a participé aux Jeux olympiques de Squaw Valley, aux États-Unis, en 1960.

À l'automne de la même année, M. Lessard s'installait au Mont Sutton à titre de professionnel et il est devenu directeur de l'école de ski de Sutton. Depuis plus de 50 ans, il participait à la vie sportive, culturelle et humaine de Sutton.

M. Lessard laisse dans le deuil son épouse, Suzanne Brien, son fils Marc (Diana) et sa fille France, ainsi que ses petits-enfants Patrick et Andrea.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 h en l'église St-André de Sutton, où la famille recevra les condoléances à partir de 9 h 30. Les témoignages de sympathie pourront aussi être présentés aujourd'hui, de 14 h à 16 h et de 10 h à 21 h, au Salon funéraire Desourdy Inc, au 31 rue Principale Sud à Sutton.

Sélection en basket-ball des Jeux du Québec

SAINT-HYACINTHE — La première étape de la sélection régionale de Richelieu-Yamaska en basket-ball, en vue de la 49e Finale provinciale des Jeux du Québec en 2014, se déroulera le dimanche 5 mai, à l'école secondaire Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe.

L'inscription des athlètes débutera à 9 h. Par la suite, deux périodes d'entraînement auront lieu, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h.

Ce processus de sélection regroupera des adeptes de basket-ball de 13 ans et moins (nés-es après le 1er janvier 2000).

Le coût d'inscription sera de 20 $ par personne.

Les athlètes retenus-es à la fin de cette première journée seront convoqués-es une deuxième journée d'entraînement, le mercredi 8 mai, de 17 h 30 à 19 h 30, également à l'école secondaire Saint-Joseph.

On peut obtenir de plus amples informations en communiquant avec Éric Fréchette, le directeur régional, à l'adresse courriel suivante : coachef@hotmail.com.

La 49e Finale provinciale des Jeux du Québec, rappelons-le, aura lieu à l'agglomération de Longueuil, du 1er au 9 août 2014.

Les Leafs confiants malgré la défaite

JEAN-PHILIPPE ARCAND
La Presse



PHOTO ASSOCIATED PRESS

James Reimer et les Maple Leafs ne s'emporteront pas après le premier match de leur série contre les Bruins, qui s'est soldé par une victoire convaincante des Bostonnais.

BOSTON — Les Maple Leafs de Toronto ont sauté sur la glace de l'aréna Walter Brown, de l'Université de Boston, plus de 30 minutes après l'heure prévue du début de leur entraînement, hier. On avait convié les joueurs à une séance vidéo à la suite de la dégelée subie mardi soir, lors du premier match de leur série contre les Bruins de Boston.

Qu'a-t-on voulu leur montrer au juste ? « Juste que nous n'avons pas joué de notre mieux », a expliqué le gardien James Reimer. Belle façon de résumer le tout, en effet.

S'en est suivi un entraînement qui, bien que d'une certaine intensité, s'est déroulé dans la bonne humeur générale. Ce qui semble indiquer qu'en dépit du résultat fort décevant du match numéro un, les Leafs n'ont pas l'intention de baisser les bras.

« La confiance est bonne, a assuré Reimer. Nous avons eu des matches difficiles par le passé. Tu apprends de tes erreurs et tu passes par-dessus. Le soleil s'est levé ce matin, et c'est un nouveau jour. »

« Ce n'est qu'un match. Nous allons rebondir », a renchéri Phil Kessel, qui n'était pas sur la glace avec ses coéquipiers afin de subir des traitements.

Moins de revirements

« On ne peut rien changer au dernier match. Nous pouvons seulement nous regrouper et nous préparer pour (demain) », a pour sa part indiqué l'entraîneur-chef Randy Carlyle.

Et pour ce dernier, la préparation en vue de ce deuxième duel commence par corriger la fâcheuse manie que les Leafs ont eue d'accorder des revirements en zone neutre aux Bruins.

« C'est un aspect de notre jeu que nous devons améliorer dramatiquement, a-t-il admis. (...) Ils nous ont forcés à commettre des erreurs et nous n'avons pas bien maîtrisé la pression qu'ils appliquaient sur nous. »

Une opinion que partage le capitaine de l'équipe Dion Phaneuf. « Comme équipe, nous devons être un peu plus intelligents avec la rondelle, parce que les Bruins sont une équipe qui profite des revirements. Nous réalisons que nous devons être meilleurs. »

Kostka et Franson blessés

Randy Carlyle a par ailleurs refusé de se prononcer sur le coup de coude d'Andrew Ference à l'endroit de Mikhail Grabovski. Ference n'a pas été puni sur le jeu, mais avait rendez-vous avec le comité de discipline de la LNH hier.

« J'ai appris il y a longtemps que tu ne dois pas commenter les décisions des officiels ou de la haute direction de la Ligue. Ça m'a coûté 10 000 $ », a-t-il rappelé, sourire aux lèvres.

Précisons enfin que le défenseur Mike Kostka sera à l'écart du jeu pour une période indéterminée en raison d'une fracture à un doigt, subie en deuxième période mardi soir. Cody Franson souffre pour sa part de contusions et représente un cas douteux pour demain. Ryan O'Byrne et Jake Gardiner pourraient les remplacer.

Carlyle a également indiqué qu'il apporterait d'autres changements à sa formation, sans toutefois préciser leur nature.

Nette domination des Penguins dans le 1er match

WILL GRAVES
Associated Press

PITTSBURGH — John Tavares des Islanders s'attendait à ce que les Penguins réduisent de beaucoup sa marge de manoeuvre, dès le premier match de cette série de premier tour, mais il ne pensait pas que son espace disponible disparaîtrait à ce point-là.

Le troisième meilleur pointeur de la ligue n'a pas été en mesure de décocher un seul tir alors que les Penguins ont facilement prévalu 5-0, mercredi. Ça ne lui était jamais arrivé en saison régulière.

« Le jeu robuste fait partie des séries, a résumé Tavares. L'adversaire va essayer de vous déranger, de vous déconcentrer. Il va y avoir beaucoup d'obstacles... ce n'est pas facile de gagner, et il faut payer le prix. »

Plaqué plus souvent qu'à son tour en 17:03 sur la glace, Tavares a pu constater toute la détermination des Penguins, qui veulent éviter l'embarras d'être éliminés dès le premier tour comme l'an dernier.

Les Penguins prennent toutefois les choses un match à la fois. L'entraîneur Dan Bylsma a d'ailleurs ordonné à ses joueurs de porter des t-shirts avec le chiffre « 4 », comme rappel du nombre de matches à gagner pour passer au tour suivant.

« C'était un bon début, mais la série vient tout juste de commencer », a dit l'attaquant des Penguins Brenden Morrow.

Les Penguins ont livré une performance aussi complète que possible sans Sidney Crosby — d'une certaine façon, l'absence de ce dernier a mis davantage en lumière les progrès du club en défense.

Les Islanders, de leur côté, veulent bien paraître à leur première présence en séries depuis 2007. Plutôt que de paniquer ou de punir ses troupiers pour leur rendement dans le premier match, l'entraîneur Jack Capuano a gardé les choses détendues à l'entraînement, hier. Les joueurs étaient rieurs et détendus pendant la séance de 45 minutes.

« Vous pouvez voir que les gars s'amusent, a dit Capuano. Il faut savoir apprécier ce qu'on vit en ce moment. Il va y avoir de meilleures périodes et des changements de « momentum', et il faut s'assurer

HESJEDAL EST PRÊT À FAIRE FACE À LA MUSIQUE

PAGE 25



Les Sénateurs gagnent la première bataille

ROBERT LAFLAMME
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Un match de joué et la rivalité entre les deux équipes a déjà un premier chapitre d'écrit. Les Sénateurs d'Ottawa ont enlevé les honneurs de la première bataille de la série à saveur canadienne, jeudi, en défaisant le Canadien 4-2 au Centre Bell.

Les Sens ont marqué trois fois en troisième période pour se sauver avec le match. Ils doivent une fière chandelle à leur gardien Craig Anderson, qui a été confronté à un barrage de 50 lancers. Carey Price n'a pas été son égal à l'autre bout face aux 31 tirs qu'il a reçus.

« On ne cherchera pas des bibittes pendant 24 heures. L'histoire du match est simple, on la connaît tous : Anderson a été extraordinaire », a affirmé l'entraîneur Michel Therrien.

Invité plus tôt à donner son appréciation de la soirée de Price, Therrien avait simplement répondu qu'Anderson lui avait été supérieur.

Eric Karlsson, Jacob Silfverberg, Marc Methot et Guillaume Latendresse ont été les buteurs des gagnants. Karlsson et Silfverberg ont amassé une passe chacun tandis que Mike Zibanejad a récolté deux aides.

Rene Bourque et Brendan Gallagher ont fourni la réplique du Tricolore, qui tentera de niveler la série dès vendredi devant ses partisans.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Les joueurs des Sénateurs célèbrent leur quatrième but, pendant que Tomas Plekanec, P.K. Subban et Carey Price constatent les dégâts.

Eller à l'hôpital

Le Canadien devra toutefois le faire sans les services de Lars Eller, qui est tombé au combat en deuxième période. Eller a subi une commotion cérébrale avec perte de conscience et des blessures au visage, en plus de perdre quelques dents. Il a été littéralement assommé par le défenseur Eric Gryba, au moment où il recevait la passe de Raphael Diaz en sortie de territoire. Eller a dû quitter la glace sur une civière, mais il était conscient quand on l'a transporté à l'hôpital, où il est demeuré en observation pour la nuit. Gryba, quant à lui, devra sûrement s'expliquer devant le comité disciplinaire de la LNH.

De voir le Danois, inconscient et saignant abondamment à la suite de l'impact, n'a pas été sans évoquer l'incident Max Pacioretty-Zdeno Chara en saison régulière, il y a plus de deux ans.

Dès son arrivée près d'Eller, le thérapeute a fait signe au médecin de l'équipe de venir le rejoindre. Plus tard, on a demandé à la foule, qui scandait le nom d'Eller, de se taire.

Sens en avant

Therrien a trouvé que le Canadien a livré un fort match. D'entrée de jeu, on a fait ce qu'on avait annoncé en imposant le rythme plutôt que d'être à la remorque. Rapidité, intensité et exécution étaient au rendez-vous. Ne manquait que la finition.

Ce sont les Sens qui ont ouvert le score à 17:15, grâce à Karlsson. Le défenseur vedette a habilement redirigé la passe de Kyle Turris entre les jambières de Price. Tout ça, après avoir transporté le disque jusque dans la zone adverse.

Un record, le tournant

La deuxième période a été un véritable feu roulant, une montagne russe d'émotivité. Le Canadien a pris d'assaut le filet d'Anderson en dirigeant 27 tirs, un record d'équipe en séries. Il a marqué à l'aide de deux de ceux-là pour prendre les devants 2-1.

Pour revenir au hockey, Bourque a créé l'égalité à 13:09 à l'aide du 34e lancer du Tricolore. Gallagher a fait 2-1, 40 secondes après le début de la pénalité majeure de Gryba, à 14:08.

Le Canadien a par la suite pu déployer une double supériorité numérique. Mais il a été incapable d'augmenter l'écart. Ça allait venir le hanter.

« Nous aurions dû marquer un ou deux buts de plus en supériorité, a admis Bourque. Ç'a été un tournant. »

Les Sénateurs ont effectivement renversé la vapeur, tôt au troisième vingt. Silfverberg a d'abord créé l'égalité à 3:27, Price aurait dû stopper sa frappe. Le défenseur Methot a ensuite redonné l'avance aux siens, à 5:20, son tir haut faisant mal paraître le gardien.

Le Canadien s'est par la suite fait refuser un but, l'arbitre jugeant que Prust avait gêné Anderson, qui a perdu l'équilibre. Puis, à 13:55, Latendresse a porté le coup fatal, la rondelle bifurquant sur lui.

Ottawa	4
Montréal	2

SOMMAIRE

Première période
1. Ottawa, Karlsson 1 (Turris, Methot) 17:25
Pénalité (s) — Prust Mon 11:10.

Deuxième période
2. **Montréal**, Bourque 1 (Subban, Desharnais) 13:09
3. **Montréal**, Gallagher 1 (Plekanec, Galchenyuk) 14:08 (an)
Pénalité (s) — Conacher Ott 2:31, Gonchar Ott 8:12, White Mon 10:46, Gryba Ott (inc.) 13:28, Gryba Ott (maj.) 13:28, Pageau Ott 17:07.

Troisième période
4. Ottawa, Silfverberg 1 (Zibanejad, Karlsson) 3:27
5. Ottawa, Methot 1 (Alfredsson) 5:20
6. Ottawa, Latendresse 1 (Silfverberg, Zibanejad) 13:55
Pénalité (s) — Gonchar Ott 5:52, Prust Mon 5:52.

Tirs au but

Ottawa	12	7	12	—31
Montréal	14	2	79	—50

Gardiens — Ottawa : Craig Anderson (G, 1-0) ; Montréal : Carey Price (P, 0-1).
Avantages numériques — Ottawa : 0-2 ; Montréal : 1-5.
Arbitres — Mike Leggo, Dan O'Rourke. **Juges de lignes** — Derek Amell, Tim Nowak.
Assistance — 21,273.

Lars Eller était « alerte et conscient »

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'attaquant du Canadien de Montréal, Lars Eller, a quitté la glace sur une civière après avoir été frappé solidement par le défenseur des Sénateurs d'Ottawa, Eric Gryba, lors du premier match de la série entre les deux équipes, hier.

Le service des communications du Canadien a annoncé qu'Eller avait subi une commotion cérébrale avec perte de conscience, des fractures au visage et aux dents, mais qu'il était « alerte et conscient ». Il a été transporté à l'hôpital où il subira des examens et demeurera en observation pour la nuit.

L'incident est survenu à 13:28 de la deuxième période. Une marre de sang a été laissée sur la patinoire près de la ligne bleue où le jeune joueur de centre a été frappé. Au moment de l'impact, Eller avait la tête baissée puisqu'il tentait de capter une mauvaise passe de Raphaël Diaz.

Le numéro 81, qui a touché à la rondelle une fraction de seconde avant d'être frappé, s'est redressé quelques minutes après l'incident alors qu'il saignait abondamment du front.

Gryba a écopé d'une pénalité majeure de cinq minutes et d'une inconduite de match. Son épaule a semblé entrer en contact avec la tête de Eller lors de la mise en échec.

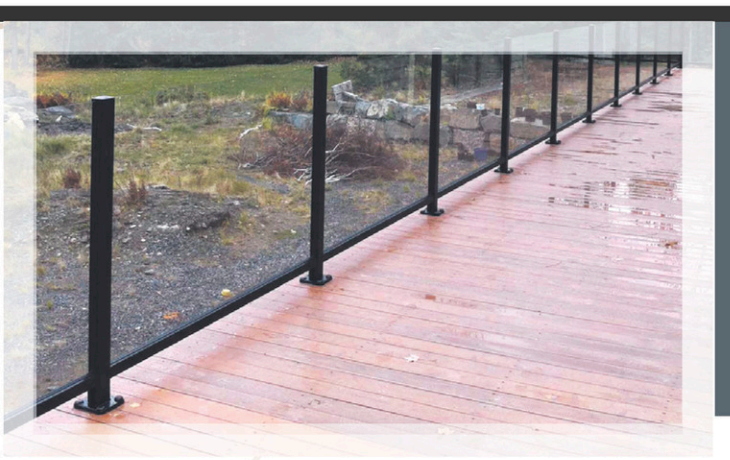


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Victime d'une sévère mise en échec d'Eric Gryba, Lars Eller a subi une commotion cérébrale.

Vitrerie CLAUDE

Depuis 1960





- Douche en verre
- Miroir
- Vitre de table
- Portes et fenêtres
- Quincaillerie architecturale
- Pièces et fenêtres résidentielles

Service d'urgence
24 heures

450 372-3019

110, rue Court, Granby
www.vitrerie-claude.com

3089090